

tés dans leurs pays d'origine. Les stagiaires, qui ont beaucoup appris durant leur séjour, ont emporté dans leurs laboratoires non seulement les résultats du stage, mais aussi une expérience très enrichissante.

••

L'OMS et la coopération bilatérale-multilatérale

Ce stage dans un pays tiers au Ghana est le premier à s'inscrire dans le cadre de la coopération bilatérale-multilatérale*. Les avantages de ce type de coopération sont visibles sur tous les plans. Par exemple, l'OMS n'a pas seulement envoyé des experts et fourni le matériel de formation, elle a également pris en charge les frais de participation des stagiaires des pays en développement.

Le stage, qui a atteint son objectif premier, s'est terminé par la cinquième session de cours en mars 1996. Bien que l'accueil de stagiaires d'autres pays ait été une première pour le Noguchi Memorial Institute, ce dernier s'est chargé seul de toute l'organisation des cours. On pense qu'à leur retour, les stagiaires s'engagent avec détermination dans la lutte pour l'éradication de la poliomyélite tout comme Hideyo Noguchi, mais chacun dans son pays.

(Bureau de JICA au Ghana)

Afrique du Sud - La fin de l'apartheid : conflits entre la théorie et la pratique

Etude sur l'augmentation de la capacité de production de Magalies Water

••

L'accès aux installations hydrauliques est de 98% dans la communauté blanche et de seulement 27% dans la communauté noire.

Après une politique d'apartheid, prônant l'inégalité raciale pendant de longues années, l'Afrique du Sud s'est dotée en avril 1994 d'une nouvelle constitution provisoire et les Noirs ont fini par obtenir le droit de vote. L'administration Mandela, arrivée au pouvoir au mois de mai de la même année, a lancé de nombreux programmes de réformes instituant un état démocratique qui réconcilie toutes les races.

Sous l'apartheid, les privilégiés vivaient dans le luxe et les besoins de la population noire étaient souvent ignorés et des besoins essentiels tels que le logement, l'électricité ou le sanitaire, n'étaient pas satisfaits. L'alimentation en eau potable est l'un de ces besoins. On estime que 98% des Blancs et seulement 27% des Noirs sont raccordés aux installations hydrauliques. Sur les 17 millions d'habitants de l'Afrique du Sud (soit 40% de la population) qui ne reçoivent pas d'eau potable, 98% sont des Noirs.

••

Objectifs d'extension de l'alimentation en eau aux quartiers noirs

Même si quelques personnes en Afrique du Sud peuvent bénéficier d'énormes quantités d'eau potable sortant des stations d'épuration, il existe dans la réalité un déséquilibre entre ceux qui dispo-



Les enfants s'alignent en longues files pour le remplir à leur tour le seau à la pompe à manivelle.

sent et ceux qui ne disposent pas d'un approvisionnement minimal. Afin d'améliorer cette situation, le gouvernement d'Afrique du Sud s'est fixé de reprendre un projet d'adduction d'eau, destiné à étendre les zones desservies aux quartiers noirs.

Magalies Water Supply Corporation, société chargée d'approvisionner la capitale Pretoria, est pressentie pour la réalisation du projet. Depuis 1995, JICA apporte son soutien au programme d'amélioration de distribution d'eau en ciblant les zones desservies par cette société, dans le cadre d'une étude de développement, la première réalisée dans la nouvelle Afrique du Sud.

Le soutien apporté par JICA vise principalement deux objectifs : améliorer le système d'alimentation en lui-même et mettre en place des organisations publiques.

••

Restructuration des instances intervenant dans les projets d'installations hydrauliques

Résultat d'une histoire com-

plexe, le projet d'installations hydrauliques est également complexe par le nombre de ses intervenants : gouvernement, administrations centrale et locales, résidents, mais aussi compagnies des eaux et comités régionaux.

L'administration centrale a bien tenté de restructurer le projet en le scindant en trois phases, mais il y a vraiment loin de la théorie à la pratique, car il intervient certains facteurs rendus complexes par le contexte historique et les divergences d'intérêts des intervenants.

En outre, comme les administrations des collectivités locales n'étaient pas très bien organisées



Etude sur l'augmentation de la capacité de production de Magalies Water

Etude de développement. L'objectif est de créer un plan directeur axé sur l'examen des structures d'organisation et de gestion, après l'extension des zones d'installations hydrauliques dans la région de Magalies, au nord de Pretoria (quartiers noirs) et les programmes d'investissement. Lancé en novembre 1995, ce projet est programmé sur 20 mois.

dans de nombreux quartiers noirs, même si les sociétés de distribution mettaient l'eau à disposition, les systèmes d'approvisionnement et de perception des redevances pour l'eau consommée n'étaient pas opérationnels. D'autre part, les résidents locaux pensent que l'eau potable devrait être gratuite. Par conséquent, il est nécessaire de sensibiliser la population aux projets d'installations hydrauliques et d'organiser des comités régionaux pour la distribution de l'eau aux niveaux les plus bas.

L'étude de développement doit permettre d'organiser des ateliers pour le plus grand nombre de représentants des organisations locales et de prendre en compte leurs opinions. Dans le cadre d'un projet pilote, JICA prévoit en outre d'aider la création d'organisations publiques et de définir les points à examiner, avant et après l'exécution du projet.

(Bureau de JICA en Afrique
du Sud)

Zambie - Poursuite de l'amélioration de l'alimentation en eau et de l'hygiène avec la participation publique**Projet d'alimentation en eau dans la région de Lusaka**

●●

Un besoin urgent d'alimentation en eau potable

A Lusaka, capitale de la Zambie, l'afflux constant de population constitue un grave problème, tout comme dans les autres pays africains. George District, quartier des ménages à bas revenus, regroupe une partie de ces nouveaux arrivants. Suite à une alimentation en eau insuffisante puis complètement supprimée, la plupart d'entre eux utilisent de l'eau souillée, de puits qu'ils ont eux-mêmes creusés, aussi le choléra s'est répandu et avec lui d'autres problèmes. Par conséquent, il apparaît urgent d'améliorer l'alimentation en eau et l'hygiène.

Dans ce sens, le Japon s'est engagé, en 1993, dans l'aide au titre de la coopération financière non-remboursable, sous la forme du "projet d'alimentation en eau dans la région de Lusaka". Le projet était prévu en quatre tranches. Les deux premières sont terminées et la construction des installations d'alimentation en eau potable et des installations annexes progresse.

Pour assurer en permanence l'approvisionnement en eau potable, il ne suffit pas de construire des installations. Pour résoudre le problème, il faut aussi des systèmes d'exploitation, de maintenance et de gestion sur les plans financier et technologique, mais il faut également sensibiliser la population à l'hygiène publique.

●●

Création de systèmes de gestion locaux pour les installations hydrauliques

Les résidents locaux comprennent mal le coût élevé pour la construction des installations hydrauliques, aussi les factures de consommation d'eau ont été peu acquittées dans l'ensemble et leur recouvrement a été inscrit parmi les éléments les plus importants du projet. Le George Office a été créé pour l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations hydrauliques locales. JICA a apporté son soutien pour la gestion globale et la construction des installations.

De jeunes ingénieurs d'encadrement dans des entreprises de distribution d'eau ont suivi des programmes de formation au Japon et ils ont démontré depuis leurs capacités de diriger. Avant que la construction commence, un projet a été réalisé avec l'aide du secteur public, pour sensibiliser les résidents et instituer un système de gestion. Enfin, des activités au niveau local ont permis la formation de comités publics, char-

Un réseau de résidents a été créé à George District pour la fourniture et la maintenance des pompes.

**Projet d'alimentation en eau dans la région de Lusaka**

Aide financière non-remboursable pour la construction de petites stations de pompage et la fourniture d'équipements annexes au George District de Lusaka. Les deux tranches des travaux de construction du projet, dont la première lancée en 1993, ont été terminées en 1995.

gés de gérer l'approvisionnement en eau, par sous-groupes de 50 à 60 ménages, jusqu'à ce que les installations soient vraiment opérationnelles.

••

Encouragement à la participation publique en coopération avec les ONG

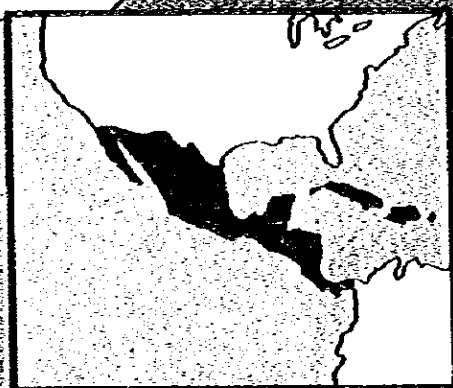
La coopération entre l'Agence britannique de développement outre-mer (ODA) et Care International (ONG britannique) a permis d'organiser la formation de groupes de résidents locaux ainsi que la tenue de séminaires et de programmes de formation pour les organisations publiques, afin de renforcer leur efficacité.

Dans George District, tout le monde sait que les installations hydrauliques ont été construites avec l'aide du Japon et de nombreux enfants, qui jusqu'à il n'y a pas très longtemps ignoraient même jusqu'à l'existence de ce pays, saluent maintenant les coopérateurs japonais, qu'ils ont surnommé "Japanigi", lorsqu'ils traversent la circonscription nouvellement équipée.

Les journaux et la télévision de Zambie relayent souvent la satisfaction des habitants envers le réseau de distribution d'eau et le gouvernement a demandé au Japon de passer dès que possible à la troisième tranche du projet.

(Bureau de JICA en Zambie)

Amérique centrale et Caraïbes



Une région comprenant des pays dont le PNB est relativement élevé

L'Amérique centrale et les Caraïbes comprennent 21 pays, dont certains disposent d'un niveau de revenu relativement élevé et sont classés dans la catégorie des pays "moyennement développés". Cette région s'étend sur 2 960 000 km², soit 2,2% des terres émergées, et abrite 147 millions d'habitants (2,8% de la population mondiale).

Les industries primaires y sont prospères grâce à l'abondance des ressources naturelles, mais les secteurs secondaire et tertiaire sont à la traîne, sauf au Mexique. Par ailleurs, nombre de pays, qui ont des problèmes pour rembourser leur dette extérieure, s'efforcent de reconstruire leur économie.

Sur les 21 pays de la région, huit font partie de l'Amérique centrale et treize des Caraïbes. Nombreux sont les pays de petite taille : huit ont une superficie inférieure à 10 000 km² et neuf d'entre eux comptent moins de 500 000 habitants.

En 1995, Haïti, le Honduras et le Nicaragua figuraient parmi les pays à faible revenu, avec un PNB par habitant inférieur à 750 dollars, alors que ce chiffre était compris entre 750 et 1 500 dollars pour quatre autres pays de la région à revenu faible à moyen. Les autres États, notamment les Bahamas et la Barbade, affichent un revenu par habitant supérieur à 5 000 dollars, ce qui les classe au rang des pays à revenu moyen à élevé. Dans la plupart des cas aux Caraïbes, le tourisme constitue une base de revenus complémentaires

à l'agriculture.

Un moment crucial pour la démocratisation et l'amélioration du bien-être des habitants

Au cours des années 1960, différents régimes militaires se sont succédés dans la région. Les troubles en Amérique centrale, qui avaient commencé par la guerre civile au Salvador et au Nicaragua, se sont prolongés sur plus de dix ans à la fin des années 1970. Ils ont ravagé de vastes territoires et dévasté l'économie de ces pays, tandis que l'afflux de réfugiés avait un impact non négligeable sur les pays voisins. Depuis le début des années 1980, les juntes militaires ont peu à peu fait place à des gouvernements civils. Actuellement, tous les pays de cette région ont un régime démocratique, à l'exception de Cuba.

Toutefois, cette longue période de troubles politico-économiques a eu un impact négatif sur l'infrastructure sociale de nombreux pays. Ainsi, la coopération reste indispensable pour les aider à surmonter ces problèmes et atteindre l'indépendance économique. Actuellement, nombre de pays d'Amérique centrale et des Caraïbes bénéficient de conditions favorables pour évoluer sur la voie de la démocratisation et améliorer le bien-être de leur population ; ils sont en effet nombreux à s'être engagés dans un processus de libéralisation économique.

Quant au problème de la dette extérieure, les mesures préconisées par le FMI et la Banque mondiale (réduction du déficit financier, maîtrise de l'infla-

tion, augmentation des exportations et libéralisation du commerce extérieur) ont permis, conformément à une nouvelle stratégie de gestion de la dette¹, d'aboutir en 1992 à un accord sur sa réduction. Au Mexique et au Costa Rica, ces mesures se soldent déjà par des résultats positifs. En outre, les pays créanciers, les organisations internationales et des banques privées accordent une aide à long terme, notamment en matière de rééchelonnement de la dette, par l'intermédiaire du Club de Paris².

Coopération japonaise en Amérique centrale et aux Caraïbes

En 1995, cette région a reçu 610 millions de dollars, soit 5,7% du total de l'APD bilatérale japonaise. Etant donné que le niveau de revenu est plus élevé dans cette région que dans d'autres parties du globe, peu de pays remplissent les conditions pour bénéficier de la coopération financière non-remboursable. De plus, comme les pays bénéficiaires de prêts supportent le fardeau d'une dette énorme, qu'il a fallu rééchelonner, le volume de l'APD octroyée à cette région baissait constamment depuis 1983.

Toutefois, la fin des troubles en Amérique centrale s'est traduite par une demande croissante de capitaux pour remettre sur pied l'économie des pays concernés. Ainsi, les prêts en yens ont augmenté depuis 1990, et la tendance à la baisse de l'APD a été enrayerée.

En 1995, l'APD bilatérale du Japon en Amérique centrale et aux Caraïbes se répartissait comme suit : 296 millions de dollars (49,2%) de prêts en yens, 170 millions de dollars (28,3%) de coopération financière non-remboursable et 135 millions de dollars (22,5%) de coopération technique.

Les prêts en yens sont destinés aux infrastructures économiques telles que les transports et de l'énergie et aux infrastructures sociales telles que la protection de l'environnement, alors que la coopération financière non-remboursable est destinée aux projets d'infrastructure sociale telle que la santé publique et l'éducation et aux projets d'infrastructure économique telle que les transports.

La coopération technique prend des formes variées : accueil de stagiaires, envoi d'experts, études de développement et coopération technique de projet-type. Les principaux domaines concernés par ce type d'aide sont l'agriculture, la santé publique, l'industrie, la pêche, les télécommunications, l'exploitation minière, la culture et l'éducation.

Certains pays d'Amérique centrale, qui sortent à peine de la guerre civile, sont en proie à une grande instabilité. Toute coopération technique à l'égard de ces pays doit donc prendre soigneusement en compte les problèmes de violence et de sécurité. Etant donné que les pays des Caraïbes ont un revenu par habitant

relativement élevé, une économie de taille modeste, et que leur accession à l'indépendance est récente, la coopération japonaise ne s'y est pas vraiment développée à ce jour. Toutefois, il devient nécessaire d'étudier une coopération adaptée à la taille de leurs économies à l'avenir.

Coopération avec le plus grand pays de la région : le Mexique

Le Mexique, premier pays de la région en termes de superficie et de population, a progressé au sein de la communauté internationale depuis l'entrée en vigueur en janvier 1994 de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) et son adhésion à l'OCDE en mai 1994. Le Japon soutient activement son développement économique, essentiellement par le biais de la coopération technique et de prêts en yens.

Enfin, il s'est avéré que la coopération en Amérique centrale et notamment le programme de stage dans un pays tiers, était plus efficace si elle était centrée sur le Mexique, le plus grand pays de la région.

Des pays dévastés par la guerre civile

Le Salvador et le Nicaragua, pays minés par des années de guerre civile, ont entrepris de se redresser. En décembre 1994, le Japon a envoyé une mission d'étude générale de coopération économique, afin d'étudier les mesures à adopter, en accord avec les gouvernements concernés, et soutenir ainsi le processus de démocratisation et de restructuration de l'économie de ces deux pays.

Pour chacun d'eux, des domaines prioritaires ont été identifiés : infrastructures économiques liées à la relance de l'industrie, développement social et environnement dans le cas du Salvador, développement social, lutte contre la pauvreté, infrastructures socio-économiques et environnement pour le Nicaragua.

Le Costa Rica possède un niveau d'éducation élevé, un système de sécurité sociale solidement établi et les structures démocratiques les plus stables de la région. Dans ce pays, le Japon a mis en place un "Centre de formation technique du personnel et des conseillers pour le développement industriel en Amérique centrale" afin de stimuler l'industrie nationale et d'étendre les effets de la coopération à l'ensemble de la région.

Le Honduras est l'un des pays, avec le Nicaragua et Haïti, où le développement a pris le plus de retard. Ainsi, nombreux sont les secteurs qui bénéficient de la coopération japonaise. Par ailleurs, le Honduras est le pays qui concentre le plus grand nombre de volontaires JOCV. Autre particularité et première mondiale : JICA y a mené une "étude sur les stratégies et les plans d'amélioration du niveau de santé publique".

Le Panama est le premier destinataire des exporta-

¹ Une série d'accords de gestion de la dette : le plan d'allègement de la dette de la période 1989-1991, le plan des négociations de l'Institut des Finances internationales (IFRI) et le plan d'ajustement structurel de l'Union internationale pour le développement (UID).
² Le Club de Paris a pour but de faciliter le dialogue entre les pays créanciers et les pays emprunteurs afin de parvenir à un accord sur la dette et de la rendre plus viable.

² Le Club de Paris a pour but de faciliter le dialogue entre les pays créanciers et les pays emprunteurs afin de parvenir à un accord sur la dette et de la rendre plus viable.

tions japonaises en Amérique latine (un quart de leur volume total). La stabilité de ce pays, que traverse le canal de Panama, est essentielle pour la sécurité de la planète et la coopération japonaise y prend des formes diverses.

Située au centre des Caraïbes, la Jamaïque a développé des liens étroits avec le Japon au fil des ans. Les principales formes de coopération sont les prêts en yens et la coopération technique.

Dans cette région, composée de nombreux pays de petite taille, les projets de coopération les plus efficaces sont ceux qui ont un impact à la fois sur le pays concerné et sur ses voisins (comme c'est le cas pour les stages dans un pays tiers relevant de la coopération technique de projet-type). Ainsi, à l'avenir, il est essentiel que JICA concentre son action sur l'identification et la formulation de ce type de projets.

En Haïti, depuis le retour d'exil du Président Aristide et l'élection de René Préval à la tête de l'Etat en décembre 1995, on assiste au rétablissement de la démocratie. Cette évolution bénéficie du soutien des pays occidentaux et notamment des Etats-Unis. Pour sa part, le Japon a envoyé une mission d'étude de formulation de projets, en mars 1995, et soutient activement la démocratisation depuis octobre 1994, par le biais de consultation sur l'orientation à donner à ses efforts de coopération dans ce pays.

Mexique - Projets de formation de spécialistes indispensables au processus de modernisation industrielle

Centre national d'actualisation des connaissances (CNAD) de la Direction générale pour le projet d'enseignement des technologies industrielles (DGETI)

●● Recyclage du personnel enseignant des écoles professionnelles

Récemment signataire de l'AENA et nouveau membre de l'OCDE, le Mexique qui doit absolument moderniser son industrie, vient à cet effet de s'engager dans la voie d'une politique de libéralisation économique. Ce pays doit par ailleurs se doter de moyens technologiques et former des techniciens.

La DGETI, établie au sein du Ministère de l'Éducation mexicain, a pour mission de superviser l'enseignement professionnel. Près de 420 écoles professionnelles ont ainsi été créées dans tout le Mexique sous la direction de la DGETI et quelque 20.000 professeurs enseignent maintenant à plus de 400.000 élèves.

Pour rester en phase avec l'évolution incessante du monde industriel, le personnel enseignant

doit subir un recyclage. C'est dans ce but que le CNAD a été créé en septembre 1994, en coopération avec le Japon.

●● Transfert de technologie en mécatronique (mécanique et électronique)

Sept experts japonais sont actuellement détachés au Mexique pour opérer un transfert de technologie vers 18 membres du CNAD, principalement en mécatronique, considérée une branche d'activité d'avant-garde. Ce projet est tout à fait unique dans le sens où les cours de formation sont dispensés aux enseignants par des membres du CNAD et non par des experts japonais.

Les cours, qui ont débuté en novembre 1995 avec 24 enseignants, sont structurés de manière à privilégier la pratique et les expériences, contrairement à l'ap-

proche théorique communément rencontrée dans les cours traditionnels. Après un an de formation, les stagiaires retournent dans les écoles pour enseigner des matières liées à la mécatronique.

La mécatronique résulte de l'intégration de plusieurs technologies et les progrès sont très rapides, aussi les programmes de formation doivent être actualisés en permanence. En janvier 1996, le Comité de planification pour le futur a été institué au sein du CNAD. Son but est d'étudier l'efficacité des programmes de formation à temps complet offerts sur une courte durée et la manière dont les connaissances sont transmises et assimilées.

●● Concertations au sein du CNAD sur la politique de formation de demain

Constitué par le CNAD et des

Transfert de technologie entre experts japonais et membres du CNAD



Centre national d'actualisation des connaissances de la Direction générale pour le projet d'enseignement des technologies industrielles

Coopération technique de projet type. Le CNAD doit devenir une institution autonome capable de recruter les professeurs de l'enseignement technologique, afin qu'ils donnent à leurs élèves les moyens d'être performants dans l'industrie de la mécatronique. Lancé en septembre 1994, le projet est prévu pour une durée de cinq ans.

experts japonais, le Comité de planification pour le futur est le cadre d'un échange de vues sur la formation et les méthodes d'enseignement de la mécatronique. Ainsi, ce comité a étudié un plan d'affectation pour les enseignants recyclés, discuté des activités futures et évoqué la construction prochaine d'installations qui permettront à 20.000 professeurs de l'enseignement professionnel de bénéficier du CNAD.

Partant de la situation actuelle dans l'industrie et l'enseignement professionnel, les membres de ce comité ont tenu des propos très enthousiastes sur la formation des ressources humaines nécessaires à l'industrie du Mexique de demain.

Dans le prolongement du transfert de technologie et du premier cours de formation, des travaux de construction sont en cours au CNAD pour la réalisation d'une bibliothèque, d'auditoriums, de réfectoires et d'autres installations qui devraient être terminés en septembre 1996.

Les experts japonais et leurs homologues ont collaboré dans un formidable esprit d'équipe, afin que le CNAD devienne très vite une référence pour le recyclage du personnel enseignant en Amérique latine.

(Bureau de JICA au Mexique)



Une région avec de nombreux pays de superficie moyenne à élevée

L'Amérique du Sud, qui compte 12 pays, s'étend sur une superficie de 17 720 000 km² (environ 13% des terres émergées) et compte environ 310 millions d'habitants (soit près de 6% de la population mondiale). Les nombreux pays de superficie moyenne à élevée qui la composent disposent de vastes étendues de terre et de ressources humaines et naturelles abondantes.

Nombre de Japonais ont émigré depuis longtemps dans cette région et actuellement le Brésil, le Pérou, l'Argentine, le Paraguay et la Bolivie comptent beaucoup d'émigrés japonais, de descendants d'émigrés et de résidents de nationalité japonaise. Depuis l'établissement de relations diplomatiques avec le Pérou en 1873, des liens étroits unissent ces pays et les échanges de personnalités ou les implantations de filiales de sociétés japonaises sont légion.

Si les régimes militaires se sont succédés en Amérique du Sud depuis les années 1960, une transition vers des gouvernements civils s'est amorcée dès le début des années 1980 et tous les pays ont depuis adopté des régimes démocratiques. Dans le contexte d'instabilité politique actuelle, il faut toutefois rester vigilant si l'on veut ancrer ces régimes.

Principaux objectifs : réduction de la dette et indépendance économique

Les pays d'Amérique du Sud, parmi lesquels certains disposent d'une industrie assez bien développée, comme le Brésil ou l'Argentine, où le niveau de revenu est relativement élevé, sont classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Mais à quelques exceptions près, ils ont tous des difficultés à réaliser leur indépendance économique et doivent recourir à l'aide d'autres pays, leurs infrastructures sociales étant insuffisamment aménagées suite à une longue période de conflits politiques et économiques.

Par ailleurs, les pays qui ont emprunté auprès de pays industrialisés et d'organismes financiers (banques privées notamment) pour accélérer le processus de modernisation ont connu de nombreux problèmes économiques durant les années 1980, suite au déficit de leur balance commerciale, provoqué par la chute des prix des produits primaires et l'augmentation des taux d'intérêts internationaux, et ils éprouvent actuellement de graves difficultés pour rembourser leur dette.

Dans ce contexte, presque tous les pays débiteurs ont pu conclure jusqu'en 1993 un accord sur le rééchelonnement de leur dette, suivant la nouvelle stratégie du plan Brady. Avec le soutien de la Banque mondiale et du FMI, ils ont accompli des efforts d'auto-assistance pour réduire leur dette en prenant de nombreuses mesures d'ajustement structurel, telles que la réduction de personnel au gouvernement, la maîtrise de l'in-

nation, la réforme des finances et des entreprises nationalisées, l'amélioration du système fiscal et la libéralisation du commerce extérieur.

Vers un marché commun d'Amérique du Sud et une intégration économique

Au début des années 1990, les mouvements en faveur d'une union économique se sont renforcés : création du Marché commun de l'Amérique du Sud (MERCOSUR), actions franches de certains pays pour rejoindre l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) et enfin l'initiative APEC (coopération économique dans la zone de l'Asie-Pacifique).

Par ailleurs, les Etats classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, comme l'Argentine, le Brésil et le Chili, semblent vouloir accéder au statut de donateurs envers les pays d'Amérique latine.

En Amérique du Sud, il devient urgent de prendre des mesures pour lutter contre les graves problèmes d'environnement causés par la croissance économique rapide, tels que la pollution atmosphérique à Santiago ou la destruction de la forêt et la pollution des rivières en Amazonie, une évolution contre laquelle JICA a été appelée à contribuer.

Un problème tout aussi grave que les problèmes d'environnement est celui de la drogue. Lié au terrorisme et à l'économie clandestine, il fait partie des facteurs qui empêchent le développement socio-économique normal des pays de l'Amérique du Sud. Comme il est un fait établi que le problème de la drogue est causé par l'appauvrissement dans les zones rurales et montagneuses, ainsi que par les disparités entre les revenus, il est urgent de résoudre ces problèmes par des mesures au niveau régional.

Coopération japonaise en faveur de l'Amérique du Sud

En 1995, 5% de l'APD bilatérale japonaise, soit 532 millions de dollars, ont été attribués à l'Amérique du Sud. Comme peu de pays remplissent les conditions requises pour bénéficier de la coopération financière non-remboursable et que nombre de pays pouvant prétendre à des prêts en yens ont vu leur dette rééchelonnée, l'APD bilatérale a baissé depuis 1983. Ces dernières années toutefois, le mécanisme d'octroi de prêts en yens a pu être amélioré par les mesures de rééchelonnement de la dette, décidées par le Club de Paris (réunion des principaux créanciers) et la baisse du montant total de l'APD a été enrayerée.

Les prêts en yens sont utilisés principalement pour l'agriculture et les infrastructures économiques, telles que les transports, l'énergie, les télécommunications et la télé-radiodiffusion : en 1995, ils ont représenté 27% de l'APD à l'Amérique du Sud.

La coopération financière non-remboursable a principalement été consacrée à des secteurs comme l'agriculture, la santé et les infrastructures sociales. Comme le Japon entretient par ailleurs des relations étroites avec l'Amérique du Sud dans le domaine de la pêche et que la région dispose d'un héritage culturel remarquable, cette forme de coopération a également servi au développement halieutique et culturel : en 1995, elle a représenté 28% du montant total de l'APD pour cette région.

Cette dernière, dont les besoins en matière de coopération technique sont importants, fait preuve de capacités particulières pour l'assimilation des technologies, aussi cette forme de coopération s'exerce-t-elle dans divers domaines.

Les principaux domaines concernés sont l'agriculture, les transports, la santé, les télécommunications et la télé-radiodiffusion, les mines et l'industrie, la valorisation des ressources humaines et la culture. La part de l'Amérique du Sud dans l'ensemble de la coopération technique assurée par le Japon était d'environ 7% en 1995, ce qui la met au second rang après l'Asie. La coopération technique correspond par ailleurs à 44% du montant total de l'APD accordée à l'Amérique du Sud.

Ces dernières années, la coopération marque une certaine augmentation dans le secteur de l'environnement ainsi que dans des domaines liés à l'acquisition de devises, comme le développement des exportations.

Mais comme le montre le meurtre, par un groupe de terroristes péruviens, de trois experts envoyés par JICA en juillet 1991, la sécurité doit faire l'objet de la plus grande attention lors de la mise en œuvre de la coopération technique, et le principe de "sécurité avant tout" doit prévaloir.

Coopération de JICA en faveur des pays d'Amérique du Sud

Nous allons maintenant voir les principales activités de JICA en Amérique du Sud pour l'exercice 1995.

Des études de confirmation de projets, réalisées au Brésil, en Equateur et au Venezuela, ont été assorties de consultations avec les officiels de ces pays sur les domaines prioritaires de l'aide et du développement.

L'Argentine, parmi les pays à plus haut revenu en Amérique du Sud, dispose d'une technologie avancée. L'étude de développement pluridisciplinaire "développement économique (phase II)" a été menée dans l'objectif de définir les mesures les plus efficaces pour le développement de l'économie argentine, et notamment, le renforcement des investissements directs et la stimulation des exportations.

Considérant l'importance du Brésil au sein de l'Amérique du Sud et la présence dans ce pays du plus grand nombre de personnes d'origine japonaise, le

Japon a apporté un soutien actif à cette région, principalement par le biais de la coopération technique et de prêts en yens. Ces dernières années, la coopération de JICA avec le Brésil s'est exercée dans de nombreux domaines, à commencer par l'environnement.

Réalisé dans le cadre de l'initiative destinée à réduire les disparités régionales et la pauvreté, le programme de coopération technique de projet-type "projet de développement de la santé publique dans le nord-est du Brésil à Pernambuco", qui s'est déroulé en 1995, avait pour objectif l'aménagement du nord-est du Brésil, l'une des régions les plus importantes dans la politique de développement de ce pays.

La Bolivie, pays parmi les plus pauvres d'Amérique latine et comptant un grand nombre de personnes d'origine japonaise, a bénéficié à ce jour, de la coopération du Japon sous des formes très diverses.

En Equateur, l'aide a pour but de libérer le pays d'une économie dépendante du pétrole.

Au Chili, pays dont le niveau de revenu est relativement élevé, l'aide japonaise a surtout pris la forme d'une coopération technique. Les domaines prioritaires de l'aide, définis au cours de discussions entre une mission d'étude de confirmation de projets et des officiels chiliens en octobre 1994, étaient les suivants : renforcement administratif pour la protection de l'environnement, gains de qualité et de productivité pour renforcer la compétitivité industrielle à l'échelon international, mesures de lutte contre la pauvreté, principalement dans les villes et le sud du pays, aménagement des infrastructures socio-économiques et développement de la coopération Sud-Sud.

En Colombie, comme au Chili, l'aide japonaise a surtout pris la forme d'une coopération technique. Les domaines prioritaires de l'aide, fixés lors de discussions entre une mission d'étude de confirmation de projets et des officiels colombiens en septembre 1994, étaient les suivants : mesures pour la protection de l'environnement, développement social, notamment dans le domaine de l'enseignement primaire et des soins de santé de base, gains de productivité et de qualité pour renforcer la compétitivité industrielle à l'échelon international.

Avec des besoins de développement aussi importants que ceux de la Bolivie et une population comptant de nombreuses personnes d'origine japonaise, le Paraguay a bénéficié de la coopération du Japon sous les formes les plus diverses. Les domaines prioritaires de l'aide, qui ont fait l'objet de discussions entre une mission d'étude de confirmation de projets et des officiels paraguayens en mars 1995, étaient les suivants : développement social, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé publique et des soins médicaux, gains de productivité dans tous les secteurs industriels et prise de conscience de l'environnement, afin d'assurer un développement durable, et enfin,

aménagement des infrastructures socio-économiques.

Avec des besoins de développement aussi importants que la Bolivie ou le Paraguay et un nombre comparable de personnes d'origine japonaise, le Pérou a également bénéficié de l'aide du Japon sous diverses formes. Toutefois, depuis le meurtre de trois experts de JICA en juillet 1991, la coopération technique assortie d'envoi d'experts à long terme a été interrompue et elle se limite actuellement à l'accueil de stagiaires et à la fourniture d'équipements. Les domaines prioritaires de l'aide, fixés lors de discussions entre une mission d'étude de confirmation de projets et des officiels péruviens en septembre 1994, étaient les suivants : renforcement de l'aide aux plus défavorisés, notamment par l'amélioration de l'éducation et des soins de santé de base, mise en place d'institutions et formation de personnel pour la protection de l'environnement et enfin, aménagement des infrastructures socio-économiques.

En Uruguay, pays où le niveau de revenu est élevé, l'aide japonaise a surtout pris la forme d'une coopération technique. Les domaines prioritaires, définis lors des discussions entre une mission d'étude de confirmation de projets et des officiels uruguayens en octobre 1994, étaient les suivants : amélioration de la productivité et de la qualité dans le domaine de l'agriculture, mise en place de mesures pour la protection de l'environnement, amélioration de la productivité et de la qualité pour stimuler les exportations, mesures d'aide aux PME et amélioration dans le domaine médical, dont les mesures de lutte contre le cancer.

Argentine - Recherche de mesures pour favoriser l'exportation et les investissements étrangers

..... Etude du développement économique (phase II)

●●
L'Argentine au sortir d'une grande transformation

L'Argentine, dont la superficie est approximativement huit fois celle du Japon, est riche en ressources naturelles et le vaste plateau de la Pampa dispose du sol le plus fertile au monde.

Toutefois, malgré ces conditions favorables, l'Argentine était encore depuis peu citée dans les manuels comme un exemple de ratage sur le plan du développement économique. Dans le domaine de l'inflation notamment, avec des chiffres régulièrement au-dessus des 100% durant 15 ans depuis 1976, le développement économique était sérieusement entravé.

Depuis 1991, l'obstacle majeur à la prise de mesures anti-inflationnistes a été surmonté et l'Argentine a commencé sa transformation en encourageant la libéralisation, la concurrence et la création de secteurs privés, avec l'ambition de rejoindre le peloton des pays industrialisés. Les mots-clés de cette transformation sont l'accroissement rapide des exportations et l'encouragement des investissements étrangers.

L'Argentine a adopté des principes directeurs précis et compilés

les données lui permettant de mettre en vigueur des mesures en faveur des sociétés privées actives dans l'industrie et le commerce.

●●
Deuxième phase des études du développement économique

Dans l'étude du développement économique réalisée par JICA en Argentine, sous la direction du regretté M. Saburo Okita, chef de la mission d'étude de 1985 à 1986, un grand nombre de questions importantes ont été abordées, parmi lesquelles, l'importance des politiques à moyen et à long terme, coopération entre secteurs public et privé, mais aussi le rôle du gouvernement. Les propositions émises par la mission ont été bien accueillies par les dirigeants des deux secteurs.

Le gouvernement argentin a accordé beaucoup d'intérêt aux résultats de l'étude et demandé au gouvernement du Japon de lancer la phase II de l'étude, afin de continuer à bénéficier de l'enseignement du Japon, actuellement l'un des géants de l'investissement à l'étranger.

Dans la deuxième phase, l'étu-

de proposait d'envisager des approches à court, moyen et long terme dans le secteur privé, ainsi que des mesures efficaces de soutien relayées par le gouvernement. Ces mesures impliquaient une réorientation vers l'Asie de l'Est (Japon compris), avec laquelle l'Argentine entretient des échanges bien moins intenses qu'avec ses voisins, le Chili et le Brésil.

Parallèlement à une étude sur les possibilités d'exportation et d'investissements en Argentine, JICA s'est employée à rassembler et à structurer les données élémentaires qui font défaut à l'Argentine sur les conditions et les tendances du marché dans la région de l'Asie de l'Est, partenaire potentiel pour l'exportation et l'investissement. Les données recueillies ont servi de base à l'amélioration des performances des secteurs public et privé en Argentine.

●●
Nouvelle coopération technique portant sur les aspects "non matériels" de la technologie

Les études qui traitent de ce

travail a été réalisé par le groupe de travail sur l'étude de la phase II de l'étude



▼
Etude du développement économique (phase II)

Etudes de développement. L'objectif est d'analyser la situation actuelle du secteur macro-économique en Argentine, de présenter des suggestions pour maintenir la croissance économique, et enfin, d'analyser et d'offrir les conditions nécessaires au renforcement des relations avec les pays de l'Asie de l'Est.

genre d'aspects "non matériels" appartiennent à un nouveau domaine de la coopération technique de JICA. En effet, comparées aux aspects "matériels" du transfert technologique, les connaissances transmises par cette étude exigent plus de temps pour être complètement assimilées par les autorités des pays bénéficiaires, pour s'implanter et se concrétiser par des résultats tangibles. Toutefois, l'Argentine a répondu rapidement aux résultats de l'étude en sachant prendre les mesures appropriées.

L'économie argentine, après une croissance rapide entre 1991 et 1994 (7,7% de croissance annuelle en moyenne), a été confrontée à une grave récession consécutive à la crise de la monnaie mexicaine fin 1994 (1995 a connu un taux de croissance négatif de 4,4%) et l'urgence d'une extension des exportations et des investissements apparaît de manière encore plus marquée.

Le plan d'action adopté par le gouvernement argentin repose sur les résultats de l'étude, publiée en juin 1996. Dans ce plan, certaines mesures devraient pouvoir être réalisées par l'Argentine seule, alors que d'autres nécessiteront une coopération internationale.

Dans la suite de la coopération technique entre les deux pays, le rapport d'étude devrait certainement devenir un document essentiel et occuper une place déterminante.

(Bureau de JICA en Argentine)

Brésil - Premier projet de coopération technique de JICA pour la préservation du plus grand habitat naturel au monde

..... Projet de recherche sur la forêt amazonienne du Brésil

••

Transfert technologique et recherche axée sur trois domaines

Récemment, on assiste dans le public à une prise de conscience des problèmes d'environnement et l'inquiétude grandit quant à la sauvegarde de la forêt. Et le monde entier s'intéresse tout particulièrement à la région amazonienne, qui couvre principalement le Brésil.

Dans ce contexte, le gouvernement brésilien a demandé la coopération technique du Japon, afin de protéger la forêt tropicale humide amazonienne et d'améliorer les techniques d'aménagement de cette même forêt. Pour répondre à cette demande, JICA a lancé, en 1995, au titre de la coopération technique un projet-type sur trois ans, intitulé "projet de recherche sur la forêt amazonienne du Brésil".

Le projet prévoit un transfert de technologie et des activités de recherche dans trois domaines : technologie de télédétection pour observer l'état de la forêt, méthodes d'aménagement de la forêt vierge basées sur des études de la faune et de la flore sauvages, reconstitution des forêts dévastées par l'ensemencement, la culture de plants et l'analyse des sols. Des experts japonais, détachés à court ou à long terme par l'Institut général de Recherche forestière et d'autres organismes au Japon, ont collaboré sur ce sujet avec des chercheurs de l'Institut national de Recherche amazonien, organisme d'exécution au Brésil.

Actuellement, 4 experts japonais, placés sous la direction d'un chef de projet, accomplissent un

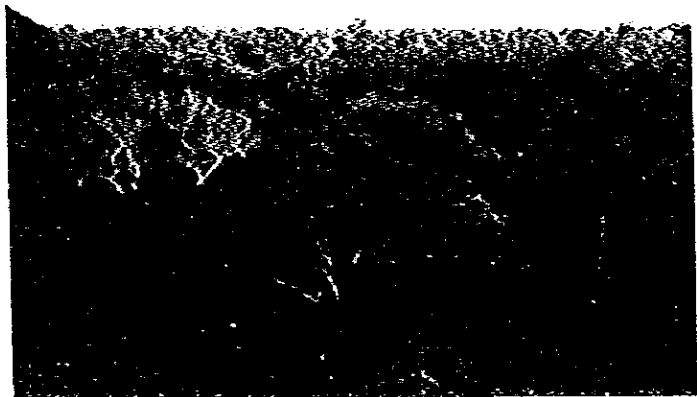
travail acharné en Amazonie, dans un environnement naturel qui leur est totalement étranger.

••

Collaboration avec les descendants de Japonais au Brésil

Situé à Manaus dans l'Etat des Amazonas, au cœur de la forêt tropicale amazonienne, l'Institut

bitants, Manaus dispose d'un réseau de télécommunications des plus rudimentaires et les éléments indispensables, comme le téléphone, font défaut. Les équipements de recherche sont souvent défectueux à cause des fréquentes pannes d'électricité et les conditions de travail ne sont pas idéales. De plus, compte tenu de la nature du projet, les travaux doivent être conduits à l'extérieur, mais la saison des pluies rendant les routes



Forêt tropicale humide amazonienne. On voit dans cette photo un japonais.

national de Recherche amazonien est l'agence centrale du côté brésilien. C'est pourquoi les chercheurs brésiliens d'origine japonaise qu'il emploie ont participé à la phase initiale de demande de coopération et aux discussions avec la mission d'étude japonaise avant le lancement du projet. Ainsi, ils ont permis de régler diverses questions pratiques côté brésilien au début de la coopération. Actuellement, ils font office d'intermédiaires entre les Japonais et les Brésiliens intervenant dans le projet.

Même avec 1,6 millions d'ha-

Projet de recherche sur la forêt amazonienne du Brésil

Coopération technique de projet-type pour l'aménagement durable de la forêt tropicale humide d'Amazonie et le développement des techniques nécessaires à sa préservation. Le projet, prévu sur trois ans, est en cours depuis juin 1995. Principales activités : télédétection, aménagement de la forêt vierge et reconstruction des terres dévastées.

impraticables, ces derniers sont souvent bloqués.

••

Préservation du plus vaste habitat naturel au monde

C'est dans ces conditions défavorables que les experts japonais et les chercheurs brésiliens s'efforcent d'avancer dans leurs recherches communes.

L'Amazonie est un thème de recherche vaste et difficile, également appelé "Enfer vert", un monde où la normalité n'est pas de mise. Ce projet est le premier entrepris par JICA pour la préservation de la forêt humide tropicale d'Amazonie et en tant que tel, il comporte son lot de tâtonnements.

On espère que les résultats des recherches pourront dans une large part contribuer à préserver l'habitat naturel le plus étendu de la planète et assurer par là même la prospérité de l'humanité.

(Bureau de JICA au Brésil)

Bolivie - Une spécialité japonaise, l'élevage de la truite arc-en-ciel dans le lac Titicaca

..... Projet du Centre de recherche sur le développement de la pêche



En arc-en-ciel est le régime en pêche locale

••
Une augmentation de la demande en poissons d'eau douce

Depuis Tokyo, 30 heures de vol, jalonnées de maintes escales, sont nécessaires pour relier l'aéroport de La Paz, capitale de la Bolivie, nichée à 4.000 mètres d'altitude, au cœur des Andes. De là, 120 kilomètres à vol d'oiseau vous séparent encore du lac Titicaca, la plus grande étendue d'eau douce d'Amérique du Sud.

En juin 1991, JICA a installé sur ses rives le Centre de recherche sur le développement de la pêche, comme base de développement à la coopération technique de projet-type dans le projet d'élevage de jeunes truites arc-en-ciel et le transfert de technologie en matière de repeuplement piscicole.

Privée d'accès maritime, la Bolivie n'est pas par tradition une nation de mangeurs de poissons et cette denrée est même relativement plus chère que la viande. Ces dernières années toutefois, la demande de poissons d'eau douce,

comme la truite arc-en-ciel ou l'athérinidé, s'est accrue, suite à une nouvelle mode en matière de santé, principalement parmi les classes disposant de revenus moyens à élevés.

Ainsi, les pêcheurs du lac Titicaca se sont de plus en plus intéressés à l'élevage des truites arc-en-ciel et les demandes de conseils techniques sur l'acquisition d'alevins et la pisciculture se sont multipliées. Les autorités japonaises et boliviennes s'accordent à dire que ces tendances se sont développées avec le projet de création du Centre.

••
Applications pratiques de l'élevage de la truite arc-en-ciel dans l'amélioration du niveau de vie

Dans les zones rurales de Bolivie, on estime le revenu annuel par ménage à quelque centaines de dollars. Le taux de mortalité infantile pour malnutrition est élevé et l'amélioration du

niveau de vie est l'une des préoccupations majeures du gouvernement.

C'est pourquoi l'élevage de la truite arc-en-ciel, culture de rapport extrêmement prometteuse, a rapidement retenu l'attention des pêcheurs comme une mesure efficace pour améliorer leur niveau de vie.

Afin de répondre aux demandes des pêcheurs, le Centre s'est efforcé d'améliorer sa production en termes quantitatif et qualitatif et de leur fournir des alevins à bas prix. Les pêcheurs et le personnel du Centre ont travaillé en coopération pour repeupler le lac et ont encouragé l'implantation des techniques de rempoissonnement.

La truite arc-en-ciel d'élevage, décrite comme une spécialité japo-



Le lac Titicaca

▼
Projet du Centre de recherche sur le développement de la pêche
Coopération technique de projet-type. Le projet soutient renforcer le rôle du Centre, étendre les techniques d'élevage piscicole par la production régulière de jeunes truites arc-en-ciel et implanter une technique élémentaire d'élevage piscicole en utilisant des méthodes d'alimentation adoptées à l'élevage dans des lacs de petite taille.

naise, a été introduite en Bolivie sous une forme compatible avec l'environnement naturel et aujourd'hui les pêcheurs commencent à se rendre au Centre pour raconter leur réussite. Dans le lac richement alimenté, les truites passent, en seulement un ou deux ans, de quelques centimètres aux dizaines de centimètres nécessaires pour la vente. On peut dire aujourd'hui que le projet a atteint le stade auquel tous les effectifs impliqués commencent à voir les résultats concrets de leur travail.

Pour que le programme reste un succès à l'avenir, le personnel du Centre veille à ce qu'il n'y ait pas de pêche non sélective et s'emploie à protéger l'environnement naturel.

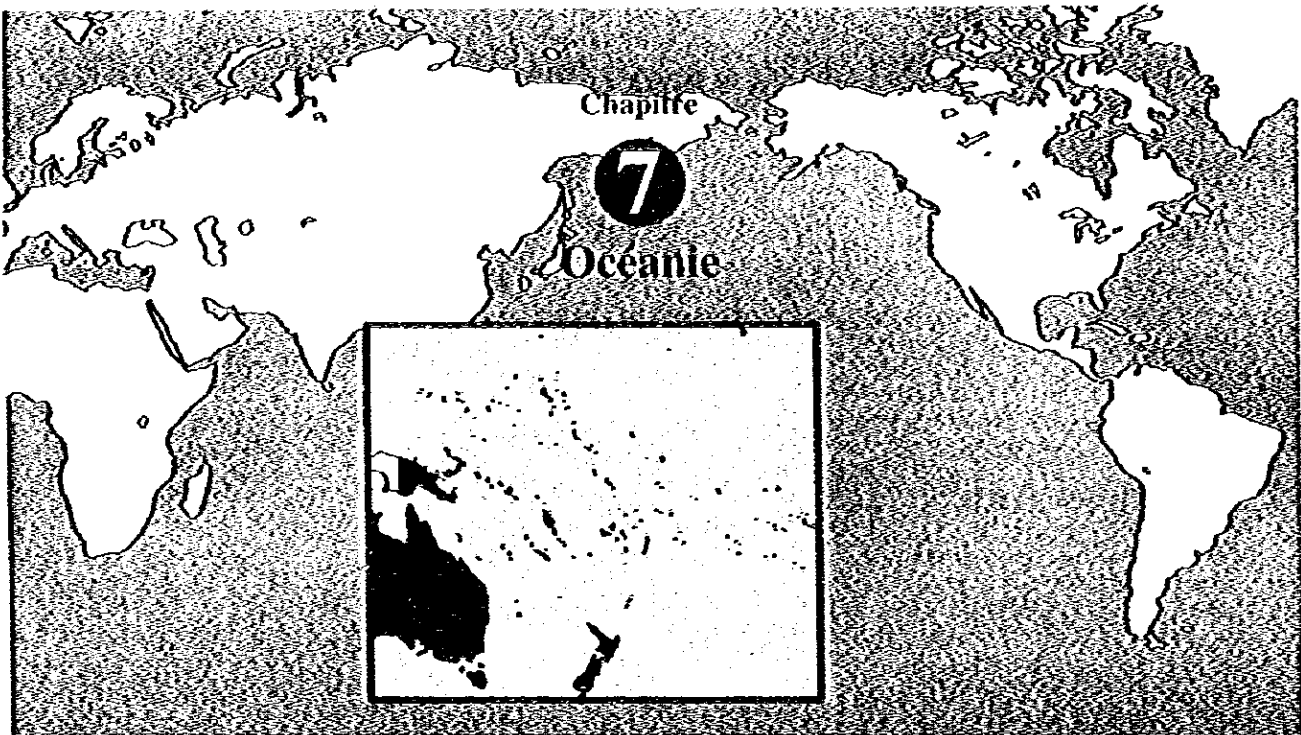


Un rêve sur les lacs andins

Les terres entre 3.000 et 5.000 mètres sont peu propices à l'agriculture et les conditions de vie des fermiers sont toujours aussi rudes. Dans ce contexte, l'impact de l'élevage piscicole sur l'amélioration du niveau de vie des habitants est considérable.

Près de 100 groupes de lacs sont alimentés par la fonte des neiges andines. En aval, le lac Titicaca, avec ses truites qui se reproduisent et les fermiers dont les affaires sont toujours plus florissantes... Avec ce schéma en tête, le Centre compte poursuivre sa collaboration avec les fermiers et les pêcheurs.

(Bureau de JICA en Bolivie)



Une myriade de pays fédérés par l'Equateur au sein du Pacifique

L'Océanie, région qui s'étend sur une grande partie de l'Océan Pacifique, de part et d'autre de l'équateur, comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande et 12 Etats insulaires, territoires autonomes, territoires sous tutelle et territoires d'outre-mer. La superficie des terres émergées n'est que de 9 millions de km², dont 98% sont occupés par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les autres pays insulaires totalisent seulement 180.000 km² et certaines nations, comme Tuvalu ou Nauru comptent moins de 10.000 habitants. Si l'on exclut l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la population est tout juste de 6,3 millions d'habitants.

La région regroupe trois zones ethniques : la Mélanésie, la Polynésie et la Micronésie. Ces pays, devenus indépendants il y a peu, se caractérisent par un environnement social très diversifié, par un métissage culturel riche où subsiste l'influence des anciens colonisateurs.

Alors que la Mélanésie se caractérise socialement par un ensemble de groupes atomisés, formant une structure égalitaire et mutuellement complémentaire, la structure sociale de la Polynésie et de la Micronésie est inspirée du système tribal.

Si l'on exclut l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le PNB par habitant est très variable : il est par exemple de 10.000 dollars environ à Nauru, riche en minerai de phosphate, et seulement de 650 dollars à

Tuvalu, dépourvu de ressources naturelles.

Stabilité politique mais dépendance économique

Sur le plan politique, la région est stable dans l'ensemble. Sauf quelques exceptions, elle se compose de petits pays sans ressources naturelles.

Nombre d'entre eux ont une économie fortement tributaire du secteur primaire et par conséquent fragile, car soumise aux fluctuations du climat et des cours mondiaux. Dans le même temps, l'accès à l'indépendance économique est difficile, car ils se composent d'une multitude d'îles, avec des marchés intérieurs restreints, coupés des marchés internationaux, sans moyens de transport et de communication qui pourraient compenser cet isolement. Ces pays insulaires entretiennent généralement d'étroites relations avec les anciennes puissances coloniales.

Coopération japonaise en Océanie

Jusqu'à présent, la coopération japonaise en Océanie a porté, pour la formation des ressources humaines nécessaires à la construction des pays qui la composent, sur l'envoi d'experts et de volontaires JOCV, ainsi que sur l'accueil d'experts au Japon. La coopération concerne principalement, d'une part le développement de l'agriculture et de la pêche, avec des recherches dans le domaine de la sylviculture et de la riziculture, l'aménagement d'installations portuaires, la coopération technique dans le secteur aqua-

cole, et d'autre part, la mise en place des infrastructures de base pour satisfaire les BHN (besoins essentiels de l'être humains), avec la construction d'écoles, d'hôpitaux et des installations d'alimentation en eau.

Outre leur faible population et leur économie de petite taille, les pays insulaires d'Océanie sont disséminés dans la région, aussi une approche globale est-elle indispensable.

La coopération japonaise dans la région est relativement récente et le savoir-faire ainsi que l'expérience accumulés sont encore insuffisants. Dans ce contexte, on espère beaucoup du renforcement des relations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, principaux donateurs dans la région, et avec les organismes locaux et internationaux comme la Commission du Pacifique Sud (SPC) ou le Forum du Pacifique Sud (SPF).

La part de l'Océanie dans l'APD bilatérale du Japon n'a été que de 1,3% en 1994, mais elle a presque été multipliée par 6,7 en 10 ans, passant de 24 millions de dollars en 1985 à 160 millions de dollars en 1995. Le niveau de revenu des petits pays insulaires est souvent faible et ils reçoivent essentiellement une coopération technique et une coopération financière non-remboursable. Jusqu'à présent, seules la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les îles Salomon ont bénéficié de prêts en yens.

La coopération financière non-remboursable au niveau local est la forme la plus remarquable de l'aide aux petits pays insulaires. Pratique, diversifiée, adaptable et assurée principalement par les représentations diplomatiques japonaises, elle s'est traduite pour les pays océaniques par la fourniture d'équipements audiovisuels, la gestion de l'information et la construction de petits ponts. Les besoins de développement identifiés par les volontaires seniors de la coopération et les volontaires JOCV sont de plus en plus pris en compte dans le cadre de projets, et leurs actions devraient bientôt être plus efficacement coordonnées.

Principaux pôles d'activité de JICA

Afin de planifier et cibler l'aide à l'Océanie, JICA a mis sur pied en 1991 un "Comité d'étude de l'aide pour la zone Pacifique" pour qu'il examine les besoins de développement et les formes de coopération appropriées et pour qu'il consigne ses conclusions dans un rapport.

Le rapport établi par le comité, considérant que l'aide devait prendre en compte la diversité de l'Océanie et les différents facteurs qui entravent le développement des pays insulaires, a défini trois grandes orientations : soutenir l'accès à l'indépendance économique, contribuer à compenser l'isolement et l'exiguïté des territoires, et renforcer les actions de

préservation (pour la sauvegarde des valeurs traditionnelles).

Avec le stade avancé de déboisement et de destruction des écosystèmes du littoral océanique, la sauvegarde de l'environnement et la protection des ressources naturelles sont devenues des questions préoccupantes. Les îles de ces régions utilisent leurs ressources maritimes et forestières pour l'acquisition de devises, afin de stimuler la croissance de leur économie et de rehausser leur niveau de vie, mais la surexploitation des fonds de pêche et la diminution rapide des surfaces boisées représentent aujourd'hui des problèmes très graves.

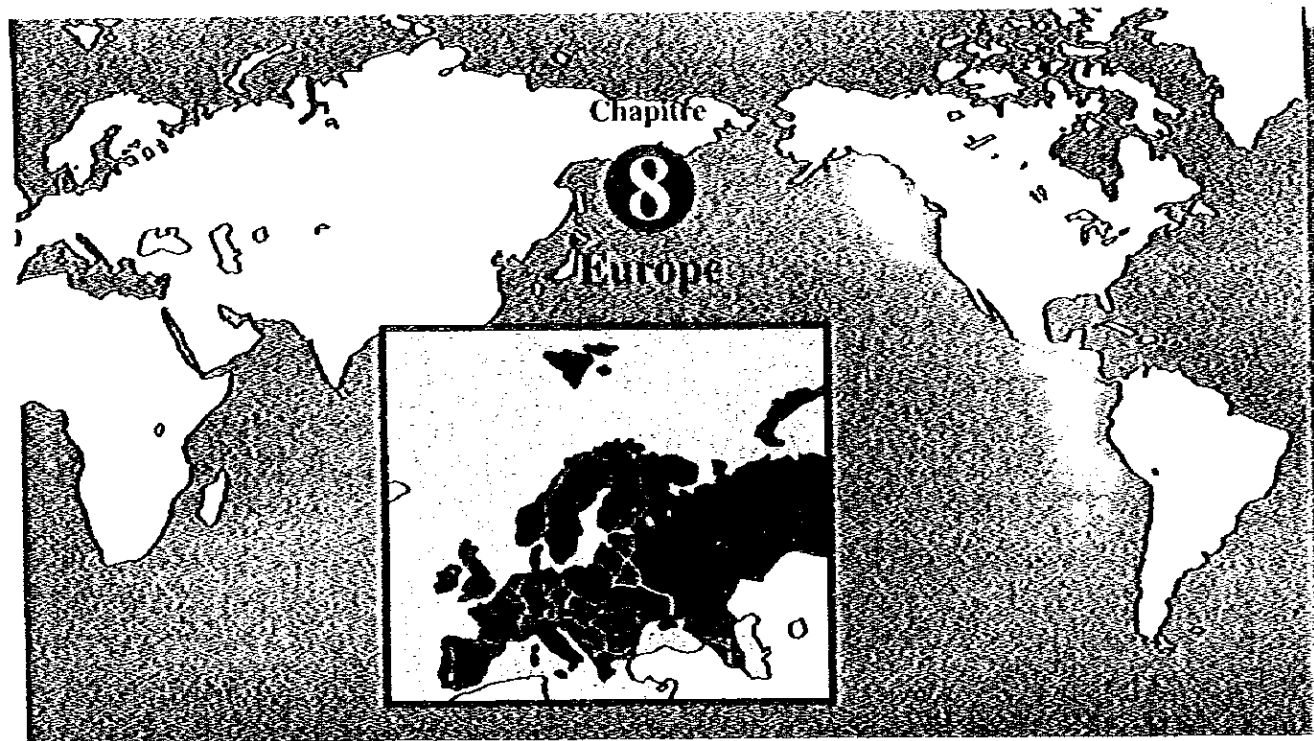
De même qu'il devient urgent d'utiliser les ressources naturelles en harmonie avec l'écosystème, dans le souci d'un développement durable, la protection de l'environnement doit être prise en considération lors des phases de planification et d'exécution de l'aide.

Dans ce contexte, JICA poursuit deux projets au titre de la coopération technique de projet-type : le "projet de recherche et de développement aquacole" à Tonga, qui vise le développement technique de l'aquaculture et de la conchyliculture, et le "projet de recherche forestière (phase II)" en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Entrepris en 1995 en tant que coopération pour la recherche, ce projet sur l'amélioration des normes de test et de recherche en matière de développement des ressources forestières fait suite au "projet de recherche forestière" très apprécié qui s'est déroulé de 1989 à 1994.

Relations avec les organismes internationaux et les autres pays donateurs

Dans le cadre de l'aide globale au développement de l'Océanie, assurée par les organisations locales et internationales et conformément à l'accord conclu avec le Comité scientifique mondial du Pacifique Sud (South Pacific Applied Geoscience Commission (SOPAC)), le Japon conduit, depuis 1985, une "étude sur les ressources minérales pélagiques du Pacifique Sud", avec pour objectif d'évaluer les ressources des fonds marins et de participer à leur gestion.

En collaboration avec l'Australie, autre pays donateur, le Japon a lancé le "projet de promotion de la santé", dont l'objectif est de faire reconnaître l'importance de la santé publique et des soins médicaux aux îles Fidji en sensibilisant ses habitants par le biais de publications, d'affiches et de brochures, mais aussi par des programmes de radio et télévision. Particularité de cette entreprise, c'est le premier projet réalisé conjointement par le Japon et l'Australie.



Aide concertée du G-24 aux pays d'Europe centrale et orientale

En Europe, la plupart des pays disposent d'une économie moderne et totalement indépendante et, du point de vue de la coopération économique, ils se trouvent plus souvent dans la catégorie des donateurs que dans celle des bénéficiaires. Dans les pays de l'Europe centrale et orientale toutefois, bridés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale par des régimes communistes à économie centrale planifiée, le développement économique a pris un retard considérable.

Vers la fin 1989, les pays de l'Est, avec à leur tête la Pologne et la Hongrie, se sont engagés dans un processus de réformes économiques pour opérer leur transition vers l'économie de marché et des régimes démocratiques.

En réponse à ces aspirations, les pays industrialisés, dans le cadre de l'aide concertée du G-24 (Groupe des pays concernés par le soutien à l'Europe de l'Est), ont activement soutenu les réformes entreprises.

Créé sur la base de la déclaration fondatrice du Sommet de l'Arche à Paris, en 1989, le G-24 avait pour objectif de discuter du soutien à la Pologne et à la Hongrie. D'autres bénéficiaires sont venus s'ajouter et notamment, l'ex RDA, l'ex Tchécoslovaquie, la Bulgarie, l'ex Yougoslavie, la Roumanie, l'Albanie, les pays baltes (Estonie, Lituanie et Lettonie). Parmi ces pays, l'ex RDA, rattachée à l'Allemagne et l'ex Yougoslavie, dans laquelle les conflits se sont intensifiés, ont été rayés de la liste des bénéficiaires en

octobre 1991. Ces départs ont été compensés par l'arrivée de la République slovaque et de la Macédoine, en octobre 1992 et en novembre 1993.

Le G-24 comprend 24 membres, dont 12 pays de l'Union européenne, auxquels s'ajoutent le Japon, les Etats-Unis, le Canada et l'Australie, ainsi que des organisations internationales telles que le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE.

Coopération japonaise en Europe

Dans ce cadre, le Japon oriente son aide vers cinq des anciens pays d'Europe centrale et orientale, notamment la Pologne, la Hongrie, l'ex Tchécoslovaquie (après la révolution de novembre 1989, la République socialiste de Tchécoslovaquie a été rebaptisée République fédérale tchèque et slovaque en avril 1990, puis divisée en République tchèque et République slovaque le 1er janvier 1993, suite à la dissolution de la fédération), la Bulgarie et la Roumanie, et soutient activement leur politique de réforme dans le cadre de l'aide concertée du G-24.

En 1995, l'APD bilatérale accordée par le Japon à l'Europe s'est élevée à 153 millions de dollars, soit 1,5% du montant total de l'APD japonaise.

Les pays d'Europe centrale et orientale procèdent rapidement aux réformes économiques qui devraient les amener à l'économie de marché dans un régime institutionnel démocratique s'appuyant sur des élections libres. Cependant, outre les troubles politiques et

les conflits ethniques, ils sont confrontés, suite à la dissolution du CAEM (Conseil d'assistance économique mutuelle ou COMECON) à de sérieuses difficultés économiques causées par la perte de ressources énergétiques et la disparition de débouchés d'exportation vers les anciens pays de l'Est. Etant donné la situation, le processus de démocratisation et de transition vers l'économie de marché présente de grandes disparités entre la Slovénie, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque d'une part et les autres pays d'Europe centrale et orientale, d'autre part.

En mars 1996, une mission d'étude de formulation de projets a été envoyée en Pologne et en Bulgarie pour favoriser le passage de ces pays à l'économie de marché.

Dans le cadre d'une "stratégie diplomatique préventive", le Japon vient de réaffirmer son soutien actif à la Macédoine et à l'Albanie, dans l'espoir que les conflits ethniques de l'ancienne Yougoslavie ne s'étendent à ces pays et qu'il soit possible de conserver l'équilibre des relations diplomatiques. Ainsi, une mission d'étude de confirmation de projets a été envoyée en août 1994 en Macédoine et en Albanie, et en mars 1996, des spécialistes en formulation de projets ont été détachés pour analyser les besoins d'aide existants et réunir des données pertinentes sur ces deux pays.

Leur niveau de développement est toutefois nettement inférieur à celui de la Slovénie, de la République tchèque, de la Pologne, de la Hongrie, de la République slovaque, de la Bulgarie et de la Roumanie, et une aide diversifiée est souhaitable, tout comme dans les pays en développement traditionnels.

Domaines prioritaires des activités de JICA

Pour assurer aux pays de l'Europe centrale et orientale une transition harmonieuse vers l'économie de marché, il faut leur communiquer un savoir-faire, et notamment les techniques de gestion des économies occidentales libérales, mais aussi leur fournir des capitaux. Parallèlement, de sérieux problèmes d'environnement, qui se sont aggravés sous le régime communiste, affectent non seulement ces mêmes pays, mais également leurs voisins. Enfin, les infrastructures aménagées sous les économies dirigistes n'ont pas été correctement entretenues et elles sont maintenant délabrées.

Dans ce contexte, le Japon a décidé de centrer son aide sur le passage à l'économie de marché, les problèmes d'environnement et la reconstruction, ainsi que l'extension des infrastructures socio-économiques.

Dans sa contribution, JICA accorde par conséquent la priorité aux points suivants :

- ① Transition d'une économie planifiée vers une économie de marché (politique économique, amélioration de la productivité, gestion admi-

nistrative)

- ② Problèmes d'environnement et principalement pollution atmosphérique et élimination des déchets
- ③ Reconstruction des infrastructures économiques

Les pays de l'Europe centrale et orientale ont ceci de particulier qu'ils disposent d'une technologie fondamentale avancée, aussi l'aide est-elle accordée en priorité à des projets faisant intervenir des techniques de pointe et parallèlement à des études de développement destinées à soutenir le processus de démocratisation et favoriser l'accès à l'économie de marché, ainsi qu'à des projets liés à l'environnement.

Les activités d'aide se décomposent comme suit :

- Accueil de stagiaires et envoi d'experts en gestion de production et gestion d'entreprise dans les usines, pour faciliter l'accès à l'économie de marché.
- Etudes de développement préparant l'aménagement des infrastructures socio-économiques adaptées à la transition vers l'économie de marché.
- Elaboration de plans directeurs et d'études de faisabilité concernant les problèmes d'environnement, pour lesquels les mesures de lutte sont insuffisamment développées dans les établissements industriels de la région (des études ont déjà été effectuées sur des programmes d'élimination des déchets et sur la désulfuration de centrales électriques).

Résultats des activités de JICA en 1995

En 1995, des programmes de formation sur la gestion de la production, la gestion d'entreprise et la gestion de l'environnement ont accueilli des stagiaires de Pologne, Hongrie, de la République tchèque, de la République slovaque, de Bulgarie, Roumanie, Slovénie, Macédoine et d'Albanie. Des experts ont été envoyés comme conseillers, en Pologne pour l'amélioration de la productivité, en République slovaque pour l'organisation et le développement des chemins de fer, en Bulgarie pour les techniques de fermentation lactique et en Roumanie pour le développement économique.

Parmi les études de développement, on peut citer "l'étude sur la gestion des déchets solides dans la ville de Poznan" en Pologne, le "plan intégré de mesures de lutte contre la pollution atmosphérique de la vallée de la Sajo" en Hongrie, le "plan de modernisation du système d'alimentation thermique" en République slovaque, le "plan de restructuration et de modernisation de l'industrie sidérurgique" en Bulgarie et enfin en Roumanie, le "projet d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution de l'environnement dans la fonde-

rie et les aciéries "SIDEX" S.A. de Galati", le "projet d'irrigation dans la partie nord-est de la circonscription de Vrancea" et le "système de gestion des déchets solides de la municipalité de Bucarest".

Dans le cadre de la coopération technique de projet-type, trois experts à long terme ont été envoyés en Hongrie pour un "projet d'amélioration de la productivité", l'institut polonois-nippo d'informatique a été créé en Pologne et deux projets ont été réalisés, le "projet de remise en état du système d'irrigation" en Roumanie et le "projet du Centre de rendement énergétique" en Bulgarie.

En 1996, suite à la convention conclue avec la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie, des volontaires JOCV ont été envoyés dans tous ces pays, à l'exception de la Roumanie, principalement dans le domaine de la valorisation des ressources humaines.

Lors des discussions de synthèse américano-nipponnes sur la politique économique qui se sont déroulées à l'occasion du sommet Hosokawa-Clinton en février 1994, un accord est intervenu sur un "projet commun pour l'amélioration de l'environnement en Europe centrale et orientale" et le Japon a annoncé une aide pour un montant d'un milliard de dollars.

Pour soutenir ce projet, JICA a participé au "premier comité nippo-américain sur l'environnement en Europe orientale" de Budapest, en Hongrie, en mai 1994. Des spécialistes en formulation de projets sur l'environnement en Europe orientale ont ensuite été envoyés (pendant près d'un an à compter de janvier 1995) dans le but de réunir des données expérimentales et de déterminer les possibilités de coopération avec ces pays dans ce domaine. Des études de formulation de projets dans le domaine de l'environnement ont par ailleurs été menées en Bulgarie et en Roumanie durant le mois de novembre 1995. Le soutien actif à l'amélioration de l'environnement dans cette région devrait se poursuivre à l'avenir.

Bulgarie - Premiers cours d'infographie à l'école "abandonnée de Dieu"

Enseignement de l'infographie

•• Au milieu de la tempête dans une période de transition

"Nombreux sont ceux qui viennent pour prendre et si peu pour offrir". Ce sont les mots du directeur de l'École industrielle de Sofia lors de la première visite pour discuter de l'envoi de volontaires JOCV.

A peine sortie d'un régime communiste, la Bulgarie s'est retrouvée plongée dans le chaos. Toutes les écoles du pays ont des budgets de misère et elles doivent toujours attendre pour acheter le matériel pédagogique indispensable ou même pour régler le salaire de leurs enseignants. Elles ont souvent à déplorer des vols de matériel et d'équipements scolaires. Aussi, il n'est pas difficile de comprendre l'état d'esprit dans lequel peut se trouver le directeur.

L'École industrielle, qu'il surnomme "l'école abandonnée de Dieu" est d'apparence misérable. Même avec environ 360 élèves de la 6ème à la terminale, qui suivent des cours de tricot, de conception graphique, de fabrication de jouets, de moulage et de sculpture du métal, il manque de salles de classe. JICA a proposé de doubler les cours, une partie le matin, l'autre l'après-midi. Naturellement, les très vieux ordinateurs qui étaient dans le bureau du directeur n'avaient pas les performances requises pour l'infographie.

L'aide à l'enseignement de l'infographie a été inscrite sur la liste des priorités et les travaux ont commencé par l'envoi de volontaires JOCV en juillet 1995, chargés de préparer le terrain avant de pouvoir commencer effectivement



1 L'enseignement de l'infographie suscite de grands espoirs

les cours.

•• L'enseignement de l'infographie suscite de grands espoirs

L'acquisition d'ordinateurs personnels étant absolument vitale, deux P.C. ont été fournis par une fondation et un autre a été mis à disposition à partir des fonds alloués pour la coopération. Après que les P.C. ont été configurés, il était essentiel de trouver une salle informatique, de réaliser le câblage et d'installer un système d'alarme contre le vol. Tout ne s'est pas passé sans difficulté et il a fallu 6 mois avant de pouvoir commencer les cours.

L'école en attendait beaucoup. Elle pensait qu'il suffisait d'appuyer sur une touche pour que tout marche sans problème. Dans ces conditions, il était indispensable pour les élèves d'apprendre la procédure à suivre avant d'en arriver à appuyer sur cette touche.

Durant cette phase préparatoire, les élèves ont montré leur intérêt et leur impatience de voir les cours commencer en jetant des coups d'œil dans la salle informatique et en demandant à quelle date les cours commenceraient. Après que les P.C. eurent été entièrement installés, les cours d'infographie débutèrent finalement avec 90 élèves de première et de terminale pour le tricot, la conception graphique et la fabrication de jouets. Des heures d'enseignement



Enseignement de l'infographie
Projet des JOCV. Commencé seulement en 1992, l'histoire des activités en Europe orientale n'est pas encore très long. Les résultats obtenus dans l'enseignement de l'infographie sont significatifs car ils constituent un nouveau champ d'application qui vient compléter les activités traditionnelles, telles que l'enseignement du japonais, du kendo ou du judo.

supplémentaires en dehors des heures de cours normales ont par ailleurs été aménagées.

Les volontaires JOCV pensaient que les cours devaient avant tout motiver leurs élèves. Dans cette optique, ils ont monté un groupe de conteurs comiques pour raconter leur passage à l'université et se sont eux-mêmes surnommés les "comiques experts". Et aujourd'hui, les élèves sont pendus aux lèvres des JOCV, qui parlent un peu de bulgare tant bien que mal.

Les deux derniers cours de moulage et de sculpture sur métal ont commencé récemment. Un cours de formation pour enseignant a été instauré le vendredi.

Dans les cours en salle informatique, une salle pouvant à peine accueillir 10 personnes, il règne une atmosphère pleine de gaieté et de bavardages. Les réponses des étudiants sont toujours très spontanées et les volontaires JOCV retiennent une immense satisfaction de leurs activités.

(Bureau de JICA en Bulgarie)



Des pays devenus indépendants après le démantèlement de l'URSS

Avec le démantèlement de l'ancienne URSS, certains pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Ouzbékistan, Turkménistan, Kirghizistan et Tadjikistan) ont accédé à l'indépendance entre les mois d'août et décembre 1991.

Ces cinq pays totalisent environ 4 millions de km² et 53 millions d'habitants. Cosmopolites, ils abritent, outre l'ethnie de leur pays, des Russes, des Ouzbeks, quelques Coréens et Allemands. La religion dominante est l'islam (sunnites).

Sous la férule du Président Nazarbaev, le Kazakhstan s'engage dans une politique de démocratisation et de réformes économiques. Même si l'ancien parti communiste conserve une grande influence dans le Conseil supérieur, le pays jouit d'une relative stabilité politique.

En Ouzbékistan, le Président Karimov s'est prononcé en faveur de réformes politiques et économiques progressives.

Au Turkménistan, sous la direction du Président Niyazov, les conservateurs communistes sont majoritaires et aucune force d'opposition n'est apparue, aussi la situation politique est stable.

Au Kirghizistan, le Président Akaiev, s'appuyant sur un large soutien national, s'engage très activement en faveur de la démocratisation et des réformes économiques.

Au Tadjikistan, le climat d'instabilité politique

perdre. Enfin, le Président Nazarbaev au Kazakhstan et le Président Karimov en Ouzbékistan ont vu leur mandat reconduit jusqu'en l'an 2000, à l'issue de référendums.

Troubles économiques résultant de la transition vers une économie de marché

Dans tous les pays de la région, la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché se solde par des troubles économiques. Elle influence fortement leurs économies et l'on pense que ces difficultés devraient persister encore quelque temps.

Chaque pays est par ailleurs confronté à des problèmes sociaux : présence de Russes et d'autres minorités ethniques, fuite des cerveaux russes employés dans l'administration du pays, à la suite du démantèlement de l'ancienne URSS, ainsi qu'une forte croissance démographique et une augmentation rapide du chômage.

Pour assurer un meilleur niveau de vie à leurs citoyens, ces pays doivent mener de pair développement social et redressement économique, une tâche synonyme de nombreuses difficultés pour chaque nation.

Le Kirghizistan adopte une position des plus énergiques pour l'introduction d'une économie de marché. Le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan souhaitent éviter les troubles sociaux que pourrait susciter une réforme trop brutale et privilégient une réforme économique progressive. Au Tadjikistan, l'économie

stagne pour cause d'instabilité politique.

Pour combattre l'inflation après la chute du rouble, chaque pays a introduit une monnaie nationale, avec dans l'ordre le "som" au Kirghizistan ainsi qu'en Ouzbékistan, respectivement en mai et en novembre 1993, au mois de novembre 1993 également le "manat" au Turkménistan et le "tengé" au Kazakhstan, et enfin le "rouble tadjikistan" au Tadjikistan en mai 1995.

L'activité principale est l'agriculture et seul le Kazakhstan dispose d'une industrie relativement développée. Si le sous-sol du Kazakhstan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan est très riche, avec du gaz naturel ou du pétrole, le Kirghizistan et le Tadjikistan sont pauvres en ressources naturelles et l'industrie légère n'est que faiblement développée.

Coopération japonaise en Asie centrale

Au vu de la nouvelle donne sur la scène internationale après l'effondrement de l'URSS et en raison de l'importance de cette région au sein de l'Asie, le Japon s'est fermement engagé dans une politique de soutien en faveur de l'Asie centrale. Ainsi, le Japon s'est lancé dans la coopération, avec l'accueil de stagiaires et l'envoi d'experts dès 1991, avant même que les pays concernés figurent sur la liste des pays bénéficiaires de l'aide établie par le CAD.

De plus, le Japon s'est fortement employé auprès des Membres du CAD pour que ces mêmes pays soient inscrits sur cette liste, ce qui fut fait le premier janvier 1993.

En 1995, l'APD bilatérale du Japon en Asie centrale s'est élevée à 67 millions de dollars, (0,6% du total), dont 15 millions en coopération technique, 30 millions pour des prêts en yens et 22 millions au titre de la coopération financière non-remboursable. La contribution de JICA était de 1,318 milliard de yens, soit 0,9% du total.

Domaines prioritaires de l'aide en Asie centrale

Les domaines prioritaires de l'aide japonaise en Asie centrale sont les suivants : (1) aide au passage à l'économie de marché, (2) mesures de lutte contre les problèmes d'environnement et (3) aménagement et mise en place des infrastructures socio-économiques.

Les pays d'Asie centrale sont dans une phase de transition, entre économie planifiée et économie de marché, et aucun d'eux n'a encore pu réaliser le passage sans heurt, car les difficultés économiques sont nombreuses depuis l'accession à l'indépendance.

Dans le domaine de l'environnement, la pollution et la diminution de superficie de la Mer d'Aral, située à cheval sur l'Ouzbékistan et le Kazakhstan, sont des problèmes urgents. L'Amou Daria et le Syr Daria, fleuves tributaires de cette mer, ont vu leur débit consi-

dérablement réduit, à cause de l'irrigation massive pour la culture extensive du coton dans le désert. D'autres problèmes sont venus se greffer, tels que la pollution de l'eau par les produits chimiques, utilisés pour l'agriculture, ainsi que la dégradation de l'état de santé des riverains.

Les infrastructures socio-économiques ont bien été aménagées du temps de l'ancienne URSS mais, du fait de l'absence de tout système de maintenance, du vieillissement des installations et de l'augmentation de la demande, une aide s'avère aujourd'hui urgente.

Dans ces domaines essentiels, JICA apporte une aide active par l'envoi d'experts, la réalisation d'études de développement et l'accueil de stagiaires. Cette dernière activité est organisée dans le cadre des "stages spécialisés sur l'Asie centrale", axés sur le passage à l'économie de marché et la protection de l'environnement. Mis en place pour 4 ans, de 1993 à 1996, ils ont accueillis au total 303 stagiaires des 5 pays d'Asie centrale, dont 116 en 1995.

A partir de 1993, des experts dans le domaine des industries extractives et du passage à l'économie de marché ont été envoyés au Kirghizistan et au Kazakhstan, et des études de développement concernant les transports, les télécommunications et la télé-radiodiffusion, l'environnement, les industries extractives et les industries de transformation, ainsi que l'agriculture, ont été réalisées au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Ouzbékistan.

Des études du plan de base et des dispositions pour diligenter la mise en œuvre de la coopération financière non-remboursable ont par ailleurs été entreprises à partir de l'exercice 1991, dans le but d'équiper des hôpitaux pour enfants au Kirghizistan et en Ouzbékistan.

Des études de base et de formulation de projets ont également été réalisées en 1991 dans les domaines des industries extractives, de l'industrie de transformation et de l'exploitation des ressources minières, et une mission d'étude de confirmation de projets a été envoyée au Kirghizistan et au Turkménistan en 1995 pour poursuivre avec les autorités le dialogue sur les mesures à prendre. A la même époque, une autre mission d'étude de confirmation de projets, spécialisée dans les transports, a été détachée en Ouzbékistan.

Bien que tous les pays d'Asie centrale soient confrontés à des problèmes similaires, notamment le manque d'infrastructures et la dégradation de l'environnement, leurs situations économiques et politiques diffèrent en fonction des progrès réalisés dans le processus de transition vers l'économie de marché. Aussi, on estime que le futur objectif de la coopération en Asie centrale doit être d'apporter une aide adaptée à la situation de chaque pays et pour ce faire de s'appuyer sur les résultats des études effectuées.

3^e Partie

Engagement dans les projets

Identification, formulation et planification

Identification et formulation de projets

Pour une coopération plus efficace

Pour améliorer la structure et la qualité des diverses catégories de coopération assurées et renforcer les effets de la coopération technique, JICA ne doit pas se contenter d'affecter des effectifs et un budget à chacun de ses projets. Comme il est de rigueur pour toute entreprise rentable, il est absolument essentiel de prendre en compte les points suivants :

- ① Planification = décider de ce qui doit être mis en place et de quelle manière
- ② Evaluation = analyser les causes des réussites ou des échecs dans la mise en œuvre des projets

Le cycle des projets de développement de JICA comprennent tous trois phases :

planification, exécution et évaluation.

C'est pourquoi dans cette partie, les projets sont présentés suivant le schéma ci-après :

- ① Identification, formulation et planification
- ② Mise en œuvre des projets
- ③ Evaluation et coopération ultérieure (follow-up (F/U))

Le but des études de développement étant essentiellement de définir un plan de base pour les projets à réaliser dans les pays bénéficiaires puis d'étudier leur faisabilité, on considère que la phase de planification d'un projet de développement fait partie de la catégorie ①.

À la base de la coopération : Identification et formulation de projets

Tout projet de JICA est subordonné à la requête d'aide de son futur bénéficiaire. Toutefois, de nombreux pays en développement n'ont pas atteint un stade qui leur permette d'appréhender clairement le type de projet bénéfique à leur développement. En

outre, même s'ils sont en mesure de comprendre leurs besoins intérieurs et de formuler des projets, certains n'ont même pas les structures d'accueil pour l'aide étrangère.

C'est pourquoi JICA réalise des études pour formuler des projets, en analysant la situation des pays bénéficiaires, les domaines prioritaires et les mesures susceptibles d'être les plus efficaces. Ce processus est appelé phase d'identification et de formulation de projets.

Points de départ de la coopération, les projets ainsi identifiés et formulés sont aussi importants dans la réussite des projets suivants que peut l'être l'évaluation des résultats.

(Pour plus d'informations sur l'évaluation, se reporter au chapitre 3 : Evaluation et suivi).

Afin de renforcer l'efficacité de son aide et financer des études et des recherches permettant d'identifier et de formuler plus précisément les projets à réaliser, JICA a inscrit en 1988 un nouveau poste dans son budget. Ce poste couvre les thèmes suivants :

- ① Etudes d'identification et de formulation de projets adaptés,
- ② Recherche d'une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes d'aide,
- ③ Collecte et classement de données concernant les pays en développement.

Etude d'identification et de formulation de projets adaptés

Etude de formulation de projets

Les requêtes de projets formulées par les pays en développement peuvent être insuffisamment détaillées ou ces pays peuvent avoir des difficultés, en dépit du caractère urgent de l'aide, à formuler des requêtes, compte tenu de leur situation actuelle. Dans ce cas, il faut mener des études sur le terrain dans les secteurs

concernés et établir une concertation avec les gouvernements des pays bénéficiaires sur l'intérêt de la coopération et sur les capacités et les mécanismes de fonctionnement des organisations chargées de la mise en œuvre des projets. Enfin, pour définir les modalités de coopération les plus adaptées, il faut évaluer l'impact de ces projets sur le développement socio-économique des pays bénéficiaires.

Les études destinées à identifier et à formuler les projets qui répondent à ces critères sont menées par une mission d'étude venant du Japon ou par le bureau de représentation de JICA.

En 1995, les 44 études de formulation de projets effectuées dans 37 pays et régions en développement ainsi qu'un pays industrialisé se sont réparties comme suit :

- ① Asie : 21 études (48%)
- ② Moyen-Orient : 2 études (5%)
- ③ Afrique : 10 études (23%)
- ④ Océanie : 1 étude (2%)
- ⑤ Amérique latine : 5 études (11%)
- ⑥ Europe centrale et orientale : 3 études (7%)
- ⑦ Asie centrale : 1 étude (2%)
- ⑧ Pays industrialisé : 1 étude (2%)

En 1995, des études sur la population et le VIH/SIDA ont été réalisées en coopération avec les Etats-Unis dans 6 pays, dont l'Inde et plusieurs autres études concernant les problèmes de santé et d'environnement dans une perspective mondiale ont également été réalisées. Meilleurs exemples dans ces domaines : l'étude sur les mesures de lutte contre la pollution du Danube et l'étude sur les mesures destinées à rationaliser l'utilisation du combustible domestique tout en préservant les forêts, au Zimbabwe.

Etude de confirmation de projets

Ces études peuvent prendre plusieurs formes :

- ① Dialogue sur la stratégie de l'aide japonaise et le plan de développement du pays bénéficiaire, le recueil et l'examen des informations nécessaires à l'adoption de projets conformes aux principes directeurs et aux modalités de l'aide du Japon.
- ② Classement des projets (confirmation du rang de priorité et de la teneur), compréhension des événements et des problèmes pouvant survenir durant l'exécution, examen des méthodes de résolution, explication des modalités d'aide et prise en compte des desiderata formulés par le pays bénéficiaire concernant le mode d'exécution du projet.

Ces études doivent orienter la coopération à venir et assurer une réalisation efficace des projets.

En 1995, 22 missions d'étude ont été détachées dans 27 pays en développement pour confirmer les projets définis dans les requêtes et discuter de la catégorie de coopération la plus adaptée pour les réaliser :

- ① Asie/Océanie : 11 études (50%)
- ② Moyen-Orient : 2 études (9%)
- ③ Afrique : 3 études (13%)
- ④ Amérique latine : 4 études (18%)
- ⑤ Europe : 1 étude (5%)
- ⑥ Asie centrale : 1 étude (5%)

Envoi de spécialistes en formulation de projets

Pour contribuer efficacement au développement du pays bénéficiaire, il faut étudier les secteurs dans lesquels l'aide est la plus nécessaire ainsi que les catégories de coopération les plus adaptées pour le pays concerné et enfin formuler des projets qui s'inscrivent dans le cadre de la coopération japonaise. Il faut par ailleurs concevoir et promouvoir des projets qui soient cohérents avec les objectifs des autres programmes d'aide existants et avec les plans de développement du pays bénéficiaire.

A cet effet, des experts des secteurs prioritaires de développement des pays bénéficiaires (spécialistes en formulation de projets) sont envoyés pour identifier et formuler des projets adaptés à ces pays, et pour coordonner et aménager les projets ayant fait l'objet d'une requête de ces derniers.

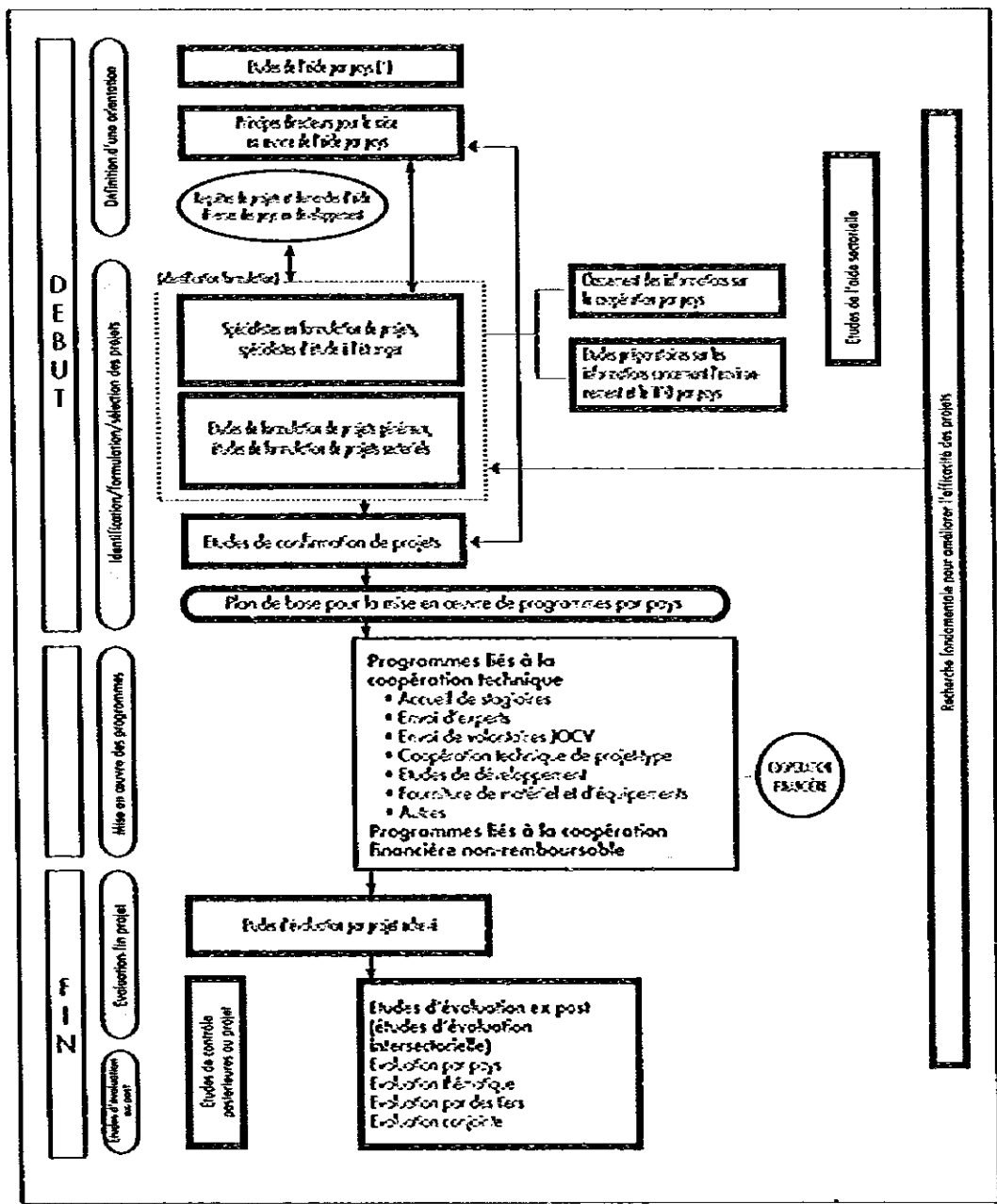
En 1995, 40 spécialistes en planification de projets ont été détachés pour formuler des projets dans leur domaine de spécialité dans 32 pays et 4 régions, dont les Philippines, le Vietnam, l'Inde, la Bolivie, la Syrie et le Kenya.

Spécialistes d'étude à l'étranger

Pour bien documenter les projets ayant fait l'objet de requêtes auprès des bureaux de représentation de JICA, il est nécessaire de réunir les informations concernant le nombre et le niveau de compétences des experts travaillant dans les organismes qui bénéficieront de la coopération, la capacité financière de ces organismes et le stade d'aménagement des infrastructures sur le site du projet. A cet effet, des spécialistes d'étude à l'étranger (connaissant parfaitement la situation du pays bénéficiaire) sont recrutés, afin de recueillir et d'analyser les données techniques, principalement par des études sur le terrain, en agissant en qualité de personnel technique dans les bureaux de représentation.

En 1995, 39 spécialistes ont été détachés dans 24 pays et 4 régions.

Figure 1-1 Schéma du projet de coopération



Administration par le Département de la Planification et le Département de l'Étude de Formulation de Projets

(*) Sous la responsabilité de l'Institut de Coopération Internationale de JICA

Etudes visant à améliorer l'efficacité de l'aide

Etudes de l'aide par pays et par secteur

Ce type d'études, conduites généralement sous la direction de l'Institut de Coopération Internationale (voir chapitre 2 : Recrutement et formation des experts japonais de la coopération technique), avec la participation d'experts extérieurs à JICA, concerne les secteurs, les problèmes et les régions à traiter en priorité durant l'examen des principaux pays bénéficiaires et des thèmes spécifiques de l'aide.

En 1995, trois études par pays ont été réalisées, en Thaïlande (phase II), au Pakistan (phase II) et en Jordanie, ainsi qu'une étude sectorielle sur le thème "développement régional et rôle du gouvernement".

Recherche fondamentale destinée à améliorer l'efficacité des projets

Ce type d'étude doit permettre d'analyser les questions communes aux divers projets de JICA et d'améliorer ainsi l'efficacité de l'ensemble des projets.

En 1995, trois études de ce type ont été menées : étude sur l'efficacité de la rétroaction à partir des résultats d'évaluation des projets, étude de base sur la méthode d'analyse du concept PCM dans les projets de coopération technique de projet-type, étude de base sur l'aide à l'éducation et étude sur la prise en compte du WID dans la coopération technique de projet-type.

Recueil et classement d'informations sur les pays en développement

Etudes du classement des informations sur l'environnement et le WID par pays

Ces études servent à analyser les situations vécues par les organismes et les agences gouvernementales responsables des questions d'environnement dans les pays bénéficiaires, ainsi que les problèmes d'environnement à l'échelon mondial. Elles doivent ainsi permettre une meilleure prise en compte de l'environnement dans la mise en œuvre des projets de JICA. Le second volet de ces études est constitué par la collecte et le classement des données concernant la situation et les mécanismes actuels du WID dans les pays en développement.

En 1995, trois études de ce type ont été menées dans le domaine de l'environnement en Turquie et en Syrie et une dans le domaine du WID au Vietnam et au Cambodge.

Classement des informations sur la coopération par pays

Ces études doivent permettre une coopération précisément adaptée aux besoins de développement des pays bénéficiaires et une amélioration des activités de JICA. Elles sont essentiellement axées sur le recueil, le classement et l'analyse des données socio-économiques et techniques fondamentales concernant les pays en développement et des informations sur les activités d'organismes d'aide autres que JICA. Elles servent en outre à la constitution de dossiers systématiques sur l'aide japonaise ainsi que sur les expériences et les enseignements accumulés dans le cadre des précédents projets d'aide qui ont fait l'objet d'une recherche d'informations sur la coopération par pays.

En 1995, les 107 fichiers d'informations sur la coopération par pays établis jusqu'en 1994 ont été mis à jour et 4 nouveaux fichiers ont été créés, pour l'Azerbaïdjan, l'Arménie, la Géorgie et la Jamaïque, ce qui porte le nombre total de fichiers à 111.

Etudes de développement

Qu'est-ce qu'une étude de développement ?

Description et objectifs

Le but de l'étude de développement est double : d'une part, soutenir les plans d'aménagement public (pour des secteurs tels que l'aménagement urbain, le système hydraulique, les télécommunications et l'énergie. Voir plus loin tableau 1-1) qui serviront de base à la construction des pays bénéficiaires de l'aide et d'autre part, alimenter ces mêmes plans en données de base.

Réalisées à partir d'un accord sur l'étendue des travaux (Scope of Work (S/W)) passé entre JICA et les gouvernements des pays bénéficiaires, les études de développement sont mises en œuvre par les consultants sélectionnés par JICA.

Ces consultants établissent des rapports en coopération avec les gouvernements des pays en développement, suivant les instructions et sous la supervision de JICA. Dans le cours des études, ils procèdent vis-à-vis de leurs homologues dans les pays bénéficiaires à un transfert de technologie portant sur des méthodes de planification, des études et des systèmes d'analyse.

A l'issue des études de développement, les données sont compilées dans des rapports et utilisées par

les gouvernements pour déterminer les mesures nécessaires au développement socio-économique de leur pays et par les pays donateurs et les organismes d'aide pour analyser la coopération technique et financière. Les projets définis dans les rapports sont souvent réalisés sur les fonds d'un prêt en yens ou dans le cadre de la coopération financière non-remboursable.

En 1995, 306 études de développement ont été réalisées, dont 144 dans le domaine de l'action sociale, 60 dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche et 102 dans les mines et l'industrie.

Par région, 156 ont été réalisées en Asie, 38 au Moyen-Orient, 37 en Afrique, 44 en Amérique latine, 5 en Océanie et 26 en Europe.

Différents types d'études

1. Etude du plan directeur (M/P)

Cette étude sert d'une part à l'établissement du plan de base global, utilisé ensuite pour élaborer les différents types de projets de développement, et d'autre part à la préparation des plans à long terme aux niveaux national et régional ou dans un domaine spécifique. L'adoption d'un plan directeur permet :

- ① De coordonner les différents projets,
- ② De préciser l'ordre de priorité des programmes et leurs dates de mise en œuvre.

Le plan directeur inclut l'étude générale de l'éco-

Etudes d'environnement à grande échelle

- Engagement en faveur des problèmes d'environnement dans une perspective globale -

Ces études sont destinées à conduire des recherches sur les différents problèmes d'environnement et à les analyser de manière approfondie, afin de définir les programmes de base et les programmes plus généraux qui prennent en compte tous les problèmes de ce domaine de manière équilibrée et permettent d'améliorer l'environnement.

Si nous prenons le cas de Bangkok, capitale de la Thaïlande, où l'environnement s'est gravement détérioré à cause de la croissance économique rapide et de la concentration de population, JICA a étudié la situation actuelle sur des plans divers tels que la qualité de l'air et de l'eau, l'habitat, les nuisances sonores et les déchets, et a analysé les causes de la pollution à l'aide de

simulations. Ces études ont servi à définir un plan directeur pour l'amélioration globale du paysage urbain et en particulier pour l'amélioration des routes, des transports, de l'aménagement de l'espace et des équipements publics.

nomie du pays bénéficiaire, et notamment, les plans de développement économique, les stratégies de développement globales et les plans de développement des différentes régions.

2. Etude de faisabilité (F/S)

Cette étude est destinée à évaluer, suivant des critères objectifs, les possibilités de réalisation des projets prioritaires définis dans le plan directeur, d'un point de vue technique, économique, financier, social, organisationnel/structurel et de l'environnement, et à établir les plans les plus adaptés aux circonstances.

3. Classement des données de base

Les études ci-après sont destinées au recueil, au classement et à la mise à disposition des données nécessaires à l'élaboration des études de développement :

① Elab0ration de cartes topographiques

Etudes pour l'élaboration de cartes topographiques (relevés précis des terrains et des villes), absolument essentielles pour la définition des plans d'aménagement.

② Exploitation des eaux souterraines

Etudes concernant les possibilités d'exploitation des réserves d'eaux souterraines

③ Exploitation des ressources forestières et halieutiques

Etudes destinées à la préparation des données de base concernant ces ressources

④ Exploitation des ressources minières

Examen des ressources minières par des études géologiques, des études géophysiques et des sondages

⑤ Etudes expérimentales

Etudes décrivant les options technologiques envisageables pour les projets faisant appel à des développements technologiques à long terme et pour lesquels on ne dispose pas encore de données expérimentales.

4. Etude de coopération ultérieure (aftercare) et études complémentaires

Après achèvement de l'étude de développement initiale, un réexamen des résultats de l'étude peut s'avérer nécessaire lorsque des changements rapides sont intervenus dans l'environnement naturel, social ou économique du pays bénéficiaire, ou simplement si l'étude initiale a été réalisée depuis assez longtemps. Dans les cas de ce type, une étude de coopération ultérieure (aftercare) est conduite en s'appuyant sur les changements intervenus. Elle consiste en une révision ou une étude complémentaire permettant d'optimiser les résultats et d'élaborer de nouveaux plans.

5. Etude du plan détaillé

Réalisée dans le cadre de l'étude de développement, l'étude du plan détaillé (D/D) permet d'établir les plans d'étude, le cahier des charges et le dossier d'appel d'offres, documents nécessaires au commen-

Développement de la production d'énergie dans les zones rurales

- Pour un développement équilibré des régions -

L'aménagement le plus demandé dans les PMA est la production d'électricité par une source d'énergie renouvelable, car elle signifie tout à la fois amélioration du niveau de vie, création d'emplois, réduction de la pauvreté, utilisation économique des ressources naturelles et protection de l'environnement.

L'expression 'énergie renouvelable' est un terme générique désignant les énergies naturelles inépuisables (énergies hydraulique, solaire, éolienne et géothermique) par

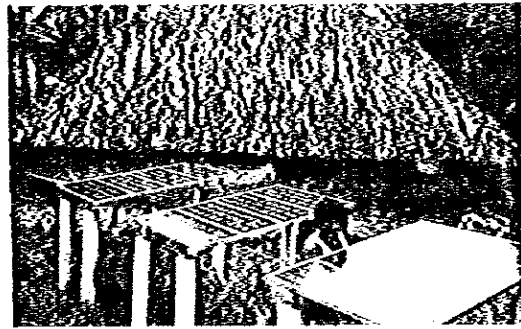
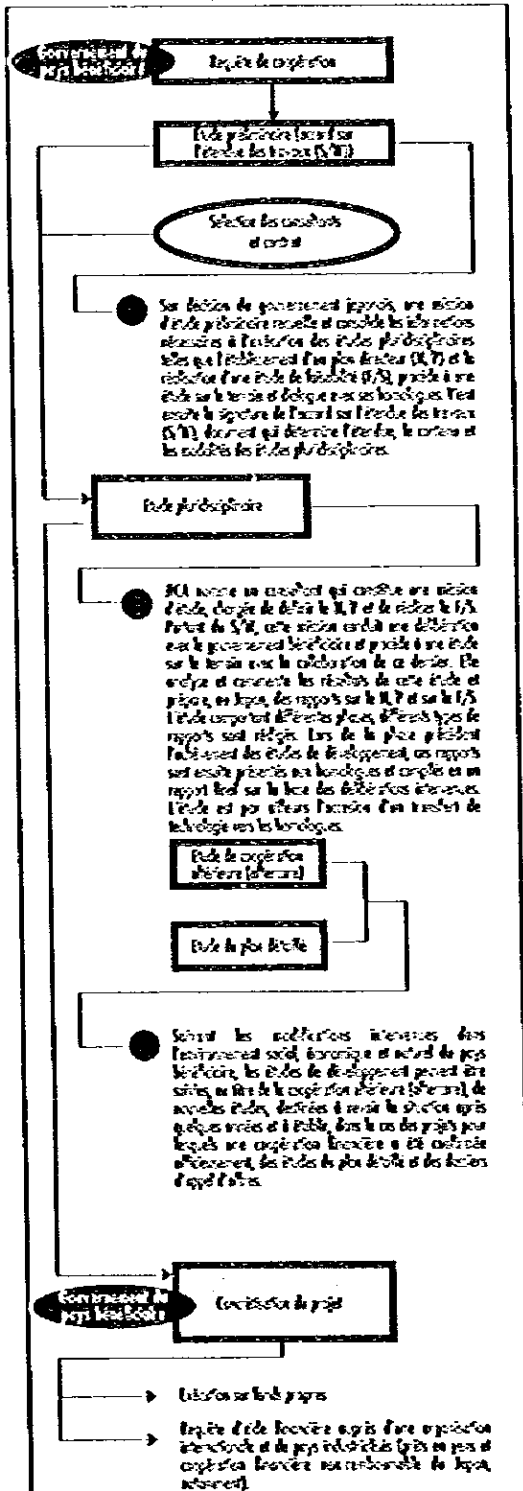
opposition aux sources d'énergie fossiles limitées, telles que le pétrole.

Il n'est pas rentable de transporter l'électricité produite par une grande centrale électrique vers des zones sans électricité et qui utilisent des groupes Diesel électrogènes. De plus, il existe de nombreuses possibilités de se procurer de l'électricité, propre, non-polluante et facile à entretenir et à gérer, par exemple en utilisant l'énergie hydraulique des ruisseaux et des rivières proches des

villages, ainsi que l'énergie solaire.

Ainsi, parallèlement au développement à grande échelle des ressources énergétiques pour le développement industriel, il devient de plus en plus important de développer les énergies renouvelables au niveau local et de procéder à des études favorisant un développement équilibré des différentes régions.

Figure 1-2 Schéma de l'étude de développement



Travaux sur le plan de coopération technique dans un pays bénéficiaire

gement des travaux pour les projets (sauf construction et supervision) dont l'exécution a été décidée et une coopération financière officiellement accordée, sous la forme d'un prêt en yens par exemple.

L'étude du plan détaillé est plus précise que l'étude de faisabilité. Elle comprend les plans d'étude et le calcul des coûts nécessaires pour le commencement des travaux de construction et le démarrage du projet.

6. Etude de soutien au passage à l'économie de marché

Cette étude est destinée à définir la stratégie de base et les plans de mise en œuvre globale facilitant l'adoption de l'économie de marché et de politiques de libéralisation économique, notamment des mesures de réformes monétaire et financière, la mise en place d'un système juridique et la privatisation des entreprises publiques ou nationales. Elle a également pour objet, par le biais d'ateliers et de séminaires, d'améliorer les compétences des responsables des pays bénéficiaires en matière de gestion administrative et de former des ressources humaines.

Cette étude est également destinée à vérifier la faisabilité du projet de privatisation initialement proposé lors des études primaires, de définir des plans de mise en œuvre viables et réalistes et de rédiger des manuels et des textes pour les documenter.

7. Etude destinée à améliorer l'efficacité des projets

Ce type d'étude peut prendre les formes suivantes :

- ① Etude de suivi (follow-up), destinée à examiner l'évolution des projets étudiés et à intégrer les résultats obtenus dans les futures études de développement, afin de les rendre plus efficaces.
- ② Etude destinée à favoriser le transfert de technologie par des séminaires et des textes rédigés dans la langue du pays bénéficiaire.
- ③ Etude de projet destinée à renforcer l'efficacité de l'étude de développement par l'analyse

① (M) (pour une coopération technique) : étude de faisabilité et de faisabilité de base et d'études de faisabilité de base. Les études de faisabilité de base sont destinées à servir la structure après quelques années et à l'étranger, dans le cas des projets pour lesquels une coopération financière a été conclue précédemment, des études de faisabilité et des études de projet.

des documents, recueillis auprès des organisations compétentes, concernant les plans de développement du pays bénéficiaire et les modalités de son étude de base.

Problèmes et solutions exprimés dans les études de développement

Répondre à la diversification et à la complexité des besoins

Ces dernières années, les besoins exprimés dans les études de développement des pays bénéficiaires sont devenus plus complexes et plus diversifiés. Afin de répondre à ces besoins, parallèlement aux domaines traditionnels essentiellement centrés sur la mise en place d'infrastructures, JICA s'est fortement investie dans deux types d'études : d'une part des études concernant les domaines liés à la gestion, tels que le

conseil en matière politique, la création d'organisations et de systèmes, la mise en place d'un soutien pour le passage à l'économie de marché, et d'autre part des études concernant les questions de portée mondiale comme la pauvreté, l'environnement ou le WID.

Les questions d'environnement demeurent préoccupantes et les études de développement tentent d'intégrer des mesures susceptibles de contrebalancer, de réduire ou de supprimer les pratiques nuisibles à l'environnement. Ces études comportent en outre des mesures destinées à renforcer la protection de l'environnement et les experts en ce domaine sont très attachés aux projets qui privilégient la prise en compte des contraintes en matière d'environnement.

L'objectif est également d'adopter une approche du développement plus viable à long terme, en privilégiant les aspects sociaux et humanitaires, tels que le WID.

Dans les pays d'Asie, qui ont connu une croissance rapide, les projets sont parfois mis en œuvre par le biais de la méthode CET¹, qui fait appel à des investis-

Tableau 1-1 Secteurs concernés par les études de développement

Secteur	Principaux éléments
Planification et administration	Plans de développement régional, plans de développement économique
Services publics	Alimentation en eau et assainissement, santé
Infrastructures solides	Aménagement urbain, rivières, lutte contre l'érosion, ressources en eau, logement, cartographie
Transports	Planification des transports, routes, chemins de fer, ports, aéroports, transports urbains
Télécommunications, télé-radiodiffusion	Postes, télécommunications, télé-radiodiffusion
Santé publique et médecine	Santé publique et médecine, administration sanitaire, démographie et planning familial
Agriculture	Développement des exploitations agricoles villageoises, irrigation et drainage, transformation et distribution des produits agricoles, élevage
Sylviculture	Études des ressources, réafforestation collective des forêts, projets d'aménagement des forêts, transformation des produits forestiers
Pêche	Études des ressources, transformation et commercialisation des produits halieutiques, développement des villages de pêcheurs, aquaculture, ports de pêche
Mines et industries	Études des ressources, développement industriel, modernisation des mines
Énergie	Exploitation des ressources énergétiques
Environnement	Mesures de lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, protection de l'environnement
Autres	Valorisation des ressources humaines, éducation, commerce et tourisme, gestion administrative, etc.

sements directs étrangers et évite ainsi au gouvernement de porter le fardeau des coûts.

Même s'il convient de considérer avec prudence l'initiative du secteur privé, car elle comporte un risque qui peut être élevé, il devrait être possible, dans les futures études de développement, de créer un environnement qui permette d'exploiter ces ressources.

Élargissement de la zone concernée par l'aide

Avec les changements intervenus dans la communauté internationale après la fin de la guerre froide, le nombre de pays bénéficiant de l'aide a augmenté et comprend aujourd'hui d'anciens Etats socialistes de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale, mais aussi la Mongolie et l'Indochine. Dans les pays indochinois,

des études de développement ont été réalisées afin de soutenir la reconstruction nationale après la guerre civile. Par ailleurs, des études ont été amorcées pour le soutien de la Palestine dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient ainsi que pour le soutien des populations noires en République d'Afrique du Sud.

Coopération avec les organismes internationaux

Pour répondre à des requêtes toujours plus détaillées, JICA s'est engagée à renforcer sa collaboration avec les organisations financières internationales, telles que la Banque mondiale, avec les organisations financières régionales, telles que la Banque asiatique du développement et enfin, avec les organisations d'aide bilatérale et les ONG.



"Toute sa le programme JICA pour le développement de deux routes et sept ans de la 'Voie du Sud', leur l'équipement et la partie l'entretien par les efforts individuels et locaux.

Mise en œuvre des projets

Coopération technique de projet-type

Catégories

Dans la coopération technique de projet-type, qui est assurée pour réaliser des objectifs définis durant la période de coopération (ordinairement 5 ans), le Japon intervient à trois niveaux : accueil de stagiaires, envoi d'experts et fourniture d'équipements. En principe, les bâtiments, les terrains (terres cultivables notamment) qui servent de base à la coopération technique sur place ainsi que les frais de fonctionnement sont pris en charge par le pays bénéficiaire.

Etant donné sa durée relativement longue et son ampleur, sur le plan du budget et des effectifs, la coopération technique de projet-type permet non seulement de former des spécialistes, mais aussi d'élaborer des techniques adaptées aux conditions locales et d'assurer leur transfert de manière planifiée et efficace. Ce type de coopération est par ailleurs conçu de façon à ce que le pays concerné puisse, après achèvement du projet, utiliser de manière autonome les techniques transférées.

Le nombre d'experts envoyés par projet varie de deux à plusieurs dizaines de personnes, qui travaillent sous la direction d'un responsable (généralement appelé "leader"). Certains projets sont réalisés en coordination avec des volontaires JOCV.

Caractéristiques

La principale caractéristique de la coopération technique de projet-type est la prise en charge d'une partie des frais de fonctionnement par le Japon.

En principe, ces frais devraient être assumés par les pays bénéficiaires. Or, cela leur est souvent difficile et le Japon finance les travaux d'aménagement des parcelles cultivées, ainsi que les frais de recherche et d'organisation de séminaires.

Si le pays bénéficiaire ne peut pas livrer les instal-

lations indispensables à la coopération technique, le Japon fournit en outre, au titre de la coopération financière non-remboursable, les installations nécessaires, notamment les bâtiments et les équipements.

Les projets de coopération durent généralement cinq ans, mais une prolongation peut éventuellement être décidée après une évaluation des résultats, au terme du projet. Pour promouvoir l'autonomie des pays bénéficiaires, les projets qui sont opérationnels plus de trois ans après leur venue à terme font l'objet d'un suivi (aftercare) pouvant prendre les formes suivantes : envoi d'experts sur une courte durée, accueil d'un nombre restreint de stagiaires, fourniture de matériel à petite échelle tel que pièces de rechange.

Nature des activités

La coopération technique de projet-type de JICA comprend les cinq catégories décrites ci-après.

Développement social

Ce type de coopération porte sur la formation de personnel, la diffusion de technologie ainsi que sur des activités de recherche et de développement dans les domaines suivants : sciences et techniques, éducation, formation professionnelle, transports, bâtiment et travaux publics, télécommunications et télé-radiodiffusion.

Récemment, la coopération a plus particulièrement porté sur la formation professionnelle et le développement technologique dans des secteurs tels que l'environnement, les séismes et la prévention des sinistres, ainsi que l'éducation, par le biais de la formation d'enseignants. Toutes ces questions revêtent en effet une très grande importance dans les pays en développement.

Dans toutes ces activités, il a fallu imaginer des modalités de coopération variées et précisément adap-

tées aux besoins et au degré de développement de chaque pays concerné.

Population et planning familial

La pression démographique, toujours aussi forte dans les pays en développement, a des conséquences néfastes sur l'approvisionnement alimentaire et la situation économique. Pour faire face aux problèmes démographiques mondiaux actuels, le Japon assure la formation de personnel chargé de sensibiliser les populations aux thèmes du planning familial et de la protection de la santé de la mère et de l'enfant.

Ces activités, bien plus que tous les autres projets de coopération technique, doivent être réalisées en portant une attention toute particulière, non seulement au contexte historique et culturel du pays bénéficiaire, mais aussi à l'intégration de ce dernier dans la région.

Santé publique

Les pays en développement sont confrontés à d'importantes difficultés en matière de services de santé publique : manque de médecins, de techniciens de laboratoire, d'infirmières et d'autres professions médicales, insuffisance des installations et des systèmes de soins, et enfin dégradation des conditions d'hygiène. Tous ces problèmes menacent la "sécurité des habitants" de ces pays.

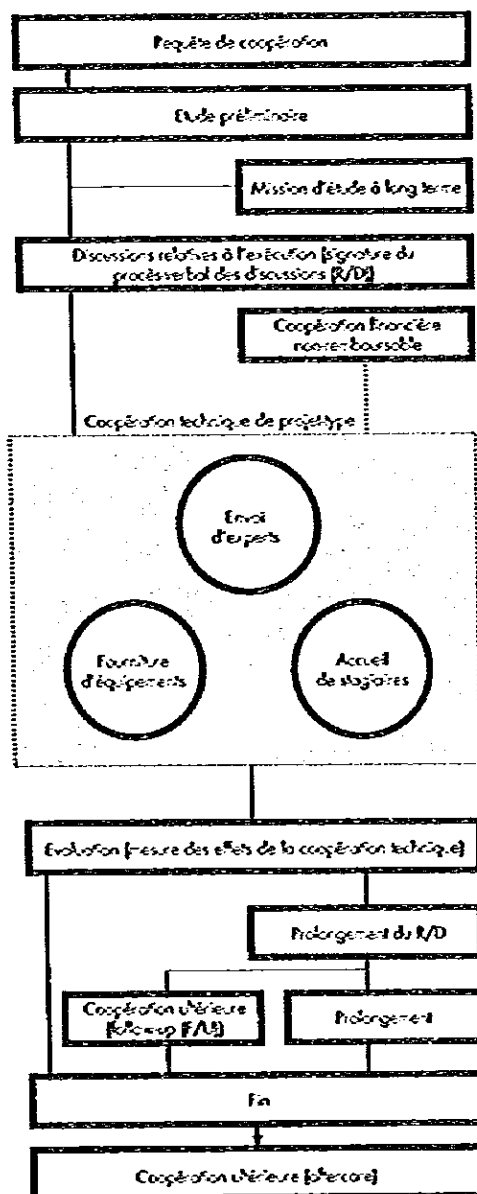
Afin de pallier ces problèmes, la coopération japonaise prend les formes suivantes : création d'hôpitaux, d'instituts de recherche, d'universités, d'écoles de soins infirmiers, mais aussi amélioration de l'hygiène publique et des soins de santé à l'échelle régionale.

Agriculture, sylviculture et pêche

La coopération dans ce secteur vise à augmenter la production et à stabiliser l'approvisionnement en produits agricoles, à accroître le revenu des agriculteurs et à améliorer le niveau de vie de la population grâce au développement des zones rurales et à la protection de l'environnement. Les actions en cours sont les suivantes : aide aux activités agricoles, forestières et halieutiques dans les pays en développement, formation d'experts diffusant les techniques agricoles, recherches dans des universités ou des laboratoires, et enfin, protection et exploitation des ressources forestières et halieutiques suivant des techniques appropriées.

Jusqu'ici centrée sur l'Asie du Sud-Est, la zone ciblée par ce type de coopération s'est récemment élargie au reste de l'Asie, à l'Amérique latine, à l'Afrique et à l'Europe de l'Est. L'aide apportée concerne les domaines suivants : développement durable adapté aux conditions climatiques et topographiques locales, biotechnologies et phylogénétique, mais aussi questions de portée mondiale, telles que

Figure 2-1 Schéma de la coopération technique de projet-type



* Etude préliminaire : étude du contenu et du contenu de la requête de coopération, ainsi que du système administratif du pays bénéficiaire, en vue d'évaluer la faisabilité du projet.

* Etude à long terme : complément à l'étude préliminaire, destiné à examiner d'éventuelles questions supplémentaires devant être résolues avant d'élaborer le projet d'exécution.

* Discussions relatives à l'exécution : discussions, conduites dans un processus/contrat (R/D) initié par JICA et le pays bénéficiaire, concernant les conditions, les modalités, la durée et le système de gestion de la coopération.

* Coopération ultérieure (Follow-up (F/A)) prolongement : le premier terme désigne le prolongement de la coopération dans un domaine déterminé, lorsque l'objectif n'a pas été atteint. Le second terme fait référence au prolongement de l'ensemble de la coopération.

L'environnement, la réduction de la pauvreté et le WID.

Mines et Industrie

Dans ces secteurs, la coopération a été très diversifiée, notamment avec le développement des petites et moyennes industries locales et le renforcement de secteurs d'activité appelés à jouer un rôle fondamental dans la croissance économique du pays.

Ces dernières années ont été propices à une coopération particulièrement dynamique dans les secteurs de la protection de l'environnement et de l'énergie où un engagement rapide est capital. Au même moment, se juxtaposaient des mesures d'incitation à la normalisation industrielle, s'appuyant sur la mise en place d'une infrastructure adaptée, et assorties d'une amélioration de la productivité, du contrôle de la qualité et de la technologie.

Des efforts ont par ailleurs été réalisés au niveau de la formulation de projets, en vue d'une coopération au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine, sans que des résultats significatifs aient pu être observés jusqu'à présent.

Accueil de stagiaires et programme d'invitation des jeunes (YIP)

Objectifs et portée du programme d'accueil de stagiaires

L'accueil de stagiaires est à la base même de la coopération technique assurée par JICA. L'objectif de ce programme est d'accueillir, au Japon ou dans des pays en développement bien définis, des techniciens, des chercheurs ou des responsables administratifs de pays bénéficiaires, qui procéderont ensuite au transfert de technologie et de connaissances requises dans leur propre pays.

Comme le montrent les discussions du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, ce programme est reconnu sur le plan international pour son rôle fondamental dans la valorisation des ressources humaines et l'établissement de systèmes institutionnels dans les pays en développement.

Depuis son lancement en 1954, sa portée s'est considérablement élargie et son contenu s'est diversifié et fortement développé. En 1995, 8.705 stagiaires issus de 144 pays y ont participé. (Ce chiffre tient compte des nouveaux stagiaires et de ceux pris en charge au titre des stages dans un pays tiers et dans le pays). Au total, 113.000 stagiaires ont été accueillis

depuis le début du programme.

Parmi ces stagiaires se trouvent des personnes occupant des postes de haut rang dans la fonction publique, notamment le Ministre de la Santé et des Affaires sociales du Paraguay ou le Ministre roumain du Tourisme, qui remplissent tous deux activement leurs fonctions dans leur domaine de spécialité respectif.

Le programme d'accueil de stagiaires se charge de former les futurs responsables du développement socio-économique du pays bénéficiaire, autrement dit les "leaders de demain".

Caractéristiques des stages

Le programme d'accueil de stagiaires est très spécifique, dans la mesure où un grand nombre de ses activités se déroulent au Japon, contrairement à d'autres catégories de coopération qui prennent place uniquement dans les pays en développement.

Ce programme donne une grande place à la participation et à la coopération en faisant intervenir de nombreuses institutions, chargées d'assurer directement la formation : ministères et organismes publics concernés, universités et instituts de recherche, hôpi-

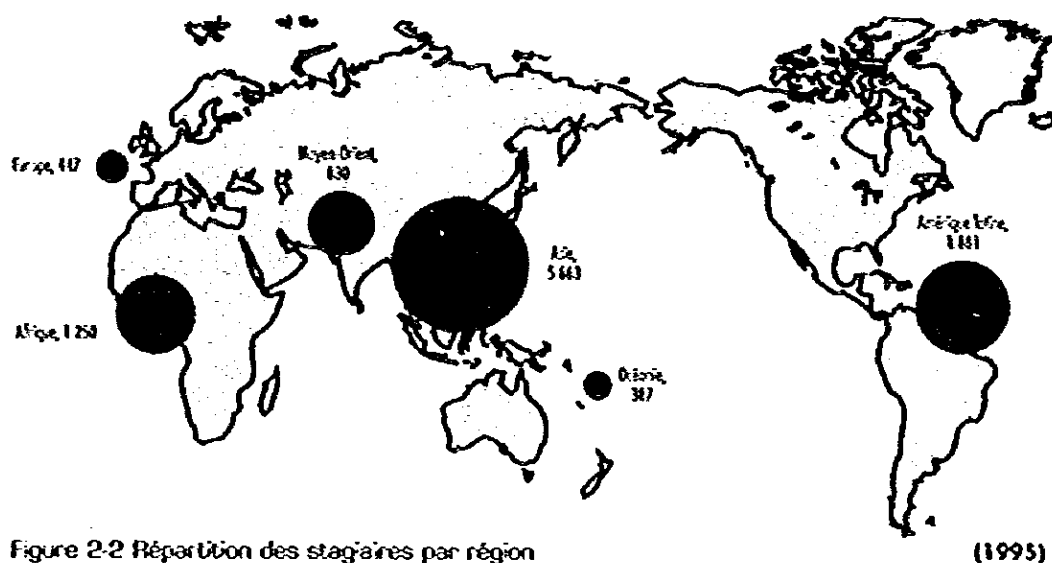
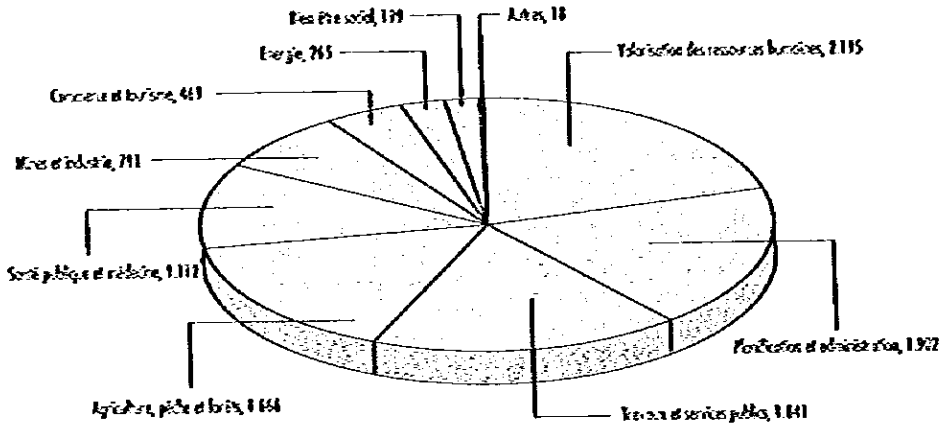


Figure 2-3 Répartition des stagiaires par secteur d'activité

(1195)



taux et entreprises. Sont aussi inclus dans le programme, les interprètes et les coordinateurs de stage, les agences de voyage, le personnel hôtelier et les Centres internationaux de JICA, structures d'hébergement des groupes participant aux échanges internationaux, et des membres de la population locale.

Le programme a permis d'accueillir des stagiaires de près de 150 origines différentes et concerne donc presque tous les pays et régions en développement. Il couvre par ailleurs un grand nombre de domaines, car

comme l'indique son titre, les thèmes traités vont "de la riziculture à l'énergie nucléaire".

Enfin, il convient de mentionner la souplesse de ce programme. En effet, il permet de réagir en temps voulu à l'évolution des besoins et de recevoir des stagiaires de nouveaux pays bénéficiaires au gré des changements intervenus sur la scène internationale.

Le programme de stage est par ailleurs rendu possible grâce à la collaboration et à l'intervention de différentes catégories de la population japonaise. Et il

Stages pour l'Asie centrale et le Caucase

- Soutien à la transition vers une économie de marché -

Suite à la désintégration de l'Union soviétique et à l'indépendance de ses anciennes républiques, les pays d'Asie centrale et du Caucase se sont engagés dans la voie de la reconstruction par le biais de réformes économiques, et notamment, la transition vers une économie de marché. Le programme d'accueil de stagiaires, mis en place en 1993, a été élaboré à partir des conclusions de missions d'étude envoyées dans ces pays pour identifier les besoins de formation. Son

principal objectif est de favoriser le passage à l'économie de marché, en harmonie avec la situation politique et économique de chaque pays de la région.

Le programme prévoit la création de 11 stages dans les domaines suivants : gestion, macro-économie, finance, économie de marché pour l'agriculture et protection de l'environnement. En 1995, 132 stagiaires se sont rendus au Japon dans le cadre de ces stages.

La plupart d'entre eux se déroulent dans l'île de Hokkaido, dont le climat se rapproche le plus de celui des pays d'Asie centrale et du Caucase et où il est le plus facile de trouver des interprètes en langue russe. Ainsi, le stage d'économie de marché pour l'agriculture s'est tenu à Obihiro. Ce programme, qui a réuni autorités municipales, coopératives agricoles et population locale, s'est traduit par une grande réussite et a été plébiscité par les stagiaires.

offre des possibilités uniques de nouer des liens d'amitié et de confiance entre les stagiaires et les intervenants.

Orientations récentes du programme d'accueil de stagiaires

Depuis la fin de la guerre froide, des projets ont été mis en œuvre dans les nouvelles régions bénéficiaires de l'aide japonaise : Indochine, Palestine, République d'Afrique du Sud et Asie centrale. Dans ces pays et régions, différents stages ont été organisés en fonction des besoins de développement :

- ① Soutien à la mise en place d'un système juridique au Vietnam ;
- ② Gestion et enseignement primaire en Palestine ;
- ③ Administration des affaires scolaires dans la République d'Afrique du Sud ;

④ Soutien à la transition vers une économie de marché en Asie centrale.

En termes de ventilation par région, l'Asie était majoritaire en 1995, avec 48% des stagiaires. Cette région était suivie, par ordre d'importance décroissante, par l'Amérique latine (20%), l'Afrique (13%), le Moyen-Orient (10%), l'Europe (6%) et l'Océanie (3%). Par ailleurs, les régions qui ont connu la plus forte progression en termes de stagiaires accueillis au cours de ces dernières années ont été l'Afrique, l'Europe et l'Océanie.

Les aspects les plus récents du développement sont abordés dans les stages. Ainsi, des activités ont été menées dans les domaines suivants : problèmes mondiaux de l'environnement, soutien pour la démocratisation et le passage à l'économie de marché, et enfin bien-être social et WID.

L'environnement, par exemple, a fait l'objet de 84 stages, axés sur les thèmes suivants : mesures de lutte contre l'effet de serre, protection du récif corallien et techniques de gestion des écosystèmes de mangrove. Concernant le soutien à la transition vers une écono-

Séminaire sur l'environnement, le développement et les femmes de Kita-Kyushu

- Exploitation des savoir-faire régionaux -

Dans les pays en développement, la destruction de l'environnement rend de plus en plus difficile la protection des ressources de base, notamment l'eau et le combustible. Les femmes, qui doivent pourvoir quotidiennement à leur approvisionnement, voient leur charge de travail s'alourdir de façon spectaculaire. Dans certains cas, l'accès de la femme au travail, à l'éducation et aux soins de santé a même empiré avec le développement du pays.

Au milieu des années 1960, la ville japonaise de Kita-Kyushu, dans laquelle s'est tenu un stage de formation, avait lancé une grande offensive pour combattre la pollution. Depuis cette époque, les habitants, les entreprises et les administrations locales se mobilisent pour

prévenir ce fléau.

Les femmes de la région se sont engagées dans différentes activités. Elles ont notamment étendu du linge mouillé devant leur maison pour enregistrer le degré de pollution atmosphérique et elles ont procédé à des études exhaustives sur le lien entre le niveau de pollution et l'état de santé des enfants d'âge scolaire ainsi que leur absentéisme. Grâce aux résultats obtenus, elles ont fait pression auprès des entreprises et des administrations locales.

Un séminaire de 40 jours, organisé par les ONG des femmes de Kita-Kyushu, s'est tenu en février 1996 dans cette ville. L'objectif était double : d'une part, les participants ont pu échanger leurs opinions de citoyens du monde ; d'autre part,

l'événement a permis de mesurer à sa juste valeur le rôle des femmes, qui ont réussi à améliorer la situation mondiale de l'environnement et à œuvrer dans le sens d'un développement durable grâce à leur expérience de la pollution dans le Japon des années 1960.

Ce séminaire abordait les thèmes suivants : prévention de la pollution et gestion de l'environnement à Kita-Kyushu, lancement d'activités régionales portant sur le WID et étude de cas sur la maladie de Minamata à l'occasion d'une visite sur place.

Le programme du stage, qui a rencontré un vif succès, a été réalisé en collaboration avec le Forum des femmes asiatiques de Kita-Kyushu.

mie de marché, 29 stages ont été organisés et notamment :

- ① Des séminaires pour encourager la transition vers une économie de marché en Europe centrale et orientale, au Vietnam, en Syrie ainsi que dans d'autres pays ;
- ② Des stages de gestion macro-économique en Asie centrale ;
- ③ Des formations pour la mise en place d'un système juridique au Vietnam et en Mongolie.

Par ailleurs, des séminaires se sont tenus sur les techniques d'assistance aux non voyants et sur l'amélioration du statut de la femme dans le cadre du bien-être social et du WID.

La coopération Sud-Sud, qui encourage des pays en développement à devenir donateurs, est un aspect fondamental de la coopération japonaise. Les efforts pour développer les stages dans les pays tiers ont donc été poursuivis.

En 1995, 93 projets ont été réalisés dans 20 pays, avec environ 1.700 stagiaires. Récemment, des efforts ont été accomplis pour formuler des projets capables de répondre rapidement aux exigences actuelles et notamment :

- ① Des projets reposant sur des programmes de partenariat en Thaïlande et à Singapour ;
- ② Des projets destinés à soutenir le processus de paix en Palestine ;
- ③ Des projets s'appuyant sur le PFP (Partenariat

pour le Progrès) ;

- ④ Des projets réalisés en collaboration avec les organisations internationales.

Questions relatives au contenu des programmes d'accueil de stagiaires

Pour mettre en œuvre des programmes de formation, il est très important de connaître précisément les besoins des pays en développement. En effet, quelle que soit la qualité du stage, ce dernier n'aura aucun sens s'il ne répond pas aux besoins du pays demandeur.

Afin de cerner précisément les besoins et de leur apporter une réponse satisfaisante, des efforts considérables ont été accomplis pour réorganiser le Département de la Formation et élaborer des programmes de formation qui tiennent compte des spécificités des régions et des pays concernés.

Concrètement, des efforts ont été réalisés dans deux directions : d'une part, augmentation du nombre de stages définis suivant les besoins d'un pays en particulier et d'autre part, renforcement des études sur le terrain réalisées par des missions venant du Japon ou des bureaux de représentation de JICA.

Un autre point important concerne l'amélioration de la qualité des programmes de formation. Dans ce

Stages pour la Bosnie-Herzégovine

- Coopération en vue de la reconstruction -

Le 23 janvier 1996, le gouvernement japonais approuvait l'accession de la Bosnie-Herzégovine au statut d'Etat indépendant. Une mission de coopération économique a été envoyée dans ce pays en février pour aborder les problèmes de reconstruction, mais aussi pour apporter une aide humanitaire à la population locale et aux réfugiés.

A partir des résultats de l'étude effectuée par cette mission, un séminaire a été organisé en mai. Thème

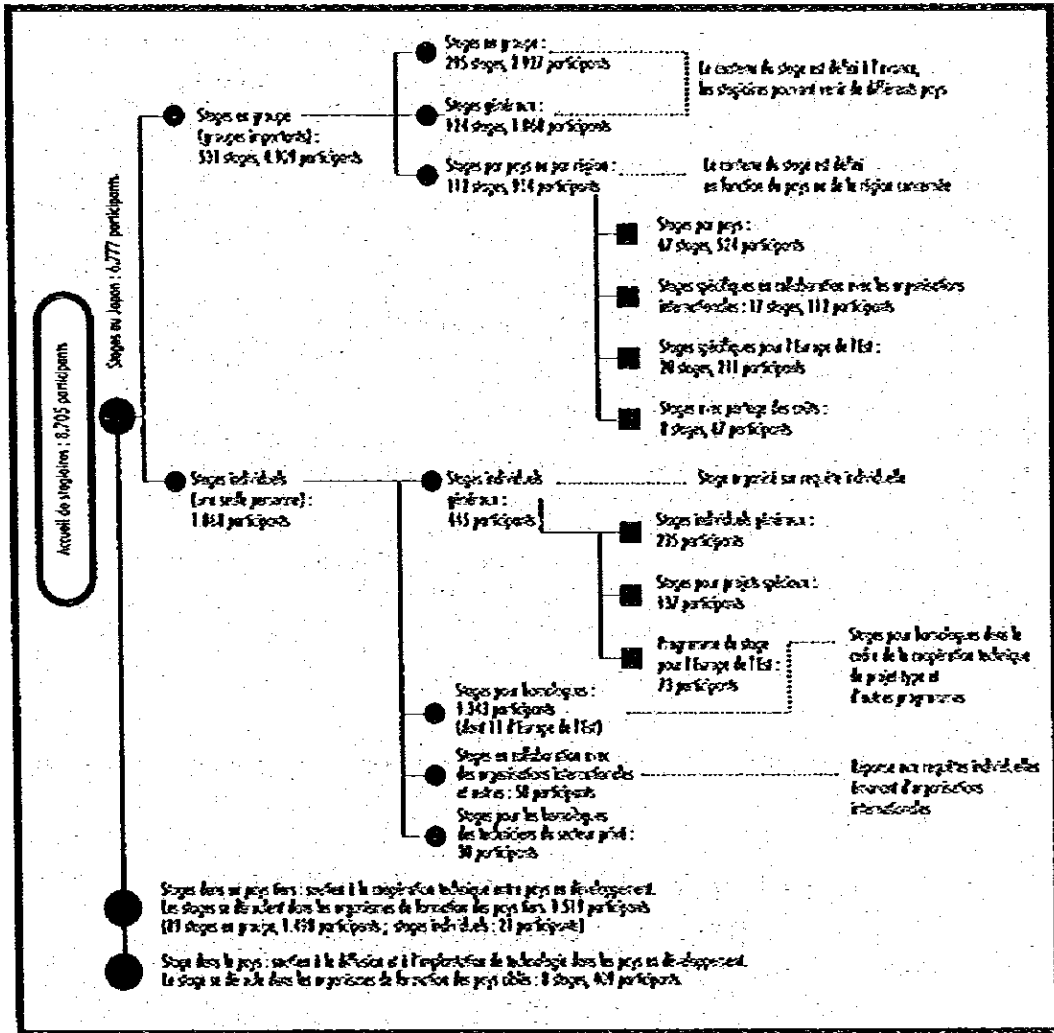
de la rencontre : présentation de l'aide japonaise et stages de formation sur les mesures de lutte contre les fuites d'eau. En effet, la guerre et les bombardements à Sarajevo ont endommagé les canalisations d'adduction d'eau, entraînant un problème important d'alimentation en eau potable dans la ville.

Pour tenter d'améliorer la situation, un stage sur les mesures de lutte contre les fuites dans les canalisations a été organisé au Japon. Les

participants ont ensuite mis en pratique les techniques acquises et cette initiative leur a permis d'assurer l'entretien des canalisations et de faire en sorte que les habitants de Sarajevo soient normalement alimentés en eau potable.

Afin de soutenir la reconstruction du pays dans l'avenir, des stages d'encouragement aux petites et moyennes entreprises sont également prévus.

Figure 2-4 Types de stages et réalisations au cours de l'exercice 95



En outre, plus de 300 stages en groupe ont été examinés et des discussions ont été menées pour les rendre de meilleure qualité et plus conformes à l'évolution des besoins de formation. Jusqu'à présent, ces discussions ont concerné les stages des secteurs suivants : environnement, agriculture, WID, industrie et informatique.

Enfin, il est nécessaire d'amplifier, dans les pays en développement, les retombées des programmes concernant la valorisation des ressources humaines. Pour y parvenir, il ne suffit pas d'organiser des stages. Il faut en plus instaurer un lien organique puissant avec d'autres programmes et notamment l'envoi d'experts, la coopération technique de projet-type, l'aide financière non-remboursable ainsi que la fourniture de

matériel et d'équipements.

L'APD japonaise, tout en mettant l'accent sur l'aide participative, soutient le développement de programmes décentralisés et permet ainsi de bénéficier du concours d'organismes de formation japonais très performants.

En retour, la participation des Japonais aux programmes d'aide devrait en être considérablement accrue.

Un choix complet en matière de formation

Le Département de la Formation accueille environ

8.000 stagiaires par an. Les activités prennent des formes diverses, l'objectif étant d'organiser des formations efficaces en essayant de répondre le mieux possible aux besoins des pays en développement. Les stages se divisent en deux grandes catégories :

- ① Stages et transfert de technologie, effectués au Japon (stages en groupe, individuels, par pays ou par région, etc.) ;
- ② Stages à l'étranger, destinés au transfert de technologie dans le respect des conditions sociales, culturelles et linguistiques de chaque région en développement (stages dans le pays et stages dans un pays tiers).

Les stages dans le pays et dans un pays tiers occupent une place à part, car ils répondent à un double objectif : transférer des technologies systématiques et fondamentales sous une forme adaptée non seulement aux besoins des pays bénéficiaires, mais aussi à leur diffusion (coopération élargie à partir d'une source unique) depuis les pays hôtes (pays organisant le stage) et les régions servant de base.

Stages dans le pays : moyen de diffusion des résultats de la coopération technique

Il s'agit des stages organisés dans un pays en développement, durant lesquels les formateurs instruisent leurs concitoyens après avoir été eux-mêmes formés dans le cadre de la coopération technique japonaise.

Cette méthode est très appréciée des autorités nationales et étrangères pour deux raisons : d'une part, l'exploitation des techniques enseignées a des effets directs sur l'amélioration du niveau de vie dans le pays bénéficiaire, d'autre part, elle permet de diffuser et d'implanter les technologies japonaises de façon efficace dans les pays en développement.

Les programmes de stage étant assurés par des techniciens locaux, qui parlent la langue du pays, il n'existe aucun obstacle à la communication et le transfert de technologie peut s'effectuer en harmonie avec la situation locale.

Coopération internationale pour les personnes handicapées

- Promouvoir l'autonomie et l'intégration des sourds dans la société -

Lors de la XI^e Conférence mondiale sur la surdité, qui s'est tenue à Tokyo en 1991, le Japon a reçu de nombreuses requêtes émanant de pays asiatiques, afin d'organiser des stages de formation pour les éducateurs travaillant avec les sourds.

Afin de répondre à ces requêtes, un programme de formation pour la réadaptation des sourds a été lancé en 1995. L'objectif de cette formation est de favoriser l'autonomie des personnes atteintes de surdité et leur intégration dans la société par les moyens suivants : transfert des

connaissances accumulées au Japon en matière de protection sociale des sourds et diffusion, auprès des pays d'Asie et d'Océanie, des techniques japonaises de réadaptation.

Cette formation s'est déroulée de novembre à décembre 1995. Un grand nombre de stages a été organisé, afin notamment, de cerner les besoins des personnes atteintes de surdité, d'introduire la notion de gestion et d'entretien des équipements, et enfin d'adopter certaines mesures, telles que le recrutement d'interprètes en langage des signes.

Au menu des stages figuraient également les thèmes suivants : conférences sur la situation actuelle des sourds au Japon, études sur le terrain au niveau national, local et dans le secteur privé, et enfin, collaboration avec les associations de sourds.

Les stages, réalisés en collaboration avec la Ligue japonaise pour les Sourds, ont été unanimement appréciés. Cette formation a par ailleurs fait l'objet d'un éditorial, dans le Yomiuri Shinbun, daté du 26 décembre 1995.

Coopération ultérieure (aftercare) : un bon moyen d'entretenir les liens d'amitié

Les participants aux stages sont très appréciés lorsqu'ils rentrent dans leur pays, parce qu'ils ont pu nouer des relations étroites avec les Japonais pendant leur séjour au Japon et parce qu'ils sont capables de s'engager dans de nombreuses activités et d'occuper des postes importants. Toutefois, pour qu'ils puissent mobiliser les connaissances techniques acquises et que les programmes de stage conservent leur efficacité, une formation et un soutien permanents sont absolument nécessaires.

Il est par ailleurs important d'améliorer les stages existants et de réunir des informations, en conduisant des études de suivi (follow-up) sur l'évolution des stagiaires après leur retour dans leur pays d'origine, ceci afin d'optimiser l'organisation des futures formations.

Les activités de suivi de stagiaires ainsi mises en place ont pris les formes suivantes : envoi de missions de suivi (follow-up) dans le pays du stagiaire, fourniture d'informations techniques (documentation et données) et enfin, soutien aux activités des associations d'anciens stagiaires.

Création de centres de valorisation des ressources humaines au Japon

Les stagiaires des pays bénéficiaires sont formés et hébergés dans l'un des 12 centres de formation internationaux implantés dans tout le Japon.

Pour promouvoir le développement de stages régionaux et renforcer la collaboration avec les administrations correspondantes, deux centres ont été ouverts à Sapporo et à Obihiro (district du Hokkaido) en 1995. L'ouverture du centre de formation international de Chugoku (nom provisoire) est prévue pour 1996.

Offrir un meilleur environnement de stage

En principe, la langue de travail des stagiaires est l'anglais. Toutefois, lorsque cela est nécessaire, des stages d'apprentissage du japonais sont prévus. Ces derniers se divisent en deux catégories : les cours généraux (cours du soir) servent à faciliter la vie quotidienne des stagiaires et à leur permettre d'approfondir leur compréhension du Japon, les cours intensifs

(dans la journée) sont destinés aux personnes qui doivent bien maîtriser le japonais dans le cadre de leur formation.

Avant de débiter la formation technique, les stagiaires suivent un programme d'orientation de trois jours axé sur la présentation générale du stage, l'organisation de la vie quotidienne au Japon et la compréhension de la culture japonaise.

Par ailleurs, pour que les stagiaires passent un séjour agréable et qu'ils tirent le meilleur parti possible de leur stage, des activités et des installations de loisirs sont à leur disposition, principalement dans les centres de formation internationaux. Les activités proposées sont les suivantes : voyages en autocar, théâtre, cinéma, événements sportifs, soirées amicales et séjours chez l'habitant.

Tous les centres de formation internationaux disposent de médecins et d'infirmières attirés, chargés des consultations, des examens et des traitements d'urgence, et sont en outre reliés à des unités médicales spécialisées.

Programme d'invitation des jeunes (YIP)

Objectifs et réalisations

L'invitation de jeunes par JICA est un autre volet de la coopération technique avec les pays en développement. Des jeunes, qui seront amenés à construire l'avenir de leur pays, sont invités à suivre un stage d'un mois au Japon, dans leur domaine de spécialisation. Le but est de leur permettre de nouer des relations avec des Japonais de leur âge, afin d'approfondir leur compréhension mutuelle, et de faire naître des relations d'amitié et de confiance.

Ce programme a été lancé en mai 1983, lorsque M. Nakasone, alors Premier ministre, avait rendu visite aux pays de l'ANASE. En 1984, 748 jeunes de ces pays furent accueillis par JICA. Depuis, le nombre de pays et d'invités a régulièrement augmenté. En 1995, le programme concernait 1.533 jeunes issus de 75 pays : 7 pays de l'ANASE, Océanie, Chine, Corée du Sud, sept pays d'Asie du Sud-Ouest, Mongolie et Afrique. Au cours des douze dernières années, 13.454 jeunes ont été invités au total.

Les jeunes de l'ANASE participant à ce programme travaillent dans les secteurs suivants : économie, éducation, développement social, agriculture, protection de l'environnement, bien-être social, santé publique, médecine et télé-radiodiffusion. Pour les autres pays, ce programme s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 35 ans, occupant une position clé dans leur travail : salariés, fonctionnaires, responsables de mouvements de jeunes et cadres du développement écono-

mique.

Déroulement du programme d'invitation

L'invitation, qui concerne toujours un secteur d'activité déterminé, peut s'adresser à des groupes de jeunes venant d'un même pays ou de pays différents. La durée du séjour est d'un mois et le programme se déroule comme suit.

Tout d'abord, les jeunes participent à un programme d'orientation de quelques jours, dans leur pays d'origine. Leur première semaine au Japon est consacrée à des cours sur la société et l'économie japonaises. Pendant la deuxième semaine, ils visitent les installations concernées implantées sur Tokyo et participent à des séminaires sur site. La troisième semaine est consacrée aux visites dans la région d'accueil et aux rencontres avec de jeunes Japonais. Le week-end, les stagiaires sont logés dans des familles japonaises et peuvent visiter des villes, comme Hiroshima ou Kyoto.

Des associations d'anciens stagiaires ont été créées dans les pays de l'ANASE. Depuis 1987, des comités de liaison sont organisés entre les représentants de ces pays. En 1995 aux Philippines, un comité s'est réuni pour discuter du renforcement et du soutien à ce programme.

Au titre de la coopération ultérieure (aftercare), des missions d'étude de suivi composées de jeunes Japonais, de familles d'accueil et de responsables des organisations concernées, sont envoyées dans chaque pays pour prolonger les liens d'amitié et de confiance nés pendant le stage au Japon.

Au cours de l'exercice 1995, des missions ont été envoyées dans cinq pays de l'ANASE et en Chine, ce qui a permis de renouer de nombreux contacts. Au cours de ces dernières années, des actions ont été menées pour renforcer les relations et les liens d'amitié formés dans le cours du programme à différents niveaux : entre individus, groupes d'individus et collectivités locales.



Group de jeunes originaires de pays de l'ANASE durant une session de séminaire.

Envoi d'experts de la coopération technique

Rôle des experts et orientations récentes du programme d'envoi d'experts

L'envoi d'experts peut intervenir dans l'un des contextes suivants : soit coopération technique de projet-type ou coopération pour le développement, soit requête émanant d'un pays en développement ou d'une organisation internationale. Dans ce dernier cas, on parle d'envoi d'experts individuels.

Un expert individuel est généralement affecté, dans le pays en développement, à un organisme administratif public, de recherche ou d'éducation, dont il forme les techniciens et les responsables administratifs. Les personnes qui reçoivent la formation sont appelées des homologues, car elles bénéficient d'un transfert de technologie. Les conseils des experts couvrent les domaines suivants : définition d'une politique et suggestions en matière d'éducation, de formation et de recherche commune, mais aussi en matière d'utilisation, de maintenance et de surveillance de machines et d'installations. De plus, des experts envoyés sur requête des organisations internationales travaillent au siège de ces dernières ou dans les projets dont elles sont responsables.

Par le passé, l'envoi d'experts était généralement subordonné aux recommandations des ministères et organismes publics, des administrations locales, des universités ou des entreprises sollicités par JICA.

Ces dernières années, les requêtes formulées par les pays en développement s'étant considérablement diversifiées, on assiste à une augmentation du nombre des experts sélectionnés parmi les spécialistes en développement, les spécialistes juniors ou autres candidats inscrits auprès de l'Institut de Coopération Internationale de JICA.

Entre 1955, date à laquelle les 28 premiers experts avaient été détachés auprès de cinq pays d'Asie du Sud-Est dans le cadre du Plan de Colombo, et 1995, 20.105 experts ont été envoyés dans différents pays, y compris dans des pays industrialisés.

En 1995, 2.067 experts étaient détachés à l'étranger, si l'on tient compte des reconductions. Par région, les 1.266 experts envoyés en 1995 se répartissaient comme suit :

① Asie : 754 (59,6%)

② Moyen-Orient : 132 (10,4%)

③ Afrique : 96 (7,6%)

④ Amérique latine : 232 (18,3%)

⑤ Océanie : 28 (2,2%)

⑥ Europe : 24 (1,9%) (principalement anciens pays socialistes d'Europe de l'Est).

La formation dispensée par ces experts touchait de nombreux domaines : agriculture, exploitation minière et industrie, transport, électricité et télécommunications, énergie nucléaire, électronique, développement économique et mesures de protection de l'environnement.

Types d'envoi d'experts individuels

Schématiquement, l'envoi d'experts s'intègre dans deux catégories de programmes : les programmes bilatéraux et les programmes multilatéraux.

Programmes bilatéraux

Dans le cadre de ces programmes, les experts sont envoyés sur requête des gouvernements des pays en développement. En 1995, 1.963 experts (748 en cours de mission et 1.215 nouveaux contrats) ont été recensés pour les projets suivants :

1. Recherche en coopération

Des chercheurs du Japon et du pays bénéficiaire mènent des recherches conjointes sur des sujets bénéfiques au développement socio-économique du pays concerné. Ce type de coopération a démarré en 1977. Au cours de l'exercice 1995, 115 experts (30 en cours de mission et 85 nouveaux contrats) ont été envoyés dans 13 pays pour des travaux de recherche dans 18 domaines, dont la réforme et le développement économiques en Mongolie, la sismographie en Egypte et la lutte contre l'affaissement des sols en Thaïlande.

2. Micro-projets (envoi d'équipes)

L'envoi d'équipes d'experts dans le cadre de micro-projets a débuté en 1989. Il s'agissait d'une forme d'aide située à mi-chemin entre la coopération technique de projet-type et l'envoi d'experts individuels.

Au cours de l'exercice 1995, 74 experts (25 en cours de mission et 49 nouveaux contrats) ont été envoyés dans 13 pays pour la réalisation de 22 projets, dont la création d'un réseau de distribution d'électricité.

té en Tanzanie, la médecine du travail au Brésil et la construction d'un centre d'amélioration de la qualité au Népal.

3. Coopération pour la revitalisation

Le but de ce type de coopération est d'offrir les conseils techniques nécessaires pour revitaliser, entretenir et exploiter les installations et les équipements dégradés par manque de moyens techniques et financiers. Au cours de l'exercice 1995, 22 experts (4 en cours de mission et 18 nouveaux contrats) ont été envoyés sur 21 projets, parmi lesquels les installations aéroportuaires au Malawi et les tramways au Mexique.

4. Envoi de techniciens du secteur privé

Dans le cadre de ce programme, des techniciens du secteur privé, spécialisés dans la construction navale, la sidérurgie ou la construction mécanique, sont envoyés dans des entreprises et des organismes publics du pays bénéficiaire pour dispenser un enseignement technique. L'objectif est également d'améliorer les compétences techniques du personnel japonais appelé à poursuivre ultérieurement l'internationalisation des entreprises japonaises. Ce programme a été lancé en 1987 en collaboration avec l'Agence de promotion de l'emploi.

Au cours de l'exercice 1995, 26 techniciens (13 en cours de mission et 13 nouveaux contrats) ont participé à des projets en Indonésie et au Vietnam.

5. Volontaires seniors de la coopération

Ce programme, lancé en 1990, concerne l'envoi dans des pays en développement de personnes âgées de 40 à 69 ans, dynamiques, disposant d'une grande expérience. La sélection intervient par voie de recrutement ou parmi les candidats enregistrés auprès de JICA.

Au cours de l'exercice 1995, 68 volontaires seniors ont été envoyés en mission en Malaisie, au Népal, au Paraguay et aux Samoa occidentales. (Ce programme ayant été transféré avec son administration, du Département de l'Envoi des Experts au Secrétariat du JOCV, ces experts sont des volontaires et ne sont donc plus intégrés depuis 1996 dans le total des experts individuels. Le programme est rebaptisé "Volontaires seniors de la coopération".)

Programmes multilatéraux

Des experts sont envoyés à la requête d'organisations internationales, telles que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ou le Centre pour le développement de la pêche en Asie du Sud-Est (SEAFDEC). En 1995, 104 experts (53 reconductions et 51 nouveaux contrats) ont été détachés dans 24 organisations internationales.

Envoi de missions d'étude

Les études décrites dans la suite sont réalisées afin que l'envoi d'experts se passe dans les meilleures conditions et qu'il soit le plus efficace possible.

Etudes préliminaires

Ces études sont effectuées avant l'envoi proprement dit. Elles sont destinées à définir le contexte dans lequel s'inscrit la requête, les projets de transfert de technologie, la nature de la formation nécessaire et la situation dans le pays bénéficiaire de l'aide. Au cours de l'exercice 1995, 23 missions d'étude préliminaire ont été envoyées à l'étranger.

Etudes et conseils

Ces études ont pour objet d'étudier les problèmes auxquels pourront être confrontés les experts dans leur pays d'affectation, sur le plan professionnel et personnel, et de leur fournir des conseils pour les aider à les résoudre. En 1995, 21 missions de ce type ont été envoyées.

Fourniture d'équipements pour la coopération technique

Description du programme

L'objectif du programme est de fournir le matériel et les équipements nécessaires dans les cas suivants :

- ① Coopération technique menée, dans leur pays d'affectation, par les experts individuels, les volontaires seniors et les volontaires JOCV,
- ② Diffusion par les stagiaires, après le retour dans leur pays, de la technologie acquise lors d'une formation au Japon.

Ce programme, qui prévoit la fourniture d'une documentation technique de référence (en anglais) et de vidéocassettes pédagogiques (en anglais, en français, en espagnol et en arabe) nécessaires pour la mise en œuvre de la coopération technique, est destiné à renforcer l'efficacité de cette dernière en associant de manière organique l'envoi de personnel et la fourniture de matériel, d'équipements et d'informations (documentation et vidéocassettes pédagogiques). Différent de la coopération financière non-remboursable et de la coopération technique de projet-type, il s'intitule "Fourniture indépendante d'équipements".

Ce programme a été lancé en 1964 par l'Agence de coopération technique à l'étranger (OTCA), organisme précurseur de JICA, qui disposait alors d'un budget de 50 millions de yens. Il a tout de suite été très demandé par les pays en développement. Dès le premier exercice, pas moins de 40 requêtes ont été déposées pour l'équivalent de 150 millions de yens, montant qui dépassait largement le budget prévu.

Par la suite, lorsque ce programme a été plus connu et que d'autres activités telles que l'envoi d'experts se sont développées, les montants alloués à la fourniture d'équipements ont rapidement augmenté. Dans le même temps, son contenu a été considérablement amélioré. La fourniture de pièces détachées et l'envoi de missions chargées de la maintenance ont démarré en 1970, dans le cadre du suivi de projets (follow-up). Les premières missions-conseil pour l'installation d'équipements ont été envoyées dès 1974.

Résultats du programme de fourniture indépendante d'équipements en 1995

Les résultats de ce programme sont détaillés ci-après.

Fourniture d'équipements

1. Fourniture indépendante d'équipements générale

La valeur des équipements fournis est comprise entre 10 et 100 millions de yens par projet, soit un total de 1,588 milliard de yens pour 62 projets, dans 36 pays.

2. Fourniture indépendante d'équipements à petite échelle

La valeur des équipements fournis ne dépasse pas 10 millions de yens par projet, soit un total de 133 millions de yens pour 22 projets dans 20 pays.

3. Fourniture de pièces détachées

Les pièces détachées fournies correspondent, en valeur, à 10,76 millions de yens pour 22 projets dans 19 pays.

Envoi de missions d'étude liées à la fourniture d'équipements

1. Envoi de missions-conseil pour l'installation d'équipements (19 projets, 28 personnes)

2. Envoi de missions pour la réparation (1 projet, 1 personne)

En 1995, JICA a commencé à envoyer du matériel et des équipements spéciaux liés au WID, afin que les volontaires JOCV et les volontaires seniors puissent mener à bien la coopération technique dans leur pays d'affectation.

Etude de planification de la mise en œuvre

Ces études précisent la destination et l'utilisation prévue des équipements, les spécifications détaillées et l'état des accessoires et des consommables : 10 pays, 7 projets, 12 personnes.

Fourniture de documentation

Fourniture de documentation, de matériel et d'équipements audiovisuels (vidéocassettes pédagogiques) dans les langues de la coopération technique : 83,4 millions de yens pour l'information sur support audiovisuel et 550.000 yens pour les frais de transport des données et des ouvrages.

Volontaires JOCV

Introduction

Le programme des Volontaires Japonais pour la Coopération à l'Étranger (JOCV) soutient et encourage les activités des jeunes qui souhaitent collaborer au développement économique et social des pays bénéficiaires qui en font la requête.

En principe, les volontaires JOCV séjournent deux ans sur le terrain, pour travailler et vivre avec les gens du pays d'accueil. Les secteurs de la coopération sont très variés : agriculture, pêche et forêts, génie civil, électricité, électronique, enseignement des mathématiques et des sciences, santé publique, langue japonaise, étude de systèmes, archéologie et sport.

Créé en 1965, ce programme est entré immédiatement en vigueur par l'envoi des premiers 26 volontaires dans 4 pays, dont le Laos. Depuis, le programme a donné de bons résultats et a continué de se développer.

En 1995, 1.196 volontaires ont été envoyés dans 55 pays. Le 31 mars 1996, leur nombre atteignait 2.370 personnes (missions en cours et nouveaux contrats confondus), soit un total de 15.683 volontaires depuis le début du programme.

Ces chiffres concernent les différentes catégories de volontaires : volontaires, volontaires seniors, volontaires à court terme et coordinateurs.

Au cours de l'exercice 1995, un accord sur l'envoi de volontaires a été conclu avec la Roumanie. Au 31 mars 1996, 65 pays avaient passé des accords du même type avec le Japon.

Les volontaires peuvent devenir volontaires seniors en passant un examen après leur retour au Japon et repartir ensuite dans un pays en développement sur requête de ce dernier. Des volontaires ont également été détachés auprès des Nations Unies, à la demande de cette organisation internationale.

Pour promouvoir la coopération, le Secrétariat du JOCV assure les activités suivantes :

Du recrutement à l'envoi

Recrutement et sélection des volontaires

Les sessions de recrutement de volontaires JOCV ont lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne, avec la collaboration des administrations locales et de certains organismes privés japonais. Pour la session de printemps 1995, des réunions d'information se sont tenues dans 213 localités. 11.335 personnes ont parti-

cipé à ces réunions, qui ont donné lieu à 5.230 candidatures. Pour la session d'automne, 244 réunions ont été suivies par 12.251 personnes et ont abouti à 4.778 candidatures.

La sélection des volontaires se fait tout d'abord par examen écrit (première sélection), puis par un entretien et une visite médicale (deuxième sélection). L'examen écrit comporte un test d'aptitude générale, une épreuve d'anglais et un contrôle de connaissances dans les domaines de spécialité respectifs.

458 candidats ont réussi les épreuves au printemps, contre 518 en automne, soit 976 au total en 1995.

Stage avant affectation

Les candidats ayant réussi les épreuves de sélection suivent un stage de formation d'environ 80 jours sur les sujets suivants :

- ① Politique internationale, compréhension de cultures différentes, etc.,
- ② Notions de santé et d'hygiène pour comprendre l'importance de se maintenir en forme et en bonne santé ;
- ③ Apprentissage des notions de base pour vivre dans un pays en développement : état d'esprit approprié et règles de sécurité routière ;
- ④ Connaissances linguistiques.

Les langues enseignées sont au nombre de 19, depuis l'anglais, le français et l'espagnol jusqu'aux langues locales telles que le swahili et le népalais.

Les stages avant affectation se déroulent trois fois par an, dans trois instituts de formation : Hiroo, Shibuya-ku, Tokyo, Komagane (préfecture de Nagano) et Nihonmatsu (préfecture de Fukushima).



Stage avant l'envoi, au sein de l'Institut de Hiroo



Maintien et réparations des machines agricoles au Sénégal

Stage technique complémentaire

1. Stage technique complémentaire de courte durée (inférieure à 6 mois)

Cette formation est destinée aux candidats ayant réussi la deuxième série d'épreuves de sélection et aux volontaires seniors. Elle est également proposée aux volontaires rentrés au Japon et qui souhaitent repartir. Dans ce cas, un stage de formation technique complémentaire est généralement nécessaire pour répondre aux besoins des pays en développement.

2. Stage technique complémentaire de longue durée (de 6 mois à environ 1 an)

Ce stage est prévu pour les personnes qui ont atteint le niveau de qualification requis lors de la première sélection, mais qui n'ont pas démontré les connaissances pratiques suffisantes lors de la deuxième sélection.

Au cours de l'exercice 1995, 373 personnes ont participé à ces stages (366 aux stages de courte durée et 7 aux stages de longue durée).

Système de soutien aux volontaires

Indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès

Un système d'indemnisation des frais de traite-

ment et de transport est prévu en cas de décès, de maladie ou d'accident, depuis le stage avant affectation jusqu'au retour au Japon, une fois la mission terminée.

Orientation des volontaires après leur retour au Japon

Un grand nombre de volontaires rejoignent le programme JOCV après avoir quitté leur emploi ou terminé leurs études supérieures. Au Japon, le Secrétariat du JOCV et les bureaux régionaux de JICA disposent donc de conseillers d'orientation chargés d'aider les volontaires à leur retour.

Au cours de l'exercice 1995, sur les 853 volontaires rentrés au Japon en 1994, 671 ont repris une activité : 216 ont retrouvé leur poste, 247 ont débuté une nouvelle carrière et 208 se sont dirigés vers d'autres débouchés, comme la formation continue ou une profession libérale.

Activités connexes

En complément des activités précédemment mentionnées et qui sont directement liées à l'envoi de volontaires, JICA entreprend les opérations de promotion décrites ci-après :

Relations publiques et sensibilisation

Les activités suivantes servent à sensibiliser le public aux actions des JOCV, à susciter des vocations et à échanger des informations avec divers interlocuteurs.

- ① Publication mensuelle *Crossroads* ;
- ② Publication bimensuelle *JOCV News* ;
- ③ Publication trimestrielle *JOCV Quarterly*, diffusée à l'étranger ;
- ④ Communication d'informations en avant-première à divers médias.

Promotion du maintien dans l'emploi

De nombreux volontaires éprouvent des difficultés à conserver leur emploi pendant qu'ils participent aux activités de JICA, étant donné le manque de dispositions appropriées (mise en disponibilité, par exemple). JICA travaille donc en étroite collaboration avec des groupes économiques, des associations de salariés, des entreprises et des administrations locales afin de permettre aux volontaires de conserver leur poste pendant leur mission à l'étranger.

Par ailleurs, un système a été mis en place qui devrait permettre la prise en charge partielle, par JICA, des frais de personnel et des coûts indirects qu'entraîne l'absence d'un salarié pour l'employeur.

Grâce à ces activités et à ce dispositif, de plus en plus d'entreprises et de groupes économiques soutiennent le système de maintien dans l'emploi. En 1995, 243 personnes ont pu en bénéficier, dont 5 fonctionnaires de l'administration centrale, 91 fonctionnaires des administrations locales, 4 employés d'organismes publics et 143 salariés du secteur privé.

Collaboration avec des groupes connexes

1. Association d'encouragement aux volontaires

Cette Association soutient le programme JOCV par une activité de relations publiques, d'aide à la réinsertion des volontaires après le retour au Japon et de promotion des échanges d'informations. JICA collabore avec l'Association, lui fournit des informations et envoie des intervenants pour les conférences et les réunions d'étude de groupes de jeunes ou d'organismes tels que l'Association japonaise des lycées pour l'enseignement international.

2. Association japonaise de coopération à l'étranger

Cette Association a été créée en 1983 pour soutenir et promouvoir les réalisations des anciens JOCV. Basées sur l'expérience de ces anciens volontaires, les activités concernent, entre autres, le soutien humanitaire, le recrutement et la sélection des volontaires.

3. Collaboration avec les administrations locales

La collaboration des administrations locales est très importante. L'objectif est d'expliquer le programme JOCV et d'établir des relations de collaboration par des réunions régulières avec les chefs de service et les responsables administratifs, mais aussi par des visites sur le terrain du personnel concerné, qui peut ainsi voir les volontaires à l'œuvre.

4. Collaboration avec d'autres organismes et organisations

Cette collaboration s'est avant tout traduite par des réunions-débats réguliers avec des groupes économiques et des associations de salariés, sur des programmes de maintien dans l'emploi et sur la participation de ces groupes et entreprises aux activités de volontariat.

5. Recommandation de stagiaires

Le Secrétariat du JOCV recommande certains homologues (techniciens des pays en développement qui ont directement bénéficié du transfert de technologie) des volontaires JOCV, auprès des administrations locales offrant des programmes de formation indépendamment de JICA. Au cours de l'exercice 1995, 137 stagiaires, issus de 34 pays, ont suivi une formation technique de dix mois dans des secteurs spécialisés, à l'invitation de 41 administrations locales.

30^e anniversaire des JOCV

Fondé en 1965, le programme JOCV a fêté son trentième anniversaire en 1995. A cette occasion, différentes manifestations commémoratives ont eu lieu au Japon et dans les pays bénéficiant de ce programme.

Le 26 octobre 1995, une cérémonie célébrant le trentième anniversaire de JOCV s'est déroulée à Tokyo, avec la participation de leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice du Japon, et d'autres invités.

Pour le Secrétariat du JOCV, cet anniversaire n'est pas un simple jalon dans le temps et doit au contraire être l'occasion d'améliorer l'organisation du système d'administration de l'aide par une inspection complète du contenu du programme.

Coopération financière non-remboursable

Rôle de JICA en matière de coopération financière non-remboursable

La coopération financière non-remboursable consiste à fournir des fonds aux pays en développement sans obligation de remboursement.

Ce type de coopération comprend neuf grandes catégories suivantes, sous la direction du Ministère des Affaires étrangères :

- ① Le fonds général (projets),
- ② Le fonds à l'allègement de la dette,
- ③ Le fonds au soutien à l'ajustement structurel (hors projet),
- ④ Le fonds aux projets au niveau local,
- ⑤ Le fonds à la pêche,
- ⑥ Le fonds aux activités culturelles,
- ⑦ Le fonds à l'aide d'urgence,
- ⑧ Le fonds à l'aide alimentaire,
- ⑨ Le fonds à l'augmentation de la production alimentaire.

JICA est plus particulièrement chargée des catégories suivantes : projets généraux, fonds à la pêche et à l'augmentation de la production alimentaire. Les trois principales activités dans ce contexte sont les suivantes :

- Etudes préliminaires (nature de la coopération avant la signature de l'EN², portée, premières estimations des coûts, etc.) ;
- Promotion de l'exécution de l'aide (études, bons offices, liaison entre pays bénéficiaires et entreprises japonaises après la signature de l'EN) ;
- Suivi (coopération ultérieure, etc.).

La coopération financière non-remboursable fait partie de l'aide bilatérale de JICA, comme la coopération technique. Avec ces dons, JICA installe et fournit des équipements dans divers domaines tels que la santé publique, l'éducation, l'alimentation en eau et la formation professionnelle, et il est logique que ces équipements servent de base à la coopération technique japonaise.

C'est pourquoi, au cours de ces dernières années, la coopération financière non-remboursable qui accompagne la coopération technique a été renforcée dès la phase initiale de sélection du projet. Cette approche permet non seulement d'optimiser les équipements ainsi fournis et installés, mais aussi d'améliorer l'efficacité de la coopération technique.

En 1995, par exemple, 174 projets du fonds général et du fonds à la pêche ont été réalisés avec le concours de la coopération financière non-remboursable. Parmi ces projets, 74 se sont accompagnés d'une coopération technique, soit 42,5% du total.

Dans les années 1990, le Japon se doit, en tant que l'un des premiers donateurs dans le monde, d'augmenter le volume de son aide et d'améliorer sa qualité. Les pays en développement sont particulièrement demandeurs d'aide sous forme de dons. La partie non-remboursable de l'aide japonaise est relativement faible par rapport à d'autres pays donateurs, (la moyenne des pays Membres du CAD étant de 77,1 %, contre 46,6 % pour le Japon). Il est donc urgent d'augmenter cette part.

En 1995, le montant total de l'APD japonaise s'établissait aux environs de 14,5 milliards de dollars, la coopération financière non-remboursable représentant environ 2,9 milliards de dollars, tandis que celle apportée par JICA s'élevait à environ 165 milliards de yens (environ 1,7 milliard de dollars), soit une augmentation de 1,2 % par rapport à l'année précédente.

Orientations récentes de la coopération financière non-remboursable

Afin d'assurer une harmonisation efficace avec d'autres programmes tels que les études de développement et la coopération technique de projet-type, JICA a organisé en 1995 des réunions internes sur 446 projets de coopération financière non-remboursable.

Depuis 1987, des réunions sur l'administration de la coopération financière non-remboursable se tiennent entre le personnel compétent du siège de JICA et de ses bureaux de représentation. Au total, huit réunions ont eu lieu en 1994. En 1995, elles se sont tenues dans les cinq régions d'Asie, d'Océanie, du Moyen-Orient et d'Afrique, d'Asie centrale et d'Amérique latine/Caribbes.

Des projets financés par la coopération financière non-remboursable ont par ailleurs commencé dans deux catégories de pays : les pays en transition vers une économie de marché, comme les pays d'Europe orientale (Macédoine, etc.) et d'Asie centrale (Ouzbékistan et Kirghizistan) et les pays en paix après une longue guerre civile, comme la Palestine et l'Angola. Des projets relevant de la coopération financière non-remboursable ont également été élaborés dans les secteurs revêtant une importance toute parti-

culière pour le Japon.

Ainsi, c'est depuis le Centre de protection maternelle et infantile du Cambodge et le Centre de préservation de la biodiversité d'Indonésie qui devraient être terminés au printemps 1997, que seront menés des projets de coopération inscrits dans le programme commun d'action du Japon et des Etats-Unis.

Par ailleurs, dans le cadre de la campagne de l'UNICEF pour l'éradication de la poliomyélite, qui a pour but d'éliminer cette maladie d'ici l'an 2000, les équipements de la chaîne frigorifique pour le transport et la conservation des vaccins ont été fournis aux trois pays indochinois.

Au cours de la Conférence internationale sur le développement en Afrique, qui s'est tenue en 1993, le Japon a annoncé sa participation, à hauteur de 300 millions de dollars, dans le domaine de l'alimentation en eau des pays de l'Afrique subsaharienne (régions au sud du Sahara). Comme le montre le projet d'amélioration des installations d'alimentation en eau du Sénégal, la coopération financière non-remboursable de JICA joue également un rôle important. Selon les estimations actuelles, les objectifs visés devraient être atteints.

Pour une mise en œuvre plus efficace des projets

Transparence et équité dans les appels d'offres et la publication des résultats

Afin d'améliorer l'administration des projets, un système a été mis en place garantissant la transparence et l'équité dans les appels d'offres. Cette mesure a été prise suite au problème de fraude en matière d'APD soulevé par l'Office de contrôle des pratiques commerciales. Dans ce contexte, le système de sélection des soumissionnaires est devenu plus ouvert en 1991 et les résultats des appels d'offres sont désormais publiés au siège de JICA depuis 1995.

Renforcement et élargissement des systèmes de sélection

La procédure de sélection a été renforcée et élargie, avec l'aide de spécialistes. Les principes directeurs pour l'estimation des coûts à la conception ont été modifiés, afin d'obtenir le calcul des coûts le plus correct pour les études du plan de base et les projets.

Ainsi, des études sur le terrain sont réalisées dans le pays, le Bangladesh, par exemple, et l'adéquation des estimations à la situation locale est ensuite effectuée grâce à une concertation avec les autorités locales.

Par ailleurs, des principes directeurs pour les services d'expertise ont été élaborés en mars 1996, afin de mettre en place des méthodes cohérentes destinées

à faciliter la mise en œuvre de la coopération financière non-remboursable entre JICA et ses consultants.

Une aide efficace

Afin de répondre aux questions qui se posent aujourd'hui et d'améliorer l'efficacité de son programme de coopération financière non-remboursable, JICA a adopté les mesures suivantes :

- ① Règlement des problèmes locaux et partage des informations grâce, d'une part, à la tenue de réunions sur l'administration de la coopération financière non-remboursable et, d'autre part, à l'organisation de stages intensifs sur la coopération financière non-remboursable pour le personnel appelé à travailler à l'étranger. Toutes ces mesures servent à renforcer le système de la mise en œuvre de l'aide au siège de JICA et dans ses bureaux de représentation.
- ② Discussions approfondies sur les thèmes suivants : "bilan des activités de suivi (follow-up)", "bilan et problèmes actuels du fonds à l'augmentation de la production alimentaire", "évaluation de l'APD", l'objectif étant d'améliorer l'efficacité de l'aide.

Dans le même temps, les activités suivantes sont proposées dans le programme d'accueil de stagiaires, afin de familiariser ces derniers avec le système de coopération financière non-remboursable du Japon :

- ① Stages et séminaires en groupe présentant de manière générale le programme de coopération financière non-remboursable ainsi que les mécanismes et les procédures d'obtention de l'aide ;
- ② Stages d'introduction au programme de coopération financière non-remboursable, destinés aux représentants des organismes d'aide des pays en développement qui en sont nouvellement bénéficiaires (stages pour homologues).

Coopération pour le développement

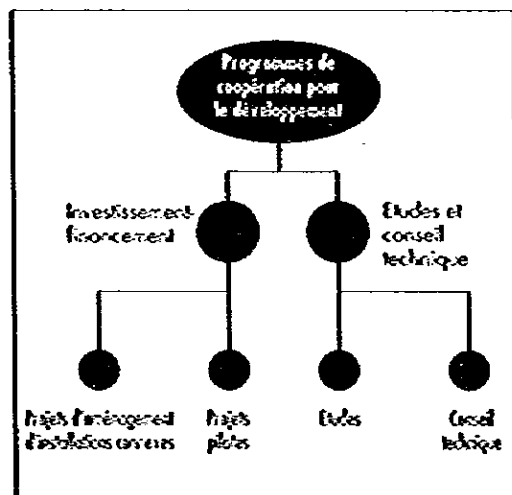
Dans les pays en développement, JICA s'efforce de contribuer au "renforcement de la nation" par la "valorisation des ressources humaines", en d'autres termes la formation de personnel. L'objectif de ces pays étant d'accéder, à terme, à l'indépendance économique, il est essentiel de développer les ressources humaines dans le public comme dans le privé, par leur mobilisation et l'apport de fonds privés.

Combinant aide publique et privée, JICA souhaite, par ses activités de coopération, aider les pays bénéficiaires à parvenir à l'indépendance économique, en s'appuyant sur le soutien financier et technologique des entreprises japonaises.

Dans le programme de JICA, la coopération est axée sur le développement de la société, de l'agriculture, de la sylviculture, des mines et de l'industrie, et sur d'autres activités prises en charge par des entreprises privées. Le but est d'offrir des facilités de financement, de procéder aux études, de fournir le conseil technique nécessaire, et de soutenir la progression normale du programme après avoir confirmé qu'il sert l'intérêt public, et analysé les risques techniques et économiques, sa rentabilité et sa nature expérimentale.

Les activités de coopération pour le développement sont représentées sur la figure 2-4.

Figure 2-4 Programme de coopération pour le développement



Investissement - financement

Des financements à long terme et à faible taux d'intérêt sont accordés :

- ① Aux entreprises japonaises qui exercent des activités de développement dans les pays bénéficiaires de l'aide, et
- ② Aux entreprises japonaises qui versent des fonds à des entreprises locales s'occupant de développement.

JICA organise des symposiums à l'étranger pour faire connaître son programme d'investissement-financement et mieux cerner les besoins des entreprises en la matière.

Le programme d'investissement-financement porte sur les projets suivants :

Projets d'aménagement d'installations connexes

Il est parfois difficile d'obtenir des prêts, des garanties de prêts, des investissements ou un financement auprès de la Banque d'export-import du Japon ou de l'OECE pour financer les installations nécessaires à la coopération (programme principal). En effet, ces deux organismes, de même que la Japan National Oil Corporation, la Metal Mining Agency of Japan, la Norinchukin Bank, la Shoko Chukin Bank et JICA prêtent déjà leur concours financier.

C'est pourquoi le programme d'investissement et de financement de JICA s'adresse essentiellement aux projets susceptibles de contribuer au développement des régions environnantes et à l'amélioration du bien-être des habitants.

Les installations concernées sont les suivantes :

- ① Infrastructures publiques permettant d'améliorer le bien-être et les conditions de vie des habitants telles que des écoles, des hôpitaux, des salles de réunion publiques, des églises, des temples, des mairies, des bureaux de poste et des casernes de pompiers.
- ② Infrastructures nécessaires à l'exécution des projets et à la collectivité telles que des routes, des installations portuaires, l'alimentation en eau et l'assainissement, des salles de réunion, des centres de formation professionnelle et des installations électriques.
- ③ Projets de boisement (boisement de type protection de l'environnement), pour améliorer l'environnement au niveau régional.

Projets pilotes

Les projets pilotes, qui nécessitent le développement et l'amélioration de ressources technologiques, s'inscrivent dans le cadre du programme de coopération de JICA. Ces projets sont inscrits dans ce cadre

lorsqu'il est difficile d'obtenir des prêts, des garanties de prêts ou un financement auprès de la Banque d'export-import du Japon ou de l'OECE.

Ces projets portent notamment sur les domaines suivants : agriculture, élevage, boisement, transformation du bois, extraction/sélection/raffinage de calcaire/phosphates naturels/sel gemme, construction de logements sociaux et aménagement des terres (à l'exception des gisements de pétrole, de gaz naturel et de minerais).

En 1995, 16 projets pilotes ont bénéficié de prêts, pour un montant total de 4,133 milliards de yens.

Etudes et conseil technique

Dans le cadre de son système d'investissement et de financement, JICA assure tout un éventail de services techniques à la demande des entreprises, ceci afin que leurs projets à l'étranger se déroulent dans de bonnes conditions et qu'ils aient des retombées positives pour les populations des pays en développement. L'assistance technique, qui constitue l'une des principales caractéristiques du système d'investissement et de financement de JICA, comprend diverses études, études sur le terrain et collecte de données, notamment ; l'envoi d'experts et l'accueil de stagiaires ; après l'offre de prêts.

Etudes

1. Etudes de base du développement

Au lieu des entreprises, JICA se charge elle-même d'étudier la situation locale, de collecter des données, d'étudier la faisabilité des projets et de remettre aux entreprises le plan de base et le plan d'exécution des projets. Les études se répartissent comme suit :

- collecte des données élémentaires concernant les caractéristiques physiques, la situation économique, l'environnement des investissements et les conditions d'aménagement des installations connexes.
- études de faisabilité du projet.
- établissement du plan de base
- sélection du site et des installations connexes [études correspondantes]

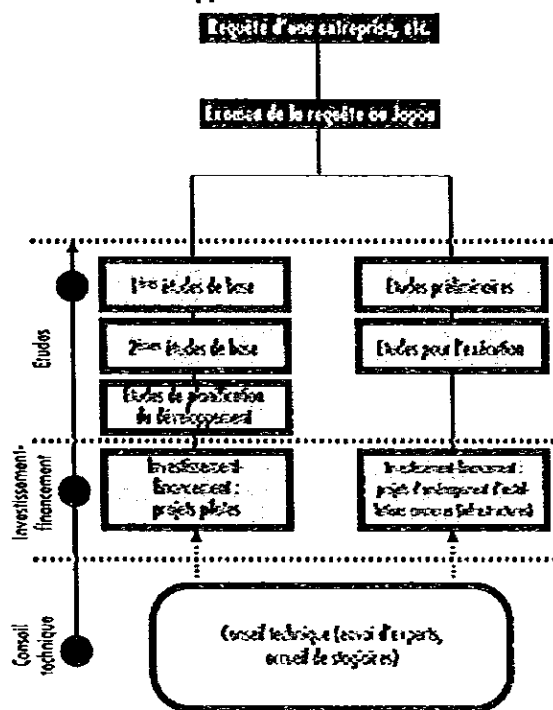
Projets d'aménagement des installations connexes... Etudes préliminaires

Projets pilotes... 1ères études de base... 2èmes études de base

- collecte de données précises
- préparation du plan d'exécution
- plan détaillé des installations connexes [études correspondantes]

Projets d'aménagement des installations

Figure 2-5 Déroulement du programme de coopération pour le développement



- Etudes liées aux projets d'aménagement d'installations connexes
Études préliminaires Études de faisabilité, sélection préliminaire des installations connexes
- Études pour l'exécution Formulation du plan de base des installations connexes
- Etudes concernent les projets pilotes
1ères études de base Études de faisabilité, sélection préliminaire du site concerné
- 2èmes études de base Sélection du site concerné, formulation du concept de développement de base
- Études de planification du développement... Formulation du plan d'exécution du projet (éléments, établissement des plans)

connexes... Etudes pour l'exécution

Projets pilotes... Etudes de planification du développement

2. Etudes sur le terrain

Certains projets impliquant le développement de la région, dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture, sont très longs à mettre en œuvre en l'absence d'informations appropriées. Ainsi, des experts sont envoyés sur place pour des missions d'assez longue durée, afin d'examiner la faisabilité de ces projets. Par la suite, ils présentent les informations dont ils disposent aux entreprises susceptibles d'y prendre part.

3. Etudes complémentaires

Les études suivantes sont réalisées :

① Etudes d'investissement et de financement.

Evaluation de l'état d'avancement des projets en cours et étude des mesures correctives pour les problèmes apparus lors de la mise en œuvre.

② Impact sur le développement régional et autres études d'évaluation.

Evaluation de la contribution du projet au développement régional, et des progrès accomplis au bout d'une période donnée, à compter du début du projet.

③ Etudes pour le financement de projets contribuant au développement dans le respect de l'environnement.

Engagement dans les pays bénéficiaires en faveur d'un développement axé sur la protection de l'environnement. Etudes permettant d'identifier et de formuler des projets susceptibles de bénéficier d'un financement au titre de la protection de l'environnement ; par l'organisation à l'étranger, de réunions d'information sur les systèmes d'investissement et de financement et de consultations individuelles pour l'octroi de prêts.

Envoi d'experts

Les entreprises qui réalisent seules des projets dans les pays bénéficiaires se trouvent parfois confrontées à des problèmes techniques qu'elles n'arrivent pas à résoudre. Si elles en font la demande, JICA peut détacher des experts sur place pour leur fournir les conseils techniques nécessaires.

Accueil de stagiaires

A la demande des entreprises, JICA accueille sur le territoire japonais des stagiaires faisant partie de leur personnel local, pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances techniques.

En 1995, JICA a envoyé 21 missions d'étude et 57 experts (missions en cours et nouvelles missions) et accueilli 36 stagiaires.

Consultants en investissement et financement

- Aide aux entreprises pour bénéficier des prêts de JICA -

Les entreprises à l'étranger réalisent des projets très divers, par leur type et leur contenu.

Pour pouvoir bénéficier des prêts de JICA, ces entreprises doivent respecter certains critères : démontrer le caractère expérimental des projets et établir des bilans prévisionnels, des plans de remboursement et des plans d'exécution adaptés à la taille des projets. Ces critères peuvent représenter un obstacle pour les entreprises qui tentent de s'implanter à l'étranger.

En octobre 1995, JICA a désigné deux "consultants techniques en investissement et financement" et a mis en place un système de conseil

aux entreprises pour la définition des plans d'exécution des projets, des plans de financement et d'autres activités.

Ces consultants proposent les services suivants :

- ① Examen de la validité des plans d'exécution préparés par les entreprises qui sollicitent des prêts et d'autres soutiens financiers (les "demandeurs").
- ② Conseils pour remplir les dossiers de demande de prêts auprès de JICA.
- ③ Soutien aux activités de relations publiques de JICA

en faveur de la coopération pour le développement.

Le premier consultant, un expert-comptable agréé, est compétent en matière d'agriculture et de sylviculture. Il formule des avis sur les projets pilotes concernant essentiellement l'horticulture et l'élevage de bétail.

Le second consultant est spécialiste dans le développement social, les mines et l'industrie. Il possède une solide expérience acquise dans un cabinet d'audit. Il participe à la présentation du système de prêts de JICA auprès des entreprises, ainsi qu'à l'identification et à la formulation de projets.

Coopération pour le secours aux victimes de désastres

Description du programme

La coopération pour le secours aux victimes de désastres intervient lors de catastrophes majeures à l'étranger, notamment dans les pays en développement. Dans ce cas, à la requête du gouvernement concerné et des organisations internationales, le Japon envoie des équipes JDR (équipes japonaises de secours aux victimes de désastres) et assure des activités de secours d'urgence telles que la fourniture d'équipements et de marchandises.

Ces activités ont commencé vers la fin des années 1970, avec l'envoi d'une équipe médicale pour porter secours aux réfugiés cambodgiens. Par la suite, on a continué à envoyer des médecins et des experts en matière de reconstruction d'urgence, mais le système a subi une réforme complète avec la loi de septembre 1987 sur l'envoi d'équipes de secours aux victimes de désastres (loi JDR), qui annonçait un renforcement des activités. En juin 1992, un amendement prévoyait la mise en place d'un système plus global de gestion des secours aux victimes de désastres.

Avant l'entrée en vigueur de la loi de 1987, 19 équipes de secours ont été envoyées et 14 expéditions d'équipements et de marchandises réalisées. Depuis cette date, ces chiffres ont été respectivement de 33 et 124. Au cours de l'exercice 1995, une équipe d'experts a été envoyée pour faire face aux conséquences du séisme qui a eu lieu au large d'Irian Jaya (en Indonésie) et du raz-de-marée qui lui a fait suite. Des équipements et des marchandises ont été expédiés à 16 reprises, notamment au Myanmar, à la suite d'incendies.

Envoi de JDR (équipes japonaises de secours aux victimes de désastres)

Ces équipes, qui peuvent être des équipes de sauvetage, des équipes médicales, des équipes d'experts ou une combinaison des trois, sont envoyées sur requête du pays concerné ou des organisations internationales.

Equipes de sauvetage

Elles sont chargées de rechercher les victimes, de leur porter secours, de leur dispenser les premiers

soins et de les évacuer vers des endroits sûrs. En principe, ces équipes quittent le Japon 24 heures après l'acceptation de la requête d'aide.

Etant données les connaissances, l'expérience, la coopération et la coordination requises par les interventions de ce type, les équipes de sauvetage se composent de pompiers et de sauveteurs de la Police Nationale et de l'Agence de la Sécurité Maritime.

Exemple récent : en décembre 1993, une équipe a été envoyée en Malaisie pour porter secours aux habitants d'un immeuble qui s'était effondré.

Equipes médicales

Elles se composent de médecins, d'infirmiers et de coordinateurs médicaux, hommes et femmes, inscrits auprès du Secrétariat des équipes japonaises de secours aux victimes de désastres (JDR) de JICA.

Leur rôle consiste à fournir une assistance et des soins médicaux aux victimes de désastres. Ces équipes quittent le Japon 48 heures après l'acceptation de la requête d'aide. En plus des soins aux sinistrés, elles prennent en charge la prévention des épidémies.

Avant la promulgation de la loi JDR, ces équipes étaient connues sous le nom d'"équipes médicales japonaises pour le secours aux sinistrés (JMIDR)".

Au 1er mars 1996, 183 médecins, 230 infirmiers et 125 coordinateurs médicaux étaient inscrits auprès du Secrétariat du JDR, soit 538 hommes et femmes au total.

Exemple récent : en juillet 1993, JICA a puisé dans cette "réserve" pour envoyer une équipe médicale au Népal à l'issue d'une inondation.

Equipes d'experts

Les équipes d'experts sont chargées d'appliquer des mesures d'urgence à la suite de catastrophes et de dispenser des conseils pour les activités de reconstruction. Elles sont formées d'experts recommandés par les ministères et organismes compétents en fonction du type de catastrophe.

En 1995, une équipe d'experts a été envoyée en Indonésie pour donner des conseils sur les précautions contre les épidémies et les travaux de reconstruction après le tremblement de terre qui a eu lieu au large d'Irian Jaya et le raz-de-marée qui lui a fait suite un an plus tard en février. En termes statistiques, des experts spécialisés dans les mesures antisismiques, les mesures contre les incendies, les mesures pour contrôler les effets des catastrophes, la construction aux normes

antisismiques et le traitement des brûlures ont été détaillés sur les lieux des catastrophes pour en étudier les causes et formuler les remèdes. Exemples de causes mises en évidence : éruption volcanique en Indonésie, tremblements de terre en Arménie et au Mexique, ainsi que l'émission de gaz toxique d'origine volcanique au Cameroun.

Suivant l'amendement de juin 1992, la loi JDR stipule que des membres de la Force d'Autodéfense peuvent être envoyés, après consultation du Ministre des Affaires étrangères et du Directeur Général de l'Agence de la Défense Nationale, dans les cas suivants :

- ① La catastrophe est d'une ampleur exceptionnelle et nécessite des secours considérables,
- ② Un dispositif autonome doit être mis en place dans la zone touchée.

Dans ces deux cas, la Force d'Autodéfense assure les soins médicaux, l'approvisionnement en eau et les activités de transport.

Activités connexes

Outre l'envoi d'équipes JDR, le programme de secours aux victimes de désastres englobe les activités suivantes :

Fourniture, achat et stockage d'équipements

Des couvertures, des tentes, des systèmes pour purifier l'eau, des conteneurs pour l'eau, des groupes

électrogènes et du matériel médical, entre autres, sont fournis dans le cadre du secours aux sinistrés et des activités de reconstruction.

Il est indispensable d'acheter et de stocker du matériel à l'avance, afin de pouvoir en disposer rapidement et dans des proportions suffisantes en cas de besoin. Ainsi, des entrepôts ont été aménagés à Narita (préfecture de Chiba) au Japon, ainsi qu'à Singapour, Mexico, Pise et Washington. Les médicaments et le matériel médical d'urgence, qui doivent être stockés dans des conditions particulières, proviennent du Centre d'achat et de distribution de l'UNICEF (UNI-PAC).

Du matériel et des équipements pour les équipes de secours aux victimes de désastres sont également stockés dans un entrepôt au Japon, pour qu'ils soient disponibles immédiatement.

Stages

Pour réaliser des activités d'aide à l'étranger, il faut connaître le contexte social et culturel des pays concernés et posséder des informations sur leurs infrastructures de transport et de télécommunications. De plus, il est essentiel d'instituer un véritable travail d'équipe pour améliorer l'efficacité des secours d'urgence. Les stages suivants doivent permettre de faire face à tous les types de catastrophes :

1. Equipes de sauvetage

Ces équipes acquièrent les connaissances nécessaires pour effectuer des missions de secours dans les pays sinistrés. Elles participent à des stages pratiques pour apprendre à travailler en collaboration avec les

Figure 2-6 Mécanisme de secours international d'urgence (hors coopération financière)

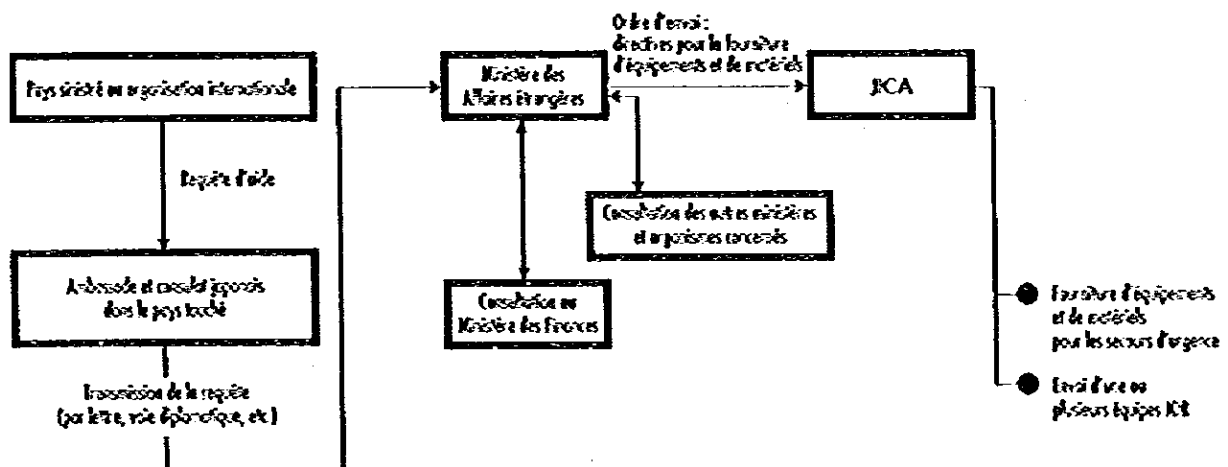
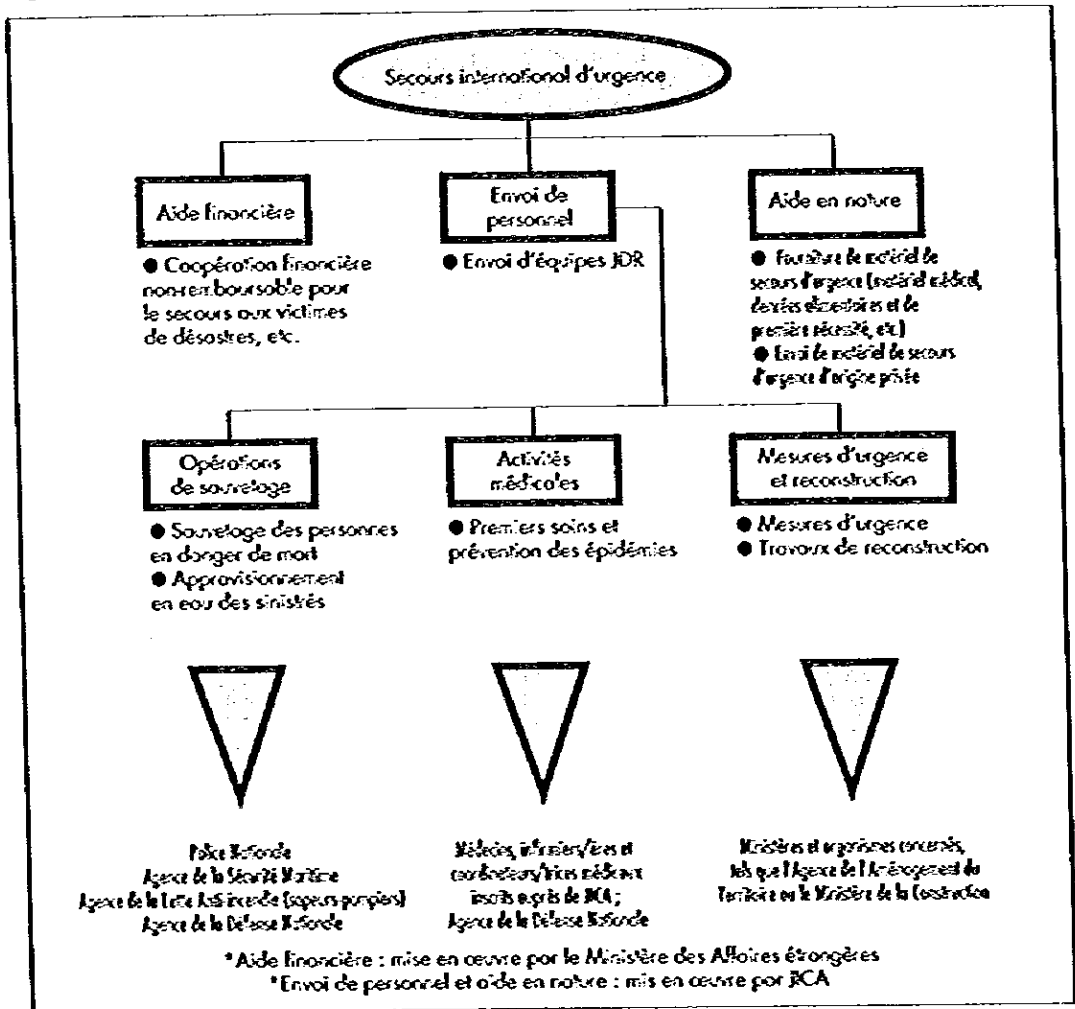


Figure 2-7 Système japonais de secours international d'urgence



équipes médicales et les secouristes d'autres pays. Elles apprennent enfin à se servir du matériel spécialisé (fibroscopes et détecteurs acoustiques, par exemple) et de divers équipements.

2. Equipes médicales

Ces équipes reçoivent entre autres une formation technique pour pouvoir intervenir efficacement dans les régions sinistrées : connaissances générales sur les soins et traitements, conditions d'hygiène dans les pays en développement, conditions de vie dans les régions touchées, introduction à la culture des pays concernés, utilisation de systèmes portables de communication par satellite (Inmarsat), etc. Certains cours, qui simulent les conditions réelles en s'appuyant sur les expériences passées en matière de secours aux sinistrés, se révèlent très efficaces sur le terrain.

3. Coordinateurs de services

JICA dispose d'une liste des coordinateurs de services, membres de son personnel désireux d'accompagner les équipes de secours. Ces coordinateurs reçoivent des formations dans les domaines suivants : services de liaison, manipulation d'équipements portatifs, rédaction de rapports et autres services destinés à fournir des informations actualisées sur les services qu'ils coordonnent, afin d'améliorer leurs performances.

Envoi de matériel de secours d'urgence d'origine privée

Certaines catastrophes majeures nécessitent des envois supplémentaires d'équipements et de marchandises, même après la fourniture par le gouvernement japonais de l'aide demandée par le pays bénéficiaire.

Dans le cadre de ses activités de secours aux victimes de désastres, JICA assure à ses frais la collecte et le transport des dons en nature provenant, entre autres, de collectivités locales, de groupes privés ou de particuliers.

Dès qu'elle reçoit les requêtes d'aide supplémentaires, JICA lance des appels à la contribution publique via les médias japonais. Elle expédie ensuite les dons recueillis par avion aux ambassades japonaises, afin qu'elles les remettent aux autorités compétentes.

Ce type d'appel à contribution a été utilisé pour la première fois en novembre 1992, après la coulée de boue provoquée par l'éruption du Pinatubo (Philippines). Il a permis alors de recueillir 46 tonnes de dons, couvertures, serviettes éponges, savons, etc., remis au gouvernement philippin.

Etudes de suivi (follow-up) de l'aide d'urgence (fourniture d'aide en nature)

JICA se devait d'analyser l'importance de l'aide d'urgence dans les pays ou les régions sinistrés afin d'en améliorer l'efficacité. Ainsi, dès 1995, les bureaux de JICA dans les zones touchées ont entrepris d'effectuer un suivi (follow-up) de l'aide d'urgence (fourniture d'aide en nature) afin de contrôler la manière dont celle-ci est utilisée et le bénéfice qu'en retirent les sinistrés.

Emigration

Deux millions et demi de personnes d'ascendance japonaise à l'étranger

L'histoire de l'émigration du Japon moderne débute en 1868, année où 153 Japonais partis à la recherche d'un nouveau monde se sont installés à Hawaï. Depuis lors, ils ont été nombreux à prendre le chemin de l'émigration, surtout à destination du continent américain. Depuis la Seconde Guerre mondiale, quelque 73 000 ressortissants japonais ont reçu l'aide de JICA pour émigrer en Amérique latine et dans d'autres régions du globe.

A l'heure actuelle, environ deux millions et demi d'émigrés et de descendants d'émigrés japonais vivent à l'étranger, où ils sont solidement établis.

L'émigration dans le cadre de la coopération internationale

Les émigrés et descendants d'émigrés japonais se sont parfaitement intégrés à la vie de leur pays d'adoption. Ils ont contribué dans une large mesure au développement industriel et économique, principalement dans le secteur de l'agriculture, au Brésil, au Paraguay et dans d'autres pays d'Amérique du Sud où ils se sont installés.

Si l'émigration résulte de la volonté d'individus partis "chercher leur bonheur" ailleurs, leurs activités n'en contribuent pas moins au développement des pays d'accueil et, à ce titre, jouent un rôle-clé en matière de coopération internationale.

Cette forme de coopération est essentielle puisqu'elle contribue à approfondir la compréhension du Japon et de sa culture, et à resserrer les liens entre le Japon et les pays concernés.

Evolution de l'émigration et soutien aux émigrés et descendants d'émigrés japonais

L'émigration japonaise a beaucoup évolué depuis la Seconde Guerre mondiale : baisse du nombre d'émigrés, diversification des secteurs de l'économie concernés (si les premiers émigrés étaient des agriculteurs, les suivants se sont peu à peu orientés vers le commerce, l'industrie et les services), nouvelles destinations (de l'Amérique latine, on est passé à des pays industrialisés tels que les Etats-Unis, le Canada et l'Australie).

La communauté japonaise à l'étranger a subi de nouveaux changements lorsque la première génération d'émigrés a fait place à la seconde puis aux suivantes. En Amérique latine, cette communauté, parvenue à maturité, a joué un rôle essentiel dans la mise en place et le renforcement des relations d'amitié et de coopération avec le Japon.

Face à toutes ces évolutions, JICA a commencé à revoir le contenu et la structure administrative de son programme d'émigration depuis 1994.

Pour ce qui est du contenu du programme, les modifications portent sur les points suivants :

- ① Réorganisation progressive de la formation et des services relatifs au départ des candidats à l'émigration.
- ② L'accent est mis sur la stabilité des conditions de vie des Japonais que JICA a aidés à émigrer. La coopération se concentre également sur les communautés d'émigrés et de descendants d'émigrés japonais, et le soutien à leur rôle d'acteur de la coopération internationale s'est accru.

Les aspects administratifs du programme d'émigration ont été modifiés comme suit :

- ① Les départements chargés de la coopération technique s'occupent des projets similaires de par leur nature.
- ② Conséquence de ① : le Département de l'Emigration a été supprimé.
- ③ Au sein du Département de la Planification, on a mis en place une Division de la Coordination chargée d'entreprendre les programmes d'émigration ne relevant pas des autres départements, et d'assurer la planification et la coordination globale du programme d'émigration.

Contenu du programme d'émigration

Les activités assurées par JICA en liaison avec l'émigration sont décrites ci-après :

Relations publiques

Les activités suivantes doivent permettre aux Japonais de mieux comprendre les émigrés et les communautés de descendants d'émigrés japonais :

- ① Publication bimestrielle du magazine *Kaigai*

Iju (" Emigrés ")

- ② Invitation au Japon de personnalités et d'intellectuels issus de ces communautés
- ③ Soutien financier à la Convention des descendants d'émigrés japonais

Envoi de jeunes pour le développement à l'étranger

Dans le cadre de ce programme, mis en place en 1985, des Japonais de 20 à 35 ans possédant une qualification professionnelle et s'intéressant aux émigrés et descendants d'émigrés japonais partent pour trois ans en Amérique Latine, afin de stimuler le développement de ces communautés.

En 1995, sur un total de 573 candidats, 48 personnes (12 hommes et 36 femmes) ont bénéficié de ce programme (voir figure 2-1).

Stages pour les descendants d'émigrés japonais

Les descendants d'émigrés japonais peuvent participer aux stages suivants au Japon :

1. Stage technique général

Ce stage, qui accueille annuellement environ 30 personnes et s'étale sur 18 à 24 mois, a été suivi par 25 personnes en 1995.

2. Stage technique avancé

Ce stage, prévu pour 20 personnes et d'une durée de 2 ans, s'adresse à de futurs professionnels ayant besoin d'acquérir un savoir-faire et des connaissances spécialisées tels que l'électricité, les télécommunications, la pharmacologie, le droit, etc.. En 1995, 25 personnes en ont bénéficié.



Jeunes descendants d'émigrés japonais envoyés pour le développement à l'étranger (à droite) et au Japon (à l'école, au centre)

3. Stage pour les professeurs de japonais

Dans leurs pays d'accueil, les émigrés ont créé des écoles où leurs enfants peuvent apprendre le japonais. Chaque année, environ 30 professeurs travaillant dans ces écoles viennent au Japon actualiser leurs connaissances, sur une période de 3 mois à 1 an. En 1995, ils ont été 30 à suivre ce stage.

4. Stage pour les médecins

Tous les ans depuis 1979, 3 descendants d'émigrés (5 depuis 1987) ayant terminé leurs études de médecine dans leur pays peuvent venir suivre un cursus sur deux ans. En 1995, 3 médecins ont suivi un stage de perfectionnement de 3 à 6 mois.

5. Stage de perfectionnement pour les cadres intermédiaires

Ce stage, d'une durée de 6 mois, s'adresse aux cadres intermédiaires des organisations (coopératives agricoles, etc.) et entreprises ayant leur siège au Japon.

Figure 2-1 Envoi de jeunes pour le développement à l'étranger

Pays	Exercice					Total
	1985-1991 1 ^{re} à 7 ^{me} année	1992 8 ^{me} année	1993 9 ^{me} année	1994 10 ^{me} année	1995 11 ^{me} année	
Argentine	35 (14)	6 (1)	9 (6)	8 (5)	3 (3)	61 (29)
Bolivia	23 (11)	6 (2)	3 (1)	5 (2)	6 (3)	43 (19)
Brazil	110 (24)	12 (4)	17 (8)	18 (9)	23 (12)	180 (67)
Colombie	3 (2)		1 (2)		1 (1)	5 (4)
République Dominicaine	3 (2)	1 (1)		1 (1)	1 (1)	6 (5)
Mexique	10 (5)	5 (2)	7 (4)	5 (3)	4 (4)	31 (18)
Paraguay	29 (16)	7 (2)	7 (1)	6 (2)	9 (5)	58 (29)
Pérou	7 (1)					7 (1)
Chili		4 (2)	3 (1)		1 (1)	8 (4)
Total	220 (73)	41 (13)	47 (21)	43 (21)	48 (36)	399 (164)

(1) Femmes

Objectifs : transmettre à ces cadres un savoir-faire et des connaissances technologiques de pointe, stimuler les groupes auxquels ils appartiennent et former les dirigeants de demain. Tous les ans depuis 1984, ce stage accueille une dizaine de participants. Ils étaient au nombre de 12 en 1995.

6. Stage pour les élèves des écoles de japonais

Ce stage, d'une durée d'un mois, accueille les meilleurs élèves des écoles de japonais. Il doit leur permettre d'améliorer leurs connaissances linguistiques et de se familiariser directement avec la culture et la société japonaises, en suivant des cours dans un collège et en habitant dans une famille. Ce stage, qui existe depuis 1987, a été suivi par 41 élèves en 1995.

7. Stage pour les chercheurs d'origine japonaise

Ce stage, qui s'adresse à des chercheurs de haut niveau travaillant pour l'université et les instituts de recherche, doit leur permettre d'actualiser leurs connaissances techniques, de contribuer au développement de leur pays et de mettre en place des liens avec le Japon. Ce stage, qui existe depuis 1989, a été suivi en 1995 par 28 chercheurs sur une durée de 3 mois en moyenne.

8. Stage pour les personnes ayant travaillé au Japon et s'appêtant à retourner dans leur pays

Des personnes ayant travaillé au Japon et possédant un certain niveau d'études peuvent suivre un stage destiné à accroître leur contribution au développement de leur pays. Ce stage a été mis en place en 1993. En 1995, 15 personnes y ont participé ; elles ont reçu notamment des cours de micro-informatique et d'amélioration de la productivité.

9. Stage pour les femmes

Ce stage, organisé en collaboration avec le Centre international pour la formation des femmes, permet à des femmes d'origine japonaise effectuant un séjour au Japon de suivre des cours de langue et de civilisation japonaises. Sa durée est de 45 jours.

10. Stage pour les étudiants suivant des cours dans une université japonaise

Organisé en collaboration avec l'Association des descendants d'émigrés japonais à l'étranger, ce stage s'adresse à des étudiants d'ascendance japonaise inscrits dans une université japonaise, avec le soutien des collectivités locales. Il a lieu deux fois par an.

Activités de soutien aux émigrés

Les projets suivants ont été mis en œuvre en 1995 dans le cadre du soutien aux émigrés et de l'amélioration de leur cadre de vie :

1. Gestion de centres expérimentaux et diffusion des techniques agricoles avancées

JICA procède à des expériences et conduit des recherches au sein d'une station expérimentale de jardinage en Argentine et de stations expérimentales agricoles en Bolivie et au Paraguay. JICA fournit par ailleurs des services d'expertise concernant l'agronomie et des conseils techniques aux agriculteurs d'ascendance japonaise ainsi qu'aux paysans locaux.

Afin de soutenir l'amélioration du niveau technique en agriculture, JICA assure diverses activités : envoi d'ingénieurs agronomes (japonais et brésiliens), formation dans les régions développées, formation pour des groupes de recherche et formation sur le

Figure 2-2 Envoi de volontaires seniors spécialistes en émigration

Exercice	1990		1991		1992		1993		1994		1995		Total	
	Japonais	Secteur social	Japonais	Secteur social	Japonais	Secteur social	Japonais	Secteur social	Japonais	Secteur social	Japonais	Secteur social	Japonais	Secteur social
Argentine	2 (0)		2 (0)		3 (0)		2 (0)		1 (0)		5 (0)	1 (0)	15 (0)	1 (0)
Bolivie						1 (0)	4 (0)				3 (0)	2 (0)	7 (0)	3 (0)
Brazil	4 (0)		1 (0)	3 (0)	5 (0)	2 (0)	4 (0)	3 (0)	4 (0)	1 (0)	4 (0)	3 (0)	32 (0)	12 (0)
Cuba			1 (0)				1 (0)							2 (0)
Republique Dominicaine							1 (0)				1 (0)			2 (0)
Mexique			2 (0)				1 (0)				2 (0)			5 (0)
Paraguay			2 (0)		2 (0)		2 (0)	1 (0)	1 (0)		3 (0)	1 (0)	11 (0)	2 (0)
Pers	1 (0)													1 (0)
Perou	1 (0)				2 (0)				2 (0)					5 (0)
Taiwan	4 (0)		4 (0)	3 (0)	11 (0)	3 (0)	17 (0)	4 (0)	10 (0)	1 (0)	20 (0)	7 (0)	79 (0)	10 (0)

() Femmes

Coopération technique mise en œuvre par les descendants d'émigrés japonais

- De l'émigration à la coopération technique -

Les communautés d'émigrés installées en Amérique latine connaissent parfois des problèmes d'indépendance et de stabilité, ces problèmes étant souvent liés à la situation politique du pays lui-même.

Mais dans l'ensemble, on peut dire que la communauté japonaise à l'étranger a atteint une certaine maturité.

En fait, après une période de changements et l'intégration des nouvelles générations, elle a assis son statut et sa réputation dans les pays en question. Les émigrés japonais ont non seulement fortement contribué à l'essor de leur pays d'accueil, mais ils ont aussi permis l'établissement et le renforcement de relations d'amitié et de coopération avec le Japon.

Les descendants d'émigrés japonais, présents dans de multiples secteurs de l'économie à l'étranger, constituent un maillon essentiel de la chaîne diplomatique entre le Japon et les différents pays d'accueil.

De nombreuses zones d'implantation japonaise en Amérique latine contribuent dans une large mesure au développement socio-économique au plan régional. Même si les actions de coopération économique et technique de JICA s'adressent aussi aux émigrés, on attend d'eux avant tout qu'ils participent activement à la mise en œuvre de ces actions.

Ainsi, JICA doit promouvoir une coopération économique et technique dynamique dans des domaines tels que la formation de personnel, afin de pouvoir adopter le maximum de projets auxquels les descendants d'émigrés japonais soient susceptibles de participer.

Dans le cadre du programme lié à l'émigration, JICA entend désor-

mais - à côté des activités classiques - mettre en œuvre des projets relevant de la coopération technique, tels que l'accueil de stagiaires d'ascendance japonaise et l'envoi d'experts et de volontaires dans les différentes communautés installées à l'étranger.

En conséquence, le budget 1996 relatif au programme "émigration" a été modifié et les deux tiers environ de ce budget ont été dévolus à des projets de coopération technique. Ce programme suivra des approches axées sur la coopération pour le développement régional par le biais des communautés de descendants d'émigrés japonais et notamment :

- ① Accueil de stagiaires d'ascendance japonaise (anciennement : Accueil d'émigrés japonais pour la formation) L'objectif de ce stage au Japon, est de permettre à des descendants d'émigrés japonais en provenance de pays d'Amérique latine d'acquérir le savoir-faire et les connaissances techniques nécessaires dans des domaines contribuant au développement de leur région d'implantation.
- ② Envoi d'experts en sciences sociales dans les communautés de descendants d'émigrés japonais (anciennement : Envoi d'experts en émigration) Objectif : participer au développement des régions d'Amérique latine qui abritent des communautés de descendants d'émigrés japonais, d'une part en dispensant une formation diversifiée dans le domaine de la technologie et des savoir-faire et d'autre part en

envoyant des experts compétents dans des domaines tels que l'agriculture et l'éducation.

- ③ Envoi de volontaires seniors dans les communautés de descendants d'émigrés japonais (anciennement : Envoi de volontaires seniors spécialistes de l'émigration) Objectif : participer au développement des régions d'Amérique latine qui abritent des communautés de descendants d'émigrés japonais, en envoyant des personnes disposant d'une expérience pratique suffisante. Les domaines visés sont ceux où l'on manque de personnel qualifié : enseignement du japonais, secteur social et autres services publics qui font défaut à ces communautés.
- ④ Envoi de jeunes pour le développement à l'étranger dans les communautés de descendants d'émigrés japonais (anciennement : Envoi de membres de la jeunesse du développement à l'étranger) Objectif : envoyer pour une durée de trois ans, des jeunes dotés d'une qualification professionnelle et qui s'intéressent aux communautés de descendants d'émigrés japonais d'Amérique latine. De par leurs activités sur place, ils doivent participer au développement des régions où ces communautés sont implantées.

poste des employés des coopératives agricoles.

2. Santé et hygiène

JICA a octroyé des subventions à 5 dispensaires au Paraguay et en Bolivie. Une aide médicale a été fournie aux émigrés par le biais de contrats avec des médecins locaux. Par ailleurs, des bourses ont été accordées à des étudiants/les en médecine et à des élèves-infirmiers/ères au Paraguay, en Bolivie et en République Dominicaine.

3. Education et culture

JICA a accordé des primes spéciales aux professeurs pour soutenir l'enseignement des langues locales. Par ailleurs, diverses activités ont été mises en œuvre pour promouvoir l'enseignement du japonais : envoi de professeurs de japonais au Brésil et en Argentine, envoi de volontaires seniors spécialistes en émigration dans 8 pays d'Amérique latine et autres, financement de primes pour les enseignants, fourniture de matériel pédagogique et d'équipements, subventions pour la construction d'écoles.

4. Mesures dans le secteur social

JICA a envoyé des volontaires seniors spécialistes en émigration dans le secteur de l'aide sociale dans 3 pays, dont le Brésil, et subventionné la construction d'une salle publique dans une zone d'implantation japonaise en Bolivie. Par ailleurs, elle a fourni des installations et du matériel dans les domaines sanitaire et social au Brésil. D'autres subventions ont financé l'acquisition de machines et de véhicules de voirie dans 6 zones d'implantation et 3 pays, dont le Paraguay, où JICA a également subventionné la construction de ports. Enfin, JICA a financé des travaux de reconstruction à l'issue d'inondations qui ont dévasté deux zones d'implantation en Bolivie.

Vente par lots de zones d'implantation

JICA gère également la vente de lots d'habitation aux émigrés japonais. En 1995, 31 lots ont été vendus dans les zones d'implantation d'Iguazu et de Pirareta au Paraguay.

Prêts financiers

JICA accorde des prêts financiers à des entreprises dirigées par des émigrés et à des groupes économiques contribuant de manière effective à l'installation durable des émigrés. En 1995, 970 millions de yens ont été prêtés dans les pays suivants : Paraguay, Argentine, Bolivie et République Dominicaine.

Etudes relatives à l'émigration

Chaque année, de nombreuses études sont réalisées pour réunir des données qui pourraient contribuer au soutien et au conseil des émigrés et des descendants d'émigrés japonais, et les aider à mieux comprendre



Essai de culture de légumes japonais au Brésil

leur communauté.

En 1995, ces études ont été menées dans les domaines suivants : stimulation des communautés d'émigrés et de descendants d'émigrés japonais en Bolivie, agronomie dans 5 pays d'Amérique latine et bilan de l'enseignement du japonais et du programme d'étude sur l'émigration.

En outre, dès 1993, JICA a mis en place des services d'expertise et d'orientation pour les personnes d'ascendance japonaise travaillant au Japon, en collaboration avec l'Association des descendants d'émigrés japonais à l'étranger.

Recrutement et formation d'experts japonais de la coopération technique

La spécificité et l'importance toute particulière de la coopération technique viennent de ce que le transfert de technologie entre personnes, en établissant un "contact direct" entre coopérants et bénéficiaires, contribue à la "valorisation des ressources humaines" dans les pays en développement. Par conséquent, on peut dire sans exagérer que la réussite de ce type de coopération dépend des qualités et des compétences des experts envoyés sur place.

Avec la prise en compte ces dernières années d'aspects tels que l'environnement, le WID ou encore la population, la coopération technique est devenue plus complète, diversifiée et pointue. Il apparaît donc d'autant plus essentiel de recruter et de former des experts suffisamment compétents et expérimentés pour faire face à la complexité de leur mission.

Cette tâche est du ressort de l'Institut de Coopération Internationale de Tokyo, arrondissement de Shinjuku-ku. Créé par JICA en 1983, il assure les trois fonctions suivantes : recrutement et formation des experts, études et recherche visant à renforcer l'infrastructure de coopération technique, collecte et mise à disposition d'informations techniques.

Les activités de l'Institut sont décrites ci-après de manière détaillée.

Formation des experts

Les stages suivants sont destinés à fournir aux experts les compétences générales correspondant aux besoins des pays concernés.

Stage avant affectation

En principe, ce stage s'adresse à des experts partant pour au moins un an.

1. Stage avant affectation

Ce stage, d'une durée de 5 semaines, a lieu 8 fois par an. Les deux premières semaines sont consacrées à la présentation du rôle des experts, du contexte local, des problèmes sanitaires, etc. Durant les trois autres semaines, les stagiaires étudient une langue étrangère. Dans l'ensemble, l'accent est mis sur la compréhension de la culture du pays concerné et les méthodes de présentation, afin d'améliorer la communication sur place.

Ainsi, en plus de l'anglais, les stagiaires peuvent suivre des cours de chinois, d'espagnol, de français, d'indonésien et de thaï, selon les cas. Ces cours sont

axés sur la pratique : les stagiaires apprennent la langue utilisée dans les documents de travail et sur les sites de coopération technique. Par ailleurs, les conjoints des experts peuvent eux aussi bénéficier d'une formation générale avant le départ.

En 1995, 749 experts et 427 conjoints ont participé à ce stage, soit au total 1.176 personnes.

2. Cours de langues particuliers

Ces cours s'adressent aux personnes qui, pendant le stage, ont besoin de perfectionner leurs connaissances linguistiques.

3. Stage linguistique dans un pays tiers

Les experts qui seront envoyés dans des régions francophones ou hispanophones peuvent suivre des cours de français ou d'espagnol pendant une durée maximale de 6 mois, dans des écoles de langues en France ou au Mexique.

En 1995, 13 experts ont suivi un stage de français et 6 autres un stage d'espagnol.

4. Stage technique particulier

Les experts souhaitant parfaire leurs connaissances techniques peuvent suivre des stages auprès de divers organismes spécialisés au Japon. En 1995, ils ont été 32 à suivre un stage de ce type.

Stages généraux pour la coopération technique

1. Stage pour les coordinateurs et les chefs de projets

Ce stage - qui fait partie des stages avant l'affectation à l'étranger organisés 8 fois par an - s'adresse aux experts exerçant des fonctions de gestion et de coordination de projets dans le cadre de la coopération technique de projet-type. En 1995, 75 chefs de projets et 61 coordinateurs y ont pris part.

Par ailleurs, 19 coordinateurs ont suivi un stage de comptabilité et une formation sur la méthode de gestion de cycle de projet (PCM).

2. Stage administratif pour la coopération internationale prévu pour les fonctionnaires des collectivités locales

L'objectif de ce stage est d'encourager les collectivités locales à soutenir la coopération internationale. En 1995, les 5 stages organisés par l'Institut de Coopération Internationale ont été suivis par 121 personnes. Au total, 942 personnes ont suivi des stages dans les bureaux régionaux de JICA (Hokkaido, Tohoku, Kanto, Tokai, Hoku-riku, Shikoku et Kyushu) et au Centre International d'Okinawa.

3. Stage pour le personnel des ONG

Des stages linguistiques sont organisés pour le personnel des ONG. 17 personnes en ont bénéficié en 1995.

Stage pour les experts de la coopération technique

Ce stage trimestriel d'une durée de 10 (ou parfois 5) semaines s'adresse à des experts devant partir dans un proche avenir. Il doit leur apporter les connaissances et les compétences nécessaires leur permettant ensuite de transmettre un savoir spécialisé.

En 1995, 197 stagiaires ont suivi 24 cours sur les 19 sujets suivants :

infrastructures, main d'œuvre, agriculture en général, génie agricole, sylviculture, ressources énergétiques, assainissement, développement industriel, sylviculture (boisement), environnement urbain, éducation, WID, mesures de lutte contre la pauvreté, mesures de lutte contre la pollution, élimination des déchets, évaluation de l'environnement, environnement mondial, mesures contre la pollution des océans, grands problèmes démographiques.

Cours sur les maladies infectieuses

En 1995, un stage en groupe, "séminaire sur l'éradication de la polio, théorie et pratique" a été organisé par le Centre de Coopération Internationale de Kyushu, afin de former les participants aux mesures de lutte contre la polio. Un expert y a participé.

Stage de longue durée à l'étranger

Dans le cadre de ce stage, des experts effectuent un séjour de 2 ans maximum dans une université ou un institut de recherche à l'étranger, afin de pouvoir ultérieurement exercer des responsabilités dans leur domaine. En 1995, ce stage a concerné 32 personnes.

Recrutement des experts

Le système suivant permet de disposer en permanence d'une "réserve" d'experts compétents, pour pouvoir les envoyer rapidement dans les pays en développement.

Conseillers techniques spéciaux

Ce système permet de recruter des experts possédant des connaissances techniques de haut niveau et de tirer parti de leurs compétences pour la coopération technique en général. Actuellement, trois experts exercent les fonctions de conseillers techniques spéciaux, chacun dans l'un des domaines suivants : agriculture, construction et industrie.

Spécialistes en développement

Mis en place en 1983, ce système permet de recruter des experts possédant une expérience de la coopération technique, des compétences recherchées et une personnalité hors du commun. Ces experts sont censés jouer un rôle-clé en tant que responsables de la coopération technique de projet-type à l'étranger, et en tant que conseillers techniques internes de JICA, par exemple comme responsables de programme, responsables de formation ou directeurs d'études et de recherches au Japon.

Durant l'exercice 1995, 11 nouveaux conseillers ont été recrutés, ce qui fait un total de 85 actuellement.

Conseillers spéciaux

Ce système privilégie les experts qui ont fait état de compétences exceptionnelles au cours de leur mission à l'étranger et qui à leur retour au Japon, s'appêtent à repartir. En 1995, 31 conseillers spéciaux ont été recrutés.

Spécialistes juniors

Il s'agit de recruter de jeunes experts ayant une expérience internationale (JPO, anciens volontaires JOCV, etc.) et de les former pour qu'ils assistent le personnel responsable de la coopération internationale. En 1995, 8 spécialistes juniors ont ainsi été recrutés.

Système d'enregistrement des experts

Les personnes qui souhaiteraient intervenir comme experts sont enregistrées de manière à pouvoir être envoyées en mission dès qu'arrive une requête correspondant à leurs compétences. Fin 1995, 1.508 personnes étaient ainsi enregistrées.

Comité de liaison des experts rapatriés

Le Comité de liaison des experts rapatriés travaille en collaboration avec les différents bureaux et centres de JICA sur le territoire japonais, afin de resserrer les liens entre les experts et d'offrir une réserve de recrutement. Son objectif est par ailleurs de promouvoir la coopération internationale auprès des populations régionales.

Au 31 mars 1995, on recensait 33 comités de liaison régionaux (plus de 2.000 membres au total) et un comité central de liaison était mis sur pied en juin.

Etudes et recherches relatives à la coopération technique

Pour améliorer l'efficacité de la coopération et répondre aux besoins diversifiés et pointus des pays en